

1875 À 1881

QUAND JULES RENARD ÉTAIT ÉLÈVE AU LYCÉE DE NEVERS.

La rentrée de Jules Renard au lycée de Nevers.

En 1875, les parents de Jules Renard décidèrent de mettre leurs deux garçons : Maurice 13 ans, et Jules 11 ans, dans un établissement d'enseignement secondaire. Mais le père voulait un enseignement laïque et la mère une éducation religieuse. La solution fut un compromis : les deux enfants seraient pensionnaires dans une institution privée, l'institution Saint-Louis, dirigée par M. Rigal et suivraient les cours du lycée comme externes¹. M. Rigal était un ancien surveillant général du Lycée de Nevers. Son établissement dispensait un enseignement complet pour les petites classes, pensionnaires et externes et servait de pension pour des élèves qui étaient inscrits comme externes au Lycée. C'est ainsi que Alfred Massé le fréquenta comme externe, de 6 ans à 11 ans, puis entra en sixième au lycée²

Cette année-là³, la rentrée des classes eut lieu le jeudi 7 octobre (les internes étaient rentrés au lycée, la veille à huit heures du soir).

Jules Renard évoque l'un de ses départs de la maison familiale, ⁴

Le jour de la rentrée (la rentrée est fixée au lundi matin, 2 octobre ; on commencera par la messe du Saint-Esprit), du plus loin qu'elle entend les grelots de la diligence, Mme Lepic tombe sur ses enfants ⁵et les étreint d'une seule brassée. Poil de Carotte ne se trouve pas dedans. Il espère patiemment son tour, la main déjà tendue vers les courroies de l'impériale, ses adieux tout prêts, à ce point triste qu'il chantonne malgré lui.

"Au revoir, ma mère, dit-il d'un air digne.

-Tiens, dit Mme Lepic, pour qui te prends-tu, pierrot ? Il t'en coûterait de m'appeler "maman" comme tout le monde ? A-t-on jamais vu ? C'est encore blanc de bec et sale de nez et ça veut faire l'original !"

Cependant elle le baise, une fois, au front, pour ne pas faire de jaloux.

Bien qu'on ne puisse confondre entièrement Jules Renard avec son personnage de Poil de Carotte, ni sa mère avec Mme Lepic, beaucoup de détails sont d'authentiques souvenirs, la diligence et la messe de rentrée par exemple. Pour comprendre l'attitude de l'enfant à ce point triste qu'il chantonne malgré lui, il faut se reporter quelques lignes plus haut : *Poil de Carotte est tellement content de se voir en vacances, qu'il en pleure. Et c'est souvent ainsi ; souvent il manifeste de travers.*

Comme la plupart des pensionnaires, les fils Renard ne devaient rentrer chez eux qu'aux vacances de fin de trimestre. Voici un récit de retour pour les vacances du jour de l'an qui, alors, ne duraient que quatre jours, un voyage qui prend les allures d'une aventure pleine de dangers et d'angoisse ⁶ :

D'ordinaire, c'était la diligence qui nous menait au pays, passer les vacances du jour de l'an. Elle faisait le service quotidien. Elle partait de Nevers à minuit et mettait une huitaine d'heures pour arriver à notre village situé sur la route du chef-lieu à la sous-préfecture.

Ce jour-là, le directeur de l'institution nous dit, à mon frère et à moi :

"M. Métour est venu chercher son fils. Il vous emmène avec lui dans sa voiture. Vous arriverez ce soir chez vos parents. Ce sera une surprise pour votre papa qui ne vous aurait attendus que demain matin. Je vais lui passer une dépêche"

¹ Ils avaient déjà été pensionnaires dans cette pension pour leurs dernières classes primaires. Voir l'article de G. Thuillier à ce sujet.

² Alfred Massé, *Notes de famille et souvenirs personnels*, manuscrit, ADN Ms 30, pp. 73 et suivantes (Archives Départementales de la Nièvre).

³ Nous avons puisé une bonne partie des renseignements suivants dans la collection des Palmarès de distribution des prix. A.L.J.R. vol. 1873-1883. (Archives du Lycée Jules Renard)

⁴ *Poil de Carotte*, Folio, 1979, *Aller et retour*, p.87-88. Toutes les citations de cet ouvrage sont tirées de cette édition.

⁵ En plus des deux garçons, il y avait aussi leur sœur Amélie qui, elle, se rendait à la pension des dames Millet.

⁶ *Œuvres*, Pléiade, tome 2 *L'Œil clair, Souvenir de neige*, p. 519-522.

Mais la neige se met à tomber, *la vieille berline à deux chevaux, louée par M. Métour*, est ralentie, ils doivent s'arrêter pour la nuit chez lui, à une douzaine de kilomètres de Chitry où ils n'arrivent que le lendemain, par la diligence habituelle.

Verrions-nous notre père très pâle après cette nuit d'angoisse, puis fou de joie dès qu'il apercevrait à l'intérieur de la diligence nos deux têtes chéries ?

Il nous attendait sur le pont, à l'entrée du village, et il marchait à grands pas ou tapait du pied ; était-ce d'impatience ou pour se réchauffer ? Nous ne fûmes jamais fixés. Il prit seulement soin d'ôter sa cigarette quand nous nous dressâmes vers sa barbe. Il dit à mon frère qui lui demanda s'il avait reçu une dépêche :

"C'était bien la peine d'envoyer une dépêche !"

Et à moi, qui déclarais que "nous resterions quatre jours !" il dit, sans qu'il me fût possible de deviner son émotion :

"C'était bien la peine de vous déranger !"

L'insensibilité apparente de M. Renard, soulignée dans bien d'autres passages, le rapproche bien sûr du personnage de M. Lepic.

Revenons à la journée de rentrée de Jules Renard. La matinée débuta à huit heures selon la coutume par la messe du Saint-Esprit, célébrée dans la chapelle du lycée. L'église Saint-Pierre, ancienne chapelle du collège des Jésuites, étant devenue église paroissiale depuis 1829, une nouvelle chapelle construite pour la remplacer avait été inaugurée en 1839. À cette occasion avait été intronisé le nouvel aumônier, l'abbé Lebrun qui devait devenir principal du collège, puis en 1862, lorsque celui-ci fut transformé en lycée impérial, son premier proviseur jusqu'en 1870. C'est également avec son aide que l'année suivante, en 1871, fut fondée l'Association Amicale des Anciens Élèves du Collège et Lycée de Nevers, dont il devint le premier Président d'Honneur⁷.

L'après-midi de ce jour, les choses sérieuses commencent par une épreuve : toutes les classes composent dans les principales matières et comme le précise l'annonce faite par le proviseur, M. C. Canet (Officier de l'Instruction Publique), *"Ces compositions compteront pour le prix d'excellence, et seront prises en grande considération pour déterminer la force des élèves nouveaux ou ajournés qui auront à subir les examens prescrits par les règlements"*. En tant que nouvel élève, Jules Renard était donc particulièrement concerné.

Un lycée délabré.

En 1862, afin d'obtenir la transformation du collège municipal en lycée impérial, la Ville de Nevers avait fait des investissements très importants, un peu à contrecœur, car le Maire et les Conseillers municipaux auraient préféré réserver ces financements à d'autres opérations. Plusieurs fois dans le passé, depuis 1811, il en avait été question. À vrai dire, l'intérêt que la Ville voyait à cette transformation était, qu'une fois devenu lycée, cet établissement serait à la charge de l'État. Mais auparavant, il fallait mettre les bâtiments en conformité avec les normes imposées par le ministère, et à chaque tentative, la Ville qui voulait investir le moins possible (pas plus de 150 000 francs en 1862) avait reculé devant les dépenses exigées par l'État.

Finalement, le Préfet de la Nièvre, l'Inspecteur d'Académie et diverses autorités avaient fait pression sur la municipalité pour l'amener à se décider. Des arrangements avaient été pris avec le Ministère pour diminuer certaines de ses exigences et obtenir des subventions et des autorisations d'emprunt. La Ville s'était enfin décidée et avait voté les crédits nécessaires soit 241 000 francs qui furent portés dans une deuxième délibération, à 362 000 dont 150 000 venant de subventions départementales. Notons au passage qu'en fin de compte, les dépenses s'élevèrent à 444 944 francs. Les devis de départ avaient été largement sous-évalués, sans doute pour obtenir plus facilement l'accord des conseillers municipaux⁹.

⁷ Sur ces points voir nos autres études sur l'histoire du Lycée de Nevers et celle sur *Claude Tillier instituteur*, in : *Colloque Claude Tillier*, BNN et SAC ed., Nevers, 2003, p. 5-78. (Bibliothèque Municipale de Nevers et Société Académique du Nivernais) Claude Tillier était ami de l'abbé Lebrun.

⁸ Cette formule figure sur la dernière page des Palmarès de chaque année, de même que l'annonce de la messe du Saint-Esprit.

⁹ Voir notre étude sur cette période.

Mais malgré le coût de ces transformations presque aussi élevé que celui de la construction d'un lycée neuf, ce n'était finalement qu'un vieux collège plus ou moins bien modernisé, avec quelques bâtiments ajoutés et aucun espace disponible pour s'agrandir.

Il disposait de 11 salles de classe, d'environ 40 mètres carrés chacune, de huit études pour les pensionnaires et d'une, pour les demi-pensionnaires. Six dortoirs de près de 90 mètres carrés chacun, pouvaient accueillir les 200 pensionnaires prévus en 1862 (on en espérait 300 dans les années futures). La chapelle était située au 1er étage d'un bâtiment jouxtant la rue Mirangron, au rez-de-chaussée duquel se trouvaient deux salles pour les classes primaires et deux pour les arts d'agrément. La Ville avait également acheté l'Hôtel de Bourgoing pour y loger les administrateurs et l'aumônier. Le parloir et la loge du portier se trouvaient près de l'entrée, sur la place du Puits des Ardilliers.

En 1881 quand Jules Renard achève sa rhétorique, les bâtiments avaient mal vieilli et le Préfet de la Nièvre, M. Levaillant, dans son discours de distribution des prix (le 2 août 1881), déclarait : *"il reste encore beaucoup à faire. Il reste notamment à donner à l'Université des édifices dignes d'elle. Cette tâche s'accomplira à son tour. C'est au milieu de ces murs délabrés que j'ose en exprimer l'espérance."* (Vives approbations).

Jules Renard ne l'oubliera pas et quand il reviendra en 1909, pour présider, à son tour, la distribution des prix, il constatera avec beaucoup d'ironie : *"Je le revois, ce vieux lycée, avec une douce joie, mêlée j'en conviens de quelque surprise, que je ne sais comment exprimer, car je le retrouve après vingt-huit ans au même endroit ».*

Jules Renard feint de s'étonner de retrouver un vieux lycée au lieu d'un établissement neuf : *Pendant mon année de rhétorique, on parlait déjà de le déplacer : certaines idées ne mûrissent que lentement.*

Je n'ai pas l'indiscrétion de voir dans cette immobilité, autre chose qu'une preuve de ce respect, parfois excessif, qu'ont les Français pour les monuments âgés et je me garde, humble maire de mon village de me mêler des affaires municipales d'un chef-lieu. Tout au plus, puis-je souhaiter platoniquement que, pareil au cèdre vivace et vagabond de Victor Hugo, ce vénérable lycée se déracine, quelque jour prochain de grand vent, et s'envole, avec ses bancs, ses cahiers, ses livres et son concierge, pour se poser ailleurs où il trouvera plus d'espace et plus d'air, plus de solitude et j'ose dire, malgré les progrès d'hygiène réalisés par M. le Proviseur, plus de confort moderne.

Après le mot concierge, son discours fut interrompu par une explosion de rires et d'applaudissements de la part des élèves, nous verrons pourquoi plus loin.

Rien en apparence n'a changé au lycée, pas même les élèves, *Je vous revois, mes chers camarades, comme si vous tenant par le bras, je me promenais en rond, avec vous, dans la cour.* Il retrouvait en effet, sur le palmarès de 1909, les noms de ses anciens camarades portés par leurs fils.

La tradition des distributions de prix avec leurs discours, le marqua beaucoup. Lui-même, dès qu'il eut atteint une certaine notoriété, fut souvent sollicité pour cet exercice, surtout dans les écoles élémentaires, car il fut pendant plusieurs années délégué cantonal et remplit avec beaucoup de soin cette fonction. Ces discours ne lui paraissaient pas une corvée et il avoue en 1895¹⁰ :

Et, moi, j'avais envie d'aller tout de suite à n'importe quelle distribution de prix, prononcer mon premier discours. Mes gestes marchaient tout seuls et ma voix donnait d'elle-même.

Le discours de 1909 est d'autant plus émouvant que sa mort était proche. À la distribution des prix suivante, A. Massé Député de la Nièvre, condisciple de Jules Renard faisait l'éloge funèbre de son ami.

En 1925, un condisciple de Jules Renard qui fut aussi son médecin et son ami, Jules Renault, présidant la Distribution des Prix¹¹ eut la bonne idée dans son discours, d'évoquer ses propres souvenirs.

¹⁰ *Journal 1887-1910*, Bouquins, R Laffont éd. Paris 1990, 2 mars 1895, p. 211, (toutes les citations de cette œuvre sont tirées de cette édition).

¹¹ Palmarès de 1925.

Et d'abord ceux des cérémonies analogues où il gravissait *ces mêmes gradins pour recevoir de celui qui occupait cette place un beau livre rouge, une légère couronne verte, une accolade avec des paroles aimables, que le bruissement de mes oreilles ne me permettait pas d'entendre*. L'impression qu'il veut souligner est celle de l'immutabilité du lycée, c'est pourquoi il suppose qu'à cette époque déjà, il en était de même pour ses prédécesseurs. *J'ai des visions d'un général souriant tout chamarré d'or, d'un préfet souriant tout chamarré d'argent, d'un vieux monsieur souriant, qui, sans doute, comme moi aujourd'hui, songeait à son enfance et qui pensait que rien n'était changé dans son lycée depuis cette époque lointaine*.

Plus de quarante-cinq ans après sa scolarité, seize ans après le discours de Jules Renard de 1909, Jules Renault retrouvait un lycée identique : *J'ai retrouvé sa façade avec cette architecture indécise, longtemps en faveur, qui permettait de confondre la porte d'un lycée avec celle d'un hôpital, d'un asile ou d'une prison ; le parloir, dont la demi - obscurité donnait aux parents et aux enfants la sensation d'être dans un parloir de couvent et les engageait à parler d'une voix ouatée ; la cour d'honneur, dont le nom remonte sans doute à l'époque où elle était réservée aux jésuites, premiers professeurs du collège ; elle a perdu un arbre mystérieux, importé de la Judée ou du Japon, qui à l'étroit dans ce couloir avait lancé très haut ses branches pour atteindre l'air et la lumière, et qui, par une habitude ancestrale, fleurissait aux grandes chaleurs et jonchait, en cette saison, le sol de pétales jaunes d'une odeur pénétrante*.

Je revois les salles qui l'entourent, avec leurs fenêtres garnies de grillages serrés, destinés probablement à nous préserver des distractions du dehors et réussissant sûrement à donner à nos classes un aspect de sous-sols ; les salles d'étude, plus récentes, bien éclairées par leurs larges fenêtres, agréables en été, mais chauffées en hiver moins par les poêles défectueux et mal alimentés que par les radiateurs humains ; les dortoirs, où l'eau, chichement distribuée, resta gelée, sans que nous pensions à le regretter, pendant tout un mois durant le dur hiver 1879-80 ; les deux cours jumelles, trop petites alors pour le nombre des élèves, et que l'on pensa agrandir en jetant bas le mur qui les séparait.

Je revois ces classes, ces études, ces cours peuplées d'enfants, travailleurs ou distraits, tristes ou gais, tous jouant, criant pendant les récréations, puis d'adolescent plus calmes, tournant autour de la cour et déjà devisant d'un air grave de leurs projets d'avenir.

Jules Renault avoue que *malgré le charme mélancolique qui se dégage de ces vieux murs, malgré leur chuchotement évocateur, j'aurais aimé ne pas les retrouver et voir à leur place un joli jardin, dont notre cité ducale aux rues tortueuses a un si grand besoin*.

La reconstruction du lycée envisagée à nouveau avant la guerre de 1914, puis avant celle de 1939, devra finalement attendre que les bombardements de 1944 ayant anéanti la plupart des bâtiments, la construction d'un lycée neuf commence enfin, avec quand même pas mal d'années de réflexion. Le nouveau lycée qui porte le nom de *Jules-Renard* n'ouvrant ses portes (partiellement) qu'en 1958 soit 77 ans après la promesse du Préfet, M. Levailant¹².

L'administration du Lycée à l'époque de Jules Renard.

À cette époque, l'effectif complet du personnel ne comprenait que cinq administrateurs (dont l'aumônier), vingt-huit professeurs et onze surveillants.

Jules Renard étant pensionnaire chez M. Rigal, n'a sans doute guère eu affaire au Service de Santé du Lycée constitué d'un ou deux médecins qui à cette époque étaient MM. Robert Saint-Cyr et Ranque, et d'un dentiste, M. Lalement, qu'on appelait en cas de besoin et qui faisaient les visites médicales réglementaires. L'infirmerie était tenue par des Religieuses de l'Union de Rodez.

Il existait aussi une Commission d'Hygiène, depuis 1864, qui surveillait tous les lycées de l'académie.

Le lycée était dirigé par un Bureau d'Administration créé dès 1762, après le départ des Jésuites, et qui à l'époque de Jules Renard comprenait outre le Préfet de la Nièvre, l'Inspecteur d'Académie, le Maire de Nevers et, bien entendu, le Proviseur du Lycée, et diverses

¹² Voir notre étude sur l'histoire de la reconstruction du lycée.

personnalités : MM. Mérijot, président du tribunal civil ; Moreau, ingénieur en chef ; Bricheteau, banquier ; Fieffé, juge de paix ; Dutray, conseiller municipal et Regnault, avocat.

Pour l'Enseignement Secondaire Spécial, il existait aussi un Conseil de Perfectionnement comprenant l'Inspecteur d'Académie, le Maire de Nevers et le Proviseur mais aussi des "techniciens" : MM. Maillard, colonel d'artillerie en retraite ; Malleval, ancien président du Tribunal de Commerce ; et MM. Saglio et Thévenin qui furent directeurs respectivement de l'Usine de Fourchambault et de l'Usine de la Pique.

Comme on le voit, la liaison entre les lycées et le monde de l'industrie n'est pas une invention moderne.

L'organisation des enseignements

Le lycée avait une structure bien différente de celle d'aujourd'hui. Il était divisé en trois sections : l'Enseignement Classique, l'Enseignement Secondaire Spécial et une Classe Primaire Préparatoire.

L'enseignement secondaire classique comprenait trois divisions : élémentaire (classes de huitième et septième); de grammaire (classes de sixième, cinquième et quatrième) et supérieure (classes de troisième, seconde, rhétorique, philosophie, préparatoire à mathématiques élémentaires et enfin mathématiques élémentaires) soit au total onze classes.

L'enseignement secondaire spécial comprenait une année préparatoire et trois autres années, soit au total quatre classes, (la classe préparatoire à mathématiques élémentaires permettait aux bons élèves de l'enseignement spécial d'entrer en mathématiques élémentaire et donc de passer le baccalauréat correspondant). C'est cette voie que suivra le frère de Jules Renard, Maurice.

La classe primaire préparatoire à la division élémentaire et à l'enseignement spécial comprenait elle-même deux divisions correspondant aux classes de dixième et neuvième.

Le lycée comptait donc au total dix-sept classes ou sections.

Qu'enseignait-on au Lycée ?

Le contenu des études était essentiellement littéraire. Dès la huitième, on étudiait le français, le latin, l'anglais, l'allemand, l'histoire et la géographie et enfin le calcul. Cette classe correspondant à peu près à notre C.M.1, c'est donc vers huit ou neuf ans que les enfants commençaient l'étude du latin et de deux langues vivantes. (L'introduction d'une langue vivante, à l'école élémentaire, de nos jours, n'est donc pas une si grande innovation)

En sixième, on commençait le grec. En quatrième, le calcul devenait : arithmétique et géométrie, puis, en troisième : mathématiques. À cela s'ajoutaient : l'histoire naturelle en seconde, le discours latin et français en rhétorique (première), la dissertation française et latine et la physique - chimie en classe de philosophie où, chose curieuse, la philosophie elle-même ne figure pas dans les palmarès comme matière d'enseignement et de composition.

Dans les classes de mathématiques élémentaires (en deux années) nous trouvons morale et littérature et dessin graphique en plus des mathématiques et de la physique - chimie, bien entendu, mais il y a toujours du latin, de l'histoire - géographie et une langue vivante.

L'Enseignement Secondaire Spécial, ancêtre de l'enseignement moderne, ignorait le grec mais ajoutait à la littérature française, aux langues vivantes et à l'histoire - géographie, les mathématiques appliquées, la comptabilité, écriture et tenue des livres comptables, la morale et la législation usuelle, les travaux graphiques (dessin industriel et levés topographiques ou arpentage) et un programme de sciences physiques et naturelles. Il aboutissait à un diplôme spécial qui ne deviendra un baccalauréat que plusieurs années plus tard.

Enfin des cours spéciaux étaient ouverts aux élèves de toutes les classes, l'instruction religieuse en premier lieu, mais aussi le dessin d'imitation et la musique vocale. Les cours particuliers à l'enseignement spécial pouvaient être suivis facultativement par les élèves des autres classes et il y avait aussi des cours de gymnastique dont le professeur, M. Clément figurait dans la liste des professeurs d'"Arts".

À ce propos le discours déjà cité de Jules Renault nous éclaire sur la considération que les élèves (et sans doute les professeurs en général), portaient vers 1880 à l'éducation physique et aux sports par rapport à leur place dans le lycée de 1925 :

J'ai appris que vous faisiez de la gymnastique : nous la dédaignons et beaucoup de mes contemporains se seraient sentis diminués par l'attribution d'un prix de gymnastique, qui stigmatisait à leurs yeux la supériorité du muscle sur le cerveau. Il paraît que vous vous adonnez au tennis et aux variantes du football : nous ne connaissions que l'escrime, souvenir attardé de la chevalerie et assurance supposée contre les risques d'un duel, encore possible à notre époque.

De mon temps, vous auriez pu, les jeudis et les dimanches, voir sur toutes les routes qui partent de Nevers de petits groupes de collégiens, marchant d'un air morne et suivis par un surveillant, silencieux comme un berger qui craint de laisser ses moutons s'égarer : vous, vous êtes conduits par un maître souriant au Pré-Fleuri, sur le terrain des sports ; vous êtes suivant les circonstances, acteurs ou spectateurs, et les plus jeunes s'initient aux règles du jeu en regardant leurs aînés, qu'ils envient.

Mieux encore : vous avez fondé un Club Athlétique du Lycée, le C.A.L.N., en une abréviation incompréhensible, mais fort à la mode, et votre club va faire des matches avec d'autres lycéens jusqu'à Moulins ou à Bourges. Pareille idée ne nous serait jamais venue et, en tout cas, nous n'aurions pas osé l'émettre, de peur qu'une admonestation violente nous la fît rentrer dans la gorge et sortir de la cervelle.

Jules Renault poursuivait en faisant l'éloge du sport et de ses mérites pour le développement physique mais aussi moral de la jeunesse.

Le contenu idéologique de l'enseignement.

Sur ce point voir le chapitre consacré à Franc-Nohain (Maurice Legrand) où nous analysons un ouvrage de cette époque qui donne une bonne idée du climat idéologique de l'enseignement au lycée.

La scolarité de Jules Renard à Nevers

Jules Renard arrive donc au Lycée avec un frère de deux ans son aîné et qui le domine nettement. Maurice dans la réalité ressemblait fort à son personnage dans *Poil de Carotte*. À la pension Rigal, il fit connaître le surnom de son frère.

La cousine de Jules Renard¹³, Mme Capponi, précise encore dans sa lettre au Monde - 14 Juin 1954 - que ce surnom de *Poil de Carotte* ne lui a jamais été donné en famille "C'est ma mère (Amélie¹⁴) qui me l'a affirmé".

Ce surnom donné habituellement en Nivernais aux enfants roux, lui avait été attribué officiellement au Lycée de Nevers par un professeur qui ne connaissait pas son nom, à l'occasion d'un petit chahut où il s'était fait distinguer. Ce surnom lui était resté auprès de ses camarades de classe. C'est l'un d'eux, Alex Grémion¹⁵ qui, bien longtemps après, l'a révélé dans un petit article paru dans la presse nivernaise.

Alexandre Grémion affirme en effet :

Renard avec deux autres élèves de Rigal, Piegoy et Mahaut¹⁶, étaient du cours de troisième que professait M. Berton? La salle de classe était celle qui est le plus près de l'église Saint-Pierre, rue de la Préfecture. Les trois Rigal étaient placés dans la partie surélevée, au fond de la classe. Ce jour-là, ils se dissipaient très probablement, puisque le professeur interrompt son cours pour les interpeller. S'adressant à Mahaut, il lui demanda son nom.

¹³ Docteur Louis Tixier, *Essai sur la vie, la maladie et la mort de Jules Renard*, éd. Journal du Centre Delanyance, Nevers 1961 (B.L.J.R.)

¹⁴ La sœur de Jules.

¹⁵ Nous n'avons pas trouvé trace de lui sur les palmarès de cette époque, mais la moitié au moins des élèves n'ont jamais eu l'honneur d'une nomination.

¹⁶ Nous n'avons pas trouvé trace de ces deux élèves sur le palmarès de troisième de 1879. N'y figurent que trois élèves de la pension Rigal : Renard, Manteau et Paillard. Même remarque que pour Grémion.

- Comment s'écrit-il ?
- M.A.H.A.U.T. répondit l'interpellé, en détachant chacune des lettres.
- Puisque vous aimez si bien chahuter, passez à la porte.

Cette petite scène ne pouvait que provoquer le fou rire dans toute la classe. Renard se distinguait probablement parmi les rieurs, puisque le professeur le désignant du doigt :

- Et vous, là, le Poil de Carotte, votre nom ?

Avant que Renard ait eu le temps de répondre, un nouveau rire général avait accueilli le surnom qui devait lui rester parmi ses camarades.

Son cours fini, le professeur, qui était un excellent homme, crut devoir faire un brin de morale ... et ses excuses aux trois Rigal.

-Il faudra vous faire à la discipline du lycée. Quand le professeur parle, vous devez rester silencieux. Votre dissipation m'a obligé de vous interpellé en termes un peu vifs, mais ne voyez là qu'une boutade, sans intention de vous vexer.

Celui qui aurait pu l'être, c'est Renard, dont le physique avait déterminé le surnom dont le professeur l'avait gratifié. Déjà observateur aigu et ironique, il ne s'en formalisa pas et ne l'oublia pas non plus, puisqu'il en fit le titre de l'ouvrage qui consacra sa réputation.

Ce ne serait donc qu'en classe de troisième que Renard aurait été affublé du surnom de *Poil de carotte*, sans doute en début d'année puisque le professeur, M. Berton, ne connaissait pas encore le nom de ses élèves. Rappelons que, comme nous l'avons signalé plus tôt, la classe de troisième faisait partie de la *division supérieure*. Renard avait donc changé de *quartier* dans le lycée et d'un quartier à l'autre, les élèves ne se mélangeaient pas et la discipline changeait de forme.

Alfred Massé qui avait été externe à l'institution Rigal de 1876 à 1881 (puis au Lycée de 1881 à 1884), y avait fait la connaissance de Jules Renard et affirme dans ses souvenirs personnels que ce sobriquet lui avait été donné par ses condisciples¹⁷. Ceci contredit évidemment l'affirmation de Léon Guichard¹⁸ qui prétend que selon le même M. Massé, le sobriquet de *Poil de Carotte* [...] de sa famille l'avait suivi à la pension¹⁹ affirmation que Léon Guichard rectifie lui-même en citant les souvenirs d'Alexandre Grémion et *Le Réveil républicain*²⁰, cités ci-dessus. Massé se serait donc contredit entre le témoignage apporté à Léon Guichard et la rédaction de ses propres souvenirs.

Jules n'a donc plus qu'un moyen d'assurer sa défense contre ce ridicule, c'est de montrer sa supériorité dans les études et il deviendra un brillant élève.

En fait le sobriquet le plus ancien de Renard semble bien différent, comme le précise Léon Guichard en citant un article du *Réveil républicain*²¹ :

Les petits camarades de Jules Renard à Chitry l'avaient surnommé "Tête de pique", à cause de son caractère rageur et batailleur. Là, serait peut-être l'origine du nom que Renard a donné à la famille de Poil de Carotte ; Lepic. En tout cas, "Poil de Carotte" ne répond qu'à la couleur de ses cheveux ; "tête de pique" peint son caractère²².

Les résultats des frères Renard.

Maurice entre dans l'enseignement secondaire spécial où il obtient d'assez bons résultats.

Les palmarès de Maurice Renard.

Classe de 3ème année : 2^e accessit de Mathématiques appliquées, et de Morale et Législation usuelle.

¹⁷ Alfred Massé, *Notes de famille et souvenirs personnels*, manuscrit, AD Ms 30, pp. 73 et suivantes.

¹⁸ Léon Guichard, *Dans la vigne de Jules Renard*, chap. intitulé : *Jules Renard au lycée de Nevers* p. 215 à 219 cet article avait paru dans le *Bulletin de la Société scientifique et artistique de Clamecy*, n°32, 1957.

¹⁹ Op. cit. p. 219 note 10.

²⁰ Op. cit. *L'origine du surnom Poil de Carotte* p. 220-221.

²¹ *Le Réveil républicain*, 28 avril 1904, Léon Guichard, op. cit. p. 221.

²² *Tête de pique*, ou bien *Tête de pioche* qui semble plus près de l'expression habituellement employée.

Classe préparatoire aux mathématiques élémentaires : 1^{er} accessit d'Excellence, Prix de Mathématiques, et de Sciences physiques et naturelles.

Classe de Mathématiques élémentaires : 2^e accessit de Mathématiques, et de Physique et chimie.

Les palmarès de Jules Renard.

Nous ne savons pas comment et où ses biographes ²³ ont pris leurs renseignements, mais ce qu'ils disent sur ce point est incomplet ou faux. Voici donc, pris sur les documents officiels, les résultats de ses six années de classe au Lycée de Nevers²⁴.

Classe de sixième : 3^e accessit de Thème latin ; 2^e prix de version latine, 1^{er} accessit de calcul.

Classe de cinquième : 1^{er} accessit de version latine.

Classe de quatrième : 2^e accessit d'excellence et de thème latin, 4^e accessit d'arithmétique et notions de géométrie.

Classe de troisième : 1^{er} prix de composition française, 2^e prix de thème latin, 2^e accessit de version latine et de vers latins, 2^e prix de thème grec et de version grecque.

Classe de seconde : 2^e prix d'excellence, 1^{er} prix de narration française, 2^e prix de narration latine et de version latine, 2^e accessit de vers latins, 1^{er} accessit de thème grec, de version grecque et d'histoire - géographie, 2^e accessit de mathématiques, 2^e prix de lecture et récitation classique, 3^e accessit de dessin d'imitation.

Classe de rhétorique : 2^e accessit d'excellence, 2^e prix de discours français, 3^e accessit de langue latine, 1^{er} accessit de langue grecque, 3^e accessit de mathématiques, 2^e accessit de physique, 2^e prix de lecture et récitation classique.

Comme on le voit d'après ces résultats, la classe de sixième fut un peu difficile pour lui, difficultés d'adaptation à sa nouvelle vie sans doute mais aussi concurrence des élèves qui dès l'âge de sept à huit ans étaient entrés dans les classes élémentaires du lycée et avaient été chauffés pour ce passage en sixième, on commençait effectivement une initiation au latin dès la classe de huitième. À la distribution des prix de 1876 il n'obtint donc que trois nominations. Cette année-là vingt-deux élèves avaient été nommés sur une trentaine que comptait la classe, certains ayant trusté cinq à sept nominations sur cinquante-six prix ou accessits décernés pour l'ensemble des disciplines.

Ce n'est guère plus brillant en cinquième ; en quatrième, il est nommé trois fois, mais son accessit d'excellence prouve qu'il était considéré par l'ensemble des professeurs, comme un bon élève. Depuis la sixième, les meilleurs de sa classe étaient des internes : Bardot Georges et Daudet Émile auxquels se joignirent en quatrième, Dalligny Jacques et en troisième, Renault Jules. Les palmarès de ces années-là prouvent que dans les classes de 6^e à 4^e, la quasi totalité des prix et accessits reviennent en général aux internes du lycée.

En troisième, Jules Renard rejoint le peloton de tête avec six nominations. Même succès en seconde avec 10 nominations dont cinq prix. Il est nommé partout sauf en Histoire Naturelle et Langues Vivantes. Il obtient même le 2^e prix d'Excellence. À ce propos, il faut noter une erreur de mémoire dans une de ses lettres à son fils Fantec²⁵ à qui un de ses professeurs avait fait miroiter le Prix d'Excellence et finalement ne l'avait pas obtenu. Pour le consoler, il conte un de ses souvenirs :

J'ai eu en seconde, je crois, une surprise comme la tienne. Il s'agissait d'un prix d'Honneur, mais on me l'a fait espérer jusqu'à la dernière minute. Tu vois ma tête à la distribution ! Tout cela est comique, dirait notre ami Capus. Il faut en rire.

Léon Guichard précise en note de son édition de la *Correspondance* que Jules Renard eut en seconde, le prix d'excellence entre autres, ce qui est inexact : il n'eut que le 2^e Prix, c'est Bardot Georges qui eut le 1^{er} Prix. Guichard rectifie lui-même cette erreur postérieurement²⁶.

²³ Léon Guichard cite ses sources : M.A. Grousset, ancien proviseur du Lycée et Massé, ancien député, qui auraient consulté pour lui les palmarès de 1876 à 1881. Il ne les a donc pas vérifiés lui-même et malheureusement ceux-ci ont été mal recopiés.

²⁴ Palmarès des années 1876 à 1881.

²⁵ *Lettre du 10 juillet 1905*, Op. cit. p. 317-319.

²⁶ *Dans la vigne ...* op. cit. p. 217.

Mais Renard dans sa lettre, fait une autre confusion. Il n'y a jamais eu de Prix d'honneur en seconde, il devait seulement faire allusion à un prix du tableau d'honneur. Au Collège et Lycée de Nevers, depuis 1832 un Prix d'honneur était attribué en classe de Philosophie au meilleur élève en Dissertation française²⁷, et en classe de Rhétorique au meilleur élève en discours français²⁸. Les palmarès de chaque année récapitulaient la liste complète des élèves ainsi primés depuis la fondation des Prix. C'est en Rhétorique que Renard faillit avoir ce prix mais c'est son ami Renault qui l'obtint (ainsi d'ailleurs que le 1^{er} Prix d'Excellence), Renard eut le 2^e prix de discours français (et le 2^e accessit d'Excellence). Ajoutons que Renault, l'année suivante, en classe de Philosophie décrocha le Prix d'honneur de Dissertation française.

Ces fameux Prix d'honneur étaient particulièrement appréciés. Le lauréat de Philosophie était accompagné à sa sortie par la fanfare, qui le suivait dans les rues de la ville. Le seul moyen de se débarrasser de ce bruyant cortège triomphal était de conduire ladite fanfare au café le plus proche et de lui payer la tournée générale²⁹.

Nous savons par une lettre à son père, que l'allemand en particulier ne lui plaisait guère et qu'il en trouvait la prononciation difficile. Quant à l'Histoire Naturelle, il préférera plus tard écrire lui-même pour notre plaisir ses propres *Histoires Naturelles*. Tout cela est confirmé par un passage de *Poil de Carotte*³⁰ : (M. Lepic était venu surprendre ses enfants à Nevers, sur leur trajet, en rangs, du lycée à la pension Rigal, après les cours au lycée du matin).

M. Lepic aime surprendre ainsi ses garçons. Il arrive sans écrire, et on l'aperçoit soudain, planté sur le trottoir d'en face, au coin de la rue, les mains derrière le dos, une cigarette à la bouche.

Poil de Carotte et grand frère Félix sortent des rangs et courent à leur père.

Tout à ses pensées tristes, Poil de Carotte répond mal aux questions de M. Lepic qui lui demande si le grec marche un peu.

Poil de Carotte : ça dépend. La version va mieux que le thème, parce que dans la version, on peut deviner.

Monsieur Lepic : Et l'allemand ?

Poil de Carotte : C'est très difficile à prononcer, papa.

Monsieur Lepic : Bougre ! Comment, la guerre déclarée, battras-tu les Prussiens, sans savoir leur langue vivante ?

Poil de Carotte : Ah! D'ici là, je m'y mettrai. Tu me menaces toujours de la guerre. Je crois décidément qu'elle attendra, pour éclater, que j'aie fini mes études.

Monsieur Lepic : Quelle place as-tu obtenue dans la dernière composition ? J'espère que tu n'es pas à la queue.

Poil de Carotte : Il en faut bien un.

Monsieur Lepic : Bougre ! Moi qui voulais t'inviter à déjeuner. Si encore c'était dimanche ! Mais en semaine, je n'aime guère vous déranger de votre travail.

La boutade de M. Lepic sur les prussiens, reflète bien, en tout cas, la mentalité, patriotique et revancharde de l'époque.

Dans une autre scène, à la fin d'un trimestre, dès leur retour à la maison, M. Lepic examine leurs bulletins trimestriels³¹.

M. Lepic se promène, selon la coutume, d'une fenêtre à l'autre. Il relit les bulletins trimestriels de ses fils, surtout les notes écrites par M. le proviseur lui-même : celle de grand frère Félix :

"Étourdi mais intelligent. Arrivera."

Et celle de Poil de Carotte :

" Se distingue dès qu'il veut, mais ne veut pas toujours."

²⁷ La réforme de 1830 ayant supprimé l'usage du latin pour l'enseignement de la philosophie et l'oral de cette épreuve au baccalauréat, le prix d'honneur qui auparavant était attribué au *Discours latin* l'était dorénavant au *Discours français* qui devint ensuite *Dissertation française*. C'était en fait une dissertation philosophique.

²⁸ Usage également suivi dans d'autres lycées.

²⁹ Voir à ce propos les souvenirs d'Achille Millien que nous reprenons dans le chapitre de l'histoire du lycée correspondant à son époque.

³⁰ Op; cit. , *Le Porte-plume*, p. 88-91.

³¹ *Poil de Carotte*, op. cit., *Les Poux*, p. 102.

L'idée que Poil de Carotte est quelquefois distingué amuse la famille.

Les résultats de Jules Renard étaient quand même meilleurs que ceux de *Poil de Carotte*.

Après donc une seconde assez brillante, la classe de rhétorique s'annonçait assez bien, le 4 décembre 1880, il écrit à son père ³² :

Je viens d'être premier en mathématiques et septième en discours latin [...] Pour cette dernière place, j'évite tout commentaire, étant donné mes idées, que tu connais d'ailleurs, sur toute composition en général et le discours latin en particulier.

En rhétorique, il fut aussi nommé sept fois. Il obtint même des accessits en mathématiques et en physique. Les meilleurs de la classe, avec lui, étaient des internes : Renault Jules qui obtint le Prix d'Honneur avec dix nominations, puis Dalligny Jacques, Déchez Émile et Sallé Louis, tous trois nommés comme lui sept fois.

À cause de son 2^e prix de discours français, sans doute, M. Roy, lui voyait-il un avenir d'homme de lettres mais avec beaucoup de réserves, comme s'en souvient Jules Renard³³.

Un de mes professeurs de rhétorique, M. Roy, me disait : "Vous passerez par l'École Normale et vous ferez tout de suite de la littérature. Mais je vous en supplie, n'écrivez pas avant d'avoir trente ans." Je les ai, et quatre ou cinq livres derrière moi. Sais-je mieux ou moins bien écrire que si je n'avais jamais écrit ?

Son professeur de rhétorique, au lycée Charlemagne, M. Séailles, ne semblait pas plus perspicace, c'est ce qu'il raconte à son père le 4 novembre 1882 ³⁴:

Il y a bien certaine appréciation de mon professeur. Je te la donne pour ce qu'elle est. "Vous devez être travailleur et chercheur, mais (je traduis ici sa pensée qu'il a voilée un peu plus, par politesse) votre intelligence est lourde, épaisse, tout allemande. Quant à la valeur littéraire de vos dissertations, n'en parlons pas. Vous écrivez mal sous tous les rapports. Vous avez un style de médecin ! Presque de pharmacien !"

En somme, monsieur me voit à sa manière : j'ai l'esprit d'un droguiste, ou à peu près ; et, s'il ne suffisait pas au pénible chercheur de broyer des herbes, il pourrait encore chercher ailleurs. Un journal d'un sou l'accepterait comme bâtisseur de faits divers.

"Vous n'avez sans doute pas lu d'écrivains imagés."

Non, monsieur. Je n'ai lu que Victor Hugo, Lamartine et Musset. Vous voyez ce qu'il m'en reste. Mais soyez tranquille : on demandera à d'autres plus d'éclat et de lumières, désespéré si au feu de ces autres on ne peut allumer que son fourneau d'alchimiste.

Je n'aurais jamais eu ce rêve parmi mes rêves. Quelle chute !

Si ce malheureux plus tard n'arrive pas, comme on dit, les plus indulgents ; les plus sensibles, le plaindront : "C'était pourtant un bon travailleur !"

Oui, mais ce n'était que ça !

Allons regarde en face le devoir. Emplis bien ta tête de cette grande idée qu'il faut faire son devoir : cela te suffira. Quelques ironiques diront que c'est peu, mais, toi, tu te consoleras en croyant que c'est tout. Il paraît que ce n'est pas rare, un bon travailleur. J'en cherchais, et j'en suis un. Il s'agit tout bonnement de connaître les choses.

Renard apparaît, ulcéré par le jugement de son professeur, quasi désespéré quant à son avenir littéraire. Il serait intéressant d'avoir sa copie avec les annotations de Séailles. Mais les rhétoriciens de l'époque accordaient beaucoup d'importance au travail sur les métaphores plus ou moins conventionnelles, le style *imagé*. Jules Vallès dans *Le Bachelier* dénonce ces artifices auxquels il oppose l'expression vraie et la plus simple possible de la réalité.

Autre travers professoral, implicitement dénoncé ici par Renard, la tendance à passer d'un jugement technique sur un travail d'élève à un jugement de valeur sur sa personnalité et même sur sa carrière future. De même lorsque Péguy était élève (en khâgne³⁵) au lycée Lakanal, son professeur de lettres avait-il écrit sur son bulletin qu'il ne serait jamais capable d'écrire une

³² *Correspondance, 1864 - 1910*, éd. Léon Guichard, Paris, Flammarion, 1953, p. 11.

³³ *Journal*, op. cit., 22 février 1894, p. 162

³⁴ Cité par Louis Tixier, op. cit. p. 17.

³⁵ Pour les non-initiés, les deux classes de préparation post-baccalauréat, au concours d'entrée à l'École Normale Supérieure, portent le nom officiel de *Lettres Supérieures* et *Rhétorique Supérieure* (ou 1^{ère} supérieure) et dans l'argot des lycéens : *Hypokhâgne* et *Khâgne*. Leurs élèves s'appellent des *Khâgneux*.

page de français correct. Par contre il avait eu un prix de gymnastique. Nul professeur n'est bon prophète pour l'avenir de ses élèves.

Jules Renard et sa mère.

Jules Renault comme nous l'avons vu, était très lié à Jules Renard dont il demeurera l'ami et plus tard le médecin de famille. Nous savons grâce à l'ouvrage du Docteur Tixier que Renault décrivait son camarade ³⁶ :

comme un grand garçon aux cheveux roux, piolé, protégeant le faible contre le fort (Massé) ³⁷et sensible aux injustices. Au demeurant, un peu mou et lymphatique.

Cette remarque de Renault est confirmée par une autre d'Alfred Massé, rapportée par Léon Guichard :

Je n'ai de lui à cette époque lointaine que deux souvenirs précis : le sobriquet de Poil de Carotte qui, de sa famille, l'avait suivi à la pension, et sa réputation, passée de la cour des grands dans la nôtre, de prendre en toutes circonstances la défense de ceux contre lesquels s'exerçait, souvent sans pitié, la malignité des camarades. De là des rixes et des batailles dont l'écho était parvenu jusqu'à nous.

Léon Guichard commente ainsi cette remarque : *Cette attitude de "redresseur de torts" concorde tout à fait avec les sentiments juvéniles qui s'affirment dans la lettre du 4 décembre 1880, où Jules Renard exprime à son père les sentiments que lui inspirent et son professeur de rhétorique et le directeur de l'institution Saint-Louis, M. Rigal.*

Toujours selon le Dr Tixier, *Il arrivait souvent au docteur Renault, les jours de sortie, de déjeuner au restaurant avec Mme F. Renard et ses deux fils, et il n'a jamais assisté - m'a-t-il dit - à des scènes du type Mme Lepic et Poil-de-Carotte. Sa maman semblait assez tendre pour lui, tout en lui reprochant parfois, gentiment du reste, sa légère paresse, en lui disant qu'avec ses moyens, il pouvait faire beaucoup mieux dans ses études.*

Le docteur Tixier donne à ce sujet un témoignage personnel ³⁸ :

Cette impression m'a du reste été confirmée par la cousine de J. Renard, Mme Capponi, de Nantes, dans des lettres personnelles. Elle m'a envoyé copie de la belle lettre qu'elle avait adressée à M. Henriot, critique littéraire au "Monde", à la suite d'un de ses articles.

Elle est reproduite, page 53, de la "Correspondance inédite" de Léon Guichard. Mais je ne puis résister au désir d'en citer quelques extraits :

"Il y a une sorte de légende affreuse qui s'est faite sur J. Renard enfant martyr et sur sa mère ... Cette transformation est évidemment le fait du littérateur. Voici d'ailleurs ce qu'il écrivait à mes parents : "Un détail, mettez-vous dans vos chères boules que je ne fais jamais de personnalité dans ce que je peux écrire. Je prends mes mots où je les trouve et je les dénature comme il me plaît. Le littérateur ne vous regarde pas. Je me f... un peu de moraliser mes semblables et je ne tiens qu'à faire de la littérature. Voilà ! Embrassades multiples."

Il semble sûr en effet, par tous les témoignages que j'ai pu recueillir, que jamais Jules Renard ne fut dans son enfance le petit personnage odieusement persécuté qu'il a décrit et qui a consacré sa réputation littéraire.

Dans une note du manuscrit de "Poil de Carotte", appartenant à Sacha Guitry - note relevée par Léon Guichard - il dit avoir eu l'intention d'écrire une préface pour dire qu'il n'avait jamais été si malheureux que cela. De plus il explique dans son "Journal", 19 mars 1889³⁹, que c'est le comportement de sa mère envers sa femme qui l'a poussé à écrire "Poil de Carotte".

Nous avons abondamment cité le docteur Tixier, car il résume admirablement cette question.

³⁶ Op. cit. p. 15.

³⁷ *Le faible* : Jules Renault semble-t-il, Massé (Auguste de Germigny dans le Cher, qui était en rhétorique quand eux-mêmes étaient en troisième, et également pensionnaire à l'Institution Rigal, ne pas confondre avec Alfred Massé, le futur député de la Nièvre qui était plus jeune de six ans, que Jules Renard.)

³⁸ Op. cit. p. 16.

³⁹ Petite erreur de date : 12 mars 1889. - *Paroles de belle-mère.* (En marge de ce paragraphe, Renard a écrit, lors de la lecture qu'il fit de son "Journal" à partir du 25 janvier 1906, cette note : "C'est cette attitude avec ma femme qui m'a poussé à écrire "Poil de carotte". Notons que Renard dans le *Journal* ne met jamais de majuscule à carotte.

Ceci évidemment contredit la thèse de Léon Guichard dans *Renard*⁴⁰ qui veut absolument que Madame Renard soit le modèle exact de Madame Lepic ou alors, il faut ajouter à ce personnage un talent de dissimulation tel qu'en présence d'un tiers (un condisciple de son fils) elle fût capable d'apparaître très différente.

Les condisciples de Jules Renard.

Pour en revenir à son parcours scolaire, si, en sixième, vingt-deux élèves de sa classe étaient mentionnés au palmarès, ils n'étaient plus que onze ou douze en seconde et première. Les meilleurs élèves trustaient les mentions dans toutes les disciplines et l'effectif des classes diminuait au fil des années. Dans sa lettre à son père du 4 décembre 1880⁴¹ (il était alors en rhétorique), il déclare :

Nous sommes dix-huit ou vingt élèves.

Cependant, malgré ses bons résultats, Jules Renard se fit coller au Baccalauréat ès - lettres (1^{ère} partie) alors que son ami Renault était reçu. Celui-ci fera une classe de Philosophie très brillante, obtenant à nouveau le Prix d'Honneur et deviendra bachelier en 1882. Jules Renard, sur les conseils de M. Rigal partit pour Paris où il devint externe au Lycée Charlemagne pour repasser son baccalauréat, qu'il obtint cette fois-ci, la 1^{ère} partie en 1882⁴² et la 2^{ème} l'année suivante, tout en commençant à préparer le concours d'entrée à l'École Normale Supérieure mais il renonça très vite à cette orientation.

Nous venons de rencontrer quelques condisciples de Jules Renard. Au fil des ans et des arrivées et départs, nous en avons identifié trente et un sur les palmarès de sa classe et, chose curieuse, six seulement sont originaires de Nevers⁴³, dix-huit viennent de la région⁴⁴, sept sont nés plus loin⁴⁵. Étaient-ce des nivernais de passage ou d'adoption ? Force nous est de constater par cet échantillonnage que le lycée de Nevers n'était nullement refermé sur sa ville en ce qui concerne l'origine de ses élèves.

Bien entendu, le nombre des internes était important, vingt-deux sur trente et un, et en plus, trois autres étaient pensionnaires à l'Institution Saint-Louis : Jules Renard bien sûr mais aussi Manteau et Paillard.

Dans ce lycée qui devait compter de quatre cent cinquante à quatre cent soixante-dix élèves selon les années⁴⁶, Jules Renard devait connaître d'autres condisciples que ceux de sa classe, en particulier ceux qui étaient comme lui pensionnaires de l'Institution Rigal. Sur le palmarès de 1881 (il achevait sa Rhétorique), nous avons relevé trente-sept élèves dans ce cas. En comptant ceux qui n'avaient obtenu aucune mention, on peut compter qu'ils étaient environ soixante à soixante dix qui, chaque jour de classe, déambulaient en rang à travers la ville entre la pension et le lycée et passaient ensemble de longues heures en étude⁴⁷.

Quatre fois par jour les élèves font la même promenade. Très agréable dans la belle saison, et, quand il pleut, si courte que les jeunes gens se rafraîchissent plutôt qu'ils ne se mouillent, elle leur est hygiénique d'un bout de l'année à l'autre. Comme ils reviennent du lycée ce matin, traînant les pieds et moutonniers

Sans compter les fameuses promenades des jeudis et dimanches :

⁴⁰ Léon Guichard, *Renard*, La bibliothèque idéale, Gallimard, Paris, 1961, *L'homme dans l'œuvre*, p. 81 et sg.

⁴¹ déjà citée plus haut.

⁴² Bien qu'il ne fût plus élève du Lycée de Nevers, son nom figure dans le Palmarès de 1882 dans la liste des bacheliers de l'année.

⁴³ Bacquelin Antoine, Couturier Émile, Giraud Hubert, Guillerand Alexandre, Mouton Honoré, et Renaudin Camille.

⁴⁴ Bardot Pierre de Chevenon, Dalligny Jacques de Cosne, Vacant Paul de Saint-Bénin-D'Azy, Baylou Félix de Chatillon-en-Bazois, Paillard Jules de Villiers-le-Sec, Virlogeux Jules de Decize, Tapin Victor de Brinon-les-Allemands, Mallet Charles de Limon, Girard Henri de Fours, Destureaux Joseph de Coudroy, Girard Georges de Saint-Honoré-les-Bains, Daudet Émile de La-Chapelle-Saint-André, Renault Jules de Prémery, Choubley Gabriel de Château-Chinon, Sallé Louis de Neuvy-sur-Loire, Bossu Paul de Montceaux-le-Comte, Manteau Alfred de Laverdines (Cher) et Déchez Auguste de Bouhy (Cher).

⁴⁵ Jules Renard à Laval (en réalité à Châlons-du-Maine, près de Laval, Mayenne), Buhler Romain à Châtellerault (Vienne), Bonnelet Louis à La-Roche-sur-Yon (Vendée), Darlay Léon à Prez-sous-la-Fauche (Haute-Marne), Boussavit Auguste à Paris, Perrin Edmond à Tarascon et Chamayou Louis à Villafranca (Espagne).

⁴⁶ Il y en avait 467 en 1882 dont 223 pensionnaires.

⁴⁷ *Poil de Carotte*, op. cit. *Le Porte-plume*, p. 88.

Je me rappelle souvent non sans mélancolie, car elles n'étaient pas toutes gaies, mes promenades du jeudi et du dimanche.

Quand on ne savait plus où aller on se dirigeait vers les sables. On dévalait par une pente étroite, sinieuse, glissant de la cathédrale démesurée⁴⁸; on arrivait à l'improviste sur la Loire qui nous accueillait trop brusquement, avec son odeur fade, ses flots débordés ou ridiculement réduits ; on était déjà las et il fallait revenir et remonter.

Mais plus tard, un poète, car ce membre de la municipalité devait être un poète, s'avisa qu'il n'y avait qu'à démolir deux ou trois mesures, pour créer, de la place qui mérita dès lors de s'appeler place de la République, un horizon digne d'un grand fleuve devant les regards fixes d'Adam Billaut et de Claude Tillier qui le contemplant.⁴⁹

Bientôt quelques coups de pioche avaient comme élargi la Loire sans détériorer la cathédrale.... Et maintenant vous revenez de cette promenade, les yeux si ensoleillés que la "boite", comme vous dites encore par habitude, prend et garde quelques minutes des airs de jardin, et que votre récréation s'achève sans fatigue par quelques tours d'une nonchalance académique.

Parmi les autres élèves du lycée à cette époque certains seront connus plus tard, comme Émile Baffier ou Marius Gérin. Figurent aussi des noms de familles, dont les enfants se succèdent au lycée de génération en génération⁵⁰. Quels sont ceux que Jules Renard connaissait et fréquentait ? En 1909, dans son discours, il déclare :

Je vous revois, mes chers camarades, comme si vous tenant par le bras, je me promenais en rond, avec vous dans la cour. Ne fais-je pas en ce moment, sur ce papier, ma dernière composition française de fin d'année ? Oui, il me semble que ceux d'il y a un quart de siècle, c'est encore vous ; comme enchantés par quelque fée, vous étiez restés là, tandis qu'à mes risques, j'allais à l'aventure. L'illusion m'est d'autant plus facile que feuilletant ces jours-ci vos derniers palmarès, j'ai d'abord cru relire les noms des élèves d'autrefois récompensés, mais ce sont les noms des fils qui se couronnent d'un laurier héréditaire, et continuent brillamment les succès de leurs papas. Du moins on dirait que chaque génération fournit à chaque classe renouvelée, des éléments invariables.

En réalité Jules Renard, en composant ce discours pour la Distribution des Prix de son vieux lycée, rédigeait bien sa *dernière composition française* puisqu'il devait mourir le 22 mai 1910, et le 29 juillet suivant, Alfred Massé, Député de la Nièvre et vice-président de l'Association des Anciens Élèves, qui présidait à son tour la Distribution des Prix⁵¹ faisait l'éloge funèbre de son ami et condisciple en assurant les élèves qu'ils ne sauraient se choisir un idéal d'amitié meilleur ni plus élevé que celui que Jules Renard leur proposait dans son discours de l'année précédente.

Alfred Massé⁵², né le 2 juin 1870 entra donc en 1876 à l'institution Rigal où se trouvait déjà Jules Renard, puis au Lycée en sixième en 1881 alors que Jules Renard était en Rhétorique, il y resta jusqu'en 1884 pour aller achever ses études au Collège Sainte-Barbe à Paris⁵³. Malheureusement les palmarès de 1882 à 1884 ne contiennent aucune trace de son nom, par contre nous avons retrouvé ceux de trois de ses camarades, qu'il cite : Maurice Legrand qui devait par la suite se faire connaître sous le nom de Franc-Nohain a pu croiser au lycée la silhouette de Jules Renard. Il y entre en effet en septième en 1881 et y poursuit brillamment ses études jusqu'en 1888, trustant les Prix d'Excellence et finissant en Rhétorique avec le Prix de l'Association des Anciens Élèves et le très convoité Prix d'Honneur de discours français. Massé cite également un Perrot qui fit une brillante carrière de professeur à la faculté des sciences de Besançon, sans doute une erreur orthographique, car nous n'avons trouvé qu'un François

⁴⁸ La pension Rigal se trouvait sur la route de Paris, (Avenue Colbert), donc relativement près du Lycée. Pour se rendre sur les rives de la Loire, ils devaient sans doute traverser le vieux quartier en direction de la rue de Loire et de la place Mossé.

⁴⁹ Allusion à la création de la montée des princes avec ses jardins dans lesquels se trouvent les bustes de ces écrivains.

⁵⁰ Par exemple : des Soumier, Cornu, Frébault, Coquillat, Virlogeux, Langeron, Lhoste, Bossu, Prêtre, Benoist, Bardin, Merland, Chautard, Naudin, Boizot, Gravier, Michon et plusieurs Renard.

⁵¹ Palmarès de 1911.

⁵² Pour Massé comme pour Legrand / Franc-Nohain, Perreau et Bluzet, voir les notices qui leur sont consacrées dans la partie de notre histoire du lycée correspondant à la période de fin d'études au lycée.

⁵³ Alfred Massé op. cit.

Perreau qui entre en 1883 en 4^e année de l'Enseignement Spécial, où il figure seul au palmarès, empochant tous les prix, décroche le Baccalauréat de l'Enseignement Spécial l'année suivante, puis entre en classe de Mathématiques - Elémentaires et enlève à la fois le prix d'Excellence et le Baccalauréat ès - Sciences complet. Enfin il évoque René Bluzet qui entre en 1883 en 2^{ème} année de l'Enseignement Spécial, truste les prix d'excellence, puis passe en 1885 en classe de seconde de l'enseignement classique, décroche, en 1887, la première partie du Baccalauréat ès - lettres en classe de Rhétorique. Il entre à l'École militaire de Saint-Cyr, (il suffisait alors de la première partie du Baccalauréat pour se présenter au concours), il encadrera sous la direction de Joffre la colonne qui parviendra à Tombouctou, achevant la conquête du Sahara, et sera tué sur le front au début de la guerre de 1914-18, comme commandant d'une brigade. Ces deux derniers n'ont certainement pas rencontré Jules Renard au Lycée, mais ont dû en entendre parler par Alfred Massé qui semble avoir noué des liens d'amitié avec eux.

Jules Renard, quant à lui, évoque au fil des pages de son *Journal* quelques condisciples de sa classe ou plus âgés ou plus jeunes, certains sans les nommer, par discrétion peut-être.

Les uns rencontrés au hasard de ses déplacements, d'autres venus le voir expressément soit pour se rappeler à son bon souvenir soit pour solliciter son aide. La plupart du temps il semble très gêné en leur présence, n'osant pas couper court malgré l'importunité de leur venue. Souvent, il se force à paraître aimable et enchanté de ces retrouvailles⁵⁴.

Le copain qui vous fait une visite parce qu'il a lu votre nom dans les journaux.

On le reçoit froidement, mais il est exubérant, et il dit :

- Te rappelles-tu la pile que je t'ai flanquée un jour ?

À Madame :

- Si vous aviez vu ! Il me mordait, rageait et hurlait !

À moi :

- Tiens, voilà comment je t'ai pris.

Et il fait voir sur l'enfant. Il simule la lutte.

- Absolument comme ça ! Tu ne m'en veux pas ? Ah ! Pour la tête, tu es un malin, mais, par exemple, pour le corps, tu n'as jamais été qu'un freluquet. Tout le monde te tombait dessus. Ah ! T'en as reçu, mon vieux, des tripotées !

L'imbécile ! Il va rester à déjeuner. Et je l'invite à déjeuner ! Et il passera la journée !

Certains même ne furent que les condisciples de son frère Maurice, donc de deux ans au moins plus vieux que lui et ils ignorent tout de la carrière de Jules Renard ⁵⁵:

Visite d'un ancien camarade de Maurice⁵⁶, élève du père Rigal. Oh ! L'homme sinistre ! À quoi sert-il ? Il est utile comme un cheval qui traîne des choses.

Il dit : "Je me rappelle de ... "

- Vous ne me reconnaissez pas ! Tout le monde me reconnaît, pourtant.

On le retient à cause des souvenirs.....

On fait effort. On a peur de le froisser.

Tout de même, il n'ose pas aller trop loin, et il part en disant : "Au revoir, monsieur Renard."

- On a joué une pièce de vous, dit-il. Je ne me souviens pas.

Il n'y a qu'avec ces hommes-là qu'on renonce à parler de soi, tant c'est inutile.

.....il tient lui aussi, à être reconnu, à avoir une personnalité. Je m'excuse : moustaches en plus, cheveux en moins, "et puis, vous étiez plus grand que moi. J'avais pris l'habitude de vous regarder de bas en haut". Enfin je reconnais les plis du rire du jeune homme qu'il était.

.....

- Et les Belleville ? Vous rappelez-vous les deux frères Belleville ?

Il n'est même pas surpris que je détourne la conversation.

Nous avons retrouvé un Belleville Louis, de Cornusse (Cher), institution Rigal, qui était en 5^e lorsque Jules Renard entra en 6^e. Le deuxième Belleville devait être dans l'enseignement spécial avec Maurice et son camarade importun, mais il ne figure pas sur les palmarès.

⁵⁴ *Journal*, op. cit. 15 janvier 1894, p.157.

⁵⁵ *Journal*, op. cit. 8 février 1901, p. 498-499.

⁵⁶ Maurice était décédé le 22 janvier 1901.

Pour d'autres, il semble presque bouleversé de leur déchéance générale ⁵⁷ :

Quand nous avons dix-huit ans, il était le plus jeune, le plus riche et le plus heureux. Je viens de le rencontrer dans la rue. Les yeux se reconnaissent et se détournent. Il n'est plus jeune. La figure n'a plus de finesse, le vêtement, plus d'élégance. Ce qu'il regarde dans cette glace, ce doit être non sa moustache, mais les boutons de sa figure.

Sans se hâter, il va à son bureau du Crédit Lyonnais.

Il semblait né pour ne rien faire. Que lui est-il arrivé ? Que sont devenus son père et sa mère, cette grande dame qui tenait un café en personne qui n'en a pas besoin ? Mais il faut bien s'occuper, dans la vie.

D'autres noms et d'autres silhouettes apparaissent au fil des souvenirs de Jules Renard. Il était très déçu en les retrouvant, en général, et rares étaient ceux qui lui restaient sympathiques ⁵⁸ :

Seuls, Dalligny, devenu brun, Renault, médecin, et Mignot, chirurgien décoré - qui jadis, au lycée de Nevers, gagnait sa place sur le banc le plus élevé en longeant les murs -, me sont sympathiques.

Le sourire et la voix, vingt-trois ans après, sont les mêmes.

Je suis mal à l'aise.

Nous avons parlé plus haut de Renault, ami et médecin de Jules Renard, Dalligny Jacques, de Cosne, interne, figure au palmarès de 1876 en 6^e et sur celui de 1877, en 5^e, comme Jules Renard, il n'apparaît pas ensuite. Un Mignot René, de Pougues, interne apparaît au palmarès de 1877 en classe de 3^e (Jules Renard était alors en 4^e), en 1878 en 2^e et en 1879, en rhétorique. Peut-être a-t-il quitté alors le lycée.

Dans l'ensemble, la plupart de ses anciens condisciples ignoraient l'écrivain qu'il était devenu, et cette ignorance l'affectait⁵⁹.

12 novembre. - Vexé par l'accueil des Nivernais hier soir, consolé par l'article de "La Tribune" de ce matin.

Les Nivernais. Dîner. Soirée douloureuse. Quelles gens !

Un commandant, originaire de Grenois - il me dégoûte de Grenois -, qui revient du Tchad ; le vieux sculpteur Boisseau qui doit être un ... brave homme ; un pharmacien enrichi par une lotion, un avocat qui me crie : "Hé ! Jules !"

Un fond réactionnaire. Tous satisfaits. Honneur au nouveau venu ! dit Boisseau.

L'honneur, c'est d'être assis à sa droite. Il raconte des histoires ennuyeuses, avec des dates d'une précision !

Et le dîner ! Du gibier, des sauces effroyables. Heureusement, on peut boire de l'eau et ne pas fumer. On en est quitte pour admirer la forte génération qui nous précède.

On a parlé de "Poil de carotte", réclamé mon concours pour organiser une soirée. Mais à la fin, Renault me présente encore un monsieur, qui me dit :

- Renard, de Nevers ?

- Non, monsieur.

- Êtes-vous parent avec ... ?

- Tous les renards sont plus ou moins parents.

Zut ! Je veux bien me moquer de la célébrité, mais pas avec ces gens-là.

Je reviens énervé au point que Marinette me dit :

- Pauvre gros !

Le Nivernais est un être plat, sans esprit pratique, et le moins littéraire qui soit. Des peintres au mètre, oui, des sculpteurs pour bustes sur bornes, mais pas un artiste !

Presque tous décorés d'ailleurs.

On entend :

- Je suis de l'Université. Je peux en causer, des nouveaux programmes !

- Évidemment.

⁵⁷ *Journal*, op. cit. 13 janvier 1908, p. 908.

⁵⁸ *Journal*, op. cit. 12 novembre 1904, p. 734-735.

⁵⁹ *Ibidem*.

Et pas un mot d'esprit ! On n'y parle ni politique, ni religion. Oui, mais on s'y embête, car vous ne vous flattez pas d'y parler en artistes.

Des gens qui viennent là parce qu'ils ne vont jamais nulle part.

Le pharmacien me dit :

- Mon vieux, j'ai reçu, d'une femme, une lettre de quatre pages, pour ma lotion. J'en ai plus de quatre cents comme ça. Tu devrais venir les lire : tu en ferais des livres. C'est autre chose que du "Poil de carotte", ça !

Ah ! Quand un homme a réussi, et qu'il est bête, c'est une insulte aux étoiles.

Cette charge contre les Nivernais en général appelle quelques commentaires.

Il devait s'agir d'une réunion d'anciens élèves, peut-être du banquet annuel de l'*Amicale des anciens élèves du collège et lycée de Nevers*, étant donné que Renard ne semble y rencontrer que des anciens du lycée. Rappelons qu'elle avait été créée en 1871, et ses statuts déposés en 1873. Le commandant, retour du Tchad doit être ce René Bluzet dont parlait Massé. Nous n'avons pas cherché qui pouvait être ce pharmacien dont il assassine la bêtise.

Un mois auparavant, le 31 octobre, Renard avait fait une conférence à Nevers, à l'*Amicale des Institutrices et Instituteurs nivernais*, sur le théâtre, et avait eu une toute autre impression⁶⁰:

Très bien. Première partie : applaudi à chaque instant. Le milieu les intéresse. La fin les frappe.

Et quelques mois plus tard, il fit un discours pour la distribution des prix à Châtillon-en-Bazois où son ancien condisciple de la pension Rigal, Léger, était maire. Succès, le sous-préfet et l'inspecteur d'académie y assistaient, mais à leur propos, il note ⁶¹ :

Lui et l'inspecteur d'académie, ils ont des figures comme si je leur avais volé la place.

Les instituteurs appréciaient-ils mieux Jules Renard que les anciens lycéens, tous réactionnaires, disait-il d'eux ? Renard était un homme de gauche, anti-clérical, ami de Zola et de Jaurès, défenseur de Dreyfus, politiquement loin sans doute de leur milieu petit bourgeois. D'ailleurs à Châtillon-en-Bazois, Léger note bien :

- Je croyais, dit Léger, qu'il y aurait plus d'hommes. Je suis un peu déçu. Ils ont peur. Le château les surveille, et ceux qui viennent sont notés.

- Moi, je trouve qu'il y a bien assez de monde.

- Oh ! Il y en a tout de même beaucoup.

Cette atmosphère d'espionnage et d'intimidation du "château" nous renvoie à maintes pages du *Journal* et des autres œuvres de Renard. Les instituteurs, qui à cette époque, après des années de lutte, organisaient leurs syndicats, d'abord dans la plus parfaite illégalité⁶², devaient se sentir proche de Jules Renard. Cela apparaît bien dans la remarque de l'instituteur de la commune :

- On connaît plus "Poil de carotte" que vous, me dit le maître d'école.

- Oui ! Il a pris ma place.

- Vous l'avez écrit pour ça.

C'est le seul compliment que j'aie reçu.

La remarque d'ailleurs est très bonne, et déjà ses textes figuraient dans les livres de classe, et lui-même s'entendra dire, par un enfant : *Jules Renard ? C'est un auteur de dictées.*

Quant au maire, il s'agit sans doute de Ludovic Léger, de Châtillon-en-Bazois, institution Rigal, qui était déjà sur le palmarès de quatrième en 1876, quand Jules Renard entra en sixième, il y figure chaque année jusqu'en classe de philosophie en 1880 où il fut reçu au baccalauréat.

Mais s'il noue de bons rapports avec les instituteurs de la Nièvre, comme en témoignent ses conférences ou sa correspondance avec Isidore Gaujour, il persiste à penser que les Nivernais en général sont réfractaires à toute culture littéraire. On le voit en particulier dans sa correspondance avec Marius Gérin, Paul Cornu ou Bachelin.

⁶⁰ *Journal*, op. cit. 31 octobre 1904, p. 733.

⁶¹ *Journal*, op. cit. 8 août 1905, p. 777.

⁶² Voir notre introduction à *Jules Renard, Causerie sur le théâtre (29 octobre 1904)*, in *Association "Les Amis de Jules Renard"*, vol. 1, Nevers, 2000. p. 13 à 16.

Vous savez mieux que moi, écrit-il à Marius Gérin ⁶³ puisque vous vivez à Nevers, combien les Nivernais sont insensibles à tout ce qui n'est que littérature. Votre hommage à Tillier m'a donc fait un réel plaisir [...] Il me serait très agréable d'être lu par des hommes comme vous [...] mais mon ambition locale ne va pas plus loin, je vous le jure. Au contraire, j'ai toujours répondu par un refus aux directeurs des journaux nivernais qui désiraient reproduire des pages de moi. [...] J'ai pour agir ainsi des raisons spéciales que je vous dirai quelque autre fois.

Nous ne connaissons pas explicitement ses raisons, toujours est-il que ce n'est que très tard et à la suite de multiples sollicitations de ses amis nivernais, qu'il consentira à la publication locale de quelques-unes de ses œuvres. Sans doute avait-il gardé de la plupart de ses camarades, qui étaient devenus des notables locaux, un jugement peu flatteur sur leurs intérêts littéraires et artistiques.

Les professeurs de Jules Renard.

Au cours des six années que Jules Renard passa au lycée il connut deux proviseurs, MM. **Canet** et **Guerreau**, trois censeurs, MM. **Bennetot**, **Igier** et **Tavernier**. Mais l'aumônier, M. l'**Abbé Fouché** (officier d'Académie) resta inamovible tout comme M. **Mallarbeau** (officier d'Académie), professeur de mathématiques et M. **Ratisbonne**, professeur de Physique, Chimie et Histoire naturelle (qui sera nommé officier d'Académie en 1879), évoqué brièvement dans le *Journal*, à propos des récréations pseudo scientifiques dans le salon de Mme de Loynes⁶⁴,

Les rayons Rœhgen, une plaisanterie enfantine. Ça me rappelle les expériences de chimie puérile de mon professeur Ratisbonne. C'est beaucoup moins joli qu'un rayon de soleil.

M. **Guerby** fut le professeur d'Histoire du lycée pendant le séjour de Jules Renard (sauf pendant l'année scolaire 1877/78 où il fut remplacé par M. **Lehuteur**). Mais il reprit son poste l'année suivante avec le titre d'officier d'Académie.

Dans *Poil de Carotte*, un passage le concerne sous le nom de M. Legris ⁶⁵:

De Poil de Carotte à M. Lepic.

Mon cher papa,

Je viens de remettre ton lièvre à M. Legris, notre professeur d'histoire et de géographie. Certes, il me parut que ce cadeau lui faisait plaisir. Il te remercie vivement. Comme j'étais entré avec mon parapluie mouillé, il me l'ôta lui-même des mains pour le reporter au vestibule. Puis nous causâmes de choses et d'autres. Il me dit que je devais enlever, si je voulais, le premier prix d'histoire et de géographie à la fin de l'année. Mais croirais-tu que je restai sur mes jambes tout le temps que dura notre entretien, et que M. Legris, qui à part cela, fut très aimable, je le répète, ne me désigna même pas un siège ?

Est-ce oublié ou impolitesse ?

Je l'ignore et je serais curieux, mon cher papa, de savoir ton avis.

Réponse de M. Lepic.

Mon cher Poil de Carotte,

Tu réclames toujours. Tu réclames parce que M. Jâques t'envoie t'asseoir et tu réclames parce que M. Legris te laisse debout. Tu es peut-être encore trop jeune pour exiger des égards. Et si M. Legris ne t'a pas offert une chaise, excuse-le : c'est sans doute que trompé par ta petite taille, il te croyait assis.

Dans *La lanterne sourde*, une page lui est consacrée⁶⁶, où il apparaît sous le nom de *Guerbot*. Nous ne savons pas s'il était sourd comme l'affirme Renard, ni si celui-ci est le coupable de cette moquerie facile, mais l'anecdote est vraisemblable et témoigne bien de sa volonté de souligner le caractère sans pitié des enfants.

"M'sieur, aller aux lieux ?"

⁶³ *Lettre du 9 mai 1903* Op. cit. p. 281.

⁶⁴ *Journal*, op. cit. 10 avril 1897, p. 319.

⁶⁵ Op. cit., *Lettres choisies*, p. 111-112.

⁶⁶ *La lanterne sourde, Têtes branlantes, L'âge sans pitié*, éd. Pléiade T1 p. 605.

Notre professeur d'histoire, M. Guerbot, dur d'oreille, n'entendait pas ; mais il voyait le signe des doigts, le remuement des lèvres et comprenait.

"Allez, mon enfant", disait-il.

On pouvait lui poser des questions extraordinaires : "M'sieur, comment vous portez-vous ? M'sieur, qu'arrivera-t-il ensuite ?" il ne refusait jamais :

"Allez, mon enfant" disait-il.

Or, l'esprit venait à nous manquer et nous étions las de rire, quand je résolus de m'illustrer par mon audace.

Veuf, M. Guerbot avait, nous le savions, une fille trop grande, maigre et pâle, toujours souffrante, point mariable, qu'il soignait maternellement, qu'il promenait chaque soir après la classe, sur les plus larges trottoirs. Il lui vouait son humble vieillesse.

Je me levai à demi de mon banc, et je dis aux camarades :

"Eh ! Les gars ! Écoutez-moi ça."

Puis serrant les jambes comme pour contenir une grosse envie, je fis claquer mes doigts mouillés, et ferme, le feu aux joues pourtant, je demandai à M. Guerbot :

"M'sieur, coucher avec votre fille ! "

L'excellent père agita ses bras, branla sa tête, et me répondit d'une voix désolée :

"Attendez un peu ; il y a déjà quelqu'un."

En sixième, Jules Renard eut comme professeur d'allemand, M. **Heitzmann**, puis M. Weill en quatrième et enfin M. **Schmitter** en première, qu'évoque ainsi Jules Renard : *le professeur d'allemand Schmitter, Alsacien aux yeux bleus, à la voix caressante, qui traitait ses élèves en camarades et qui est resté leur grand ami.*

Pendant cinq ans, son professeur d'anglais fut M. **Becker**, puis, en 1880, M. **Hortoland**, qui enseignait l'anglais dans l'Enseignement Secondaire Spécial avec M. Becker, partagea son service dans les sections classiques. M. Becker, alors, assura un service à la fois en anglais et en allemand pour compléter celui de ses deux collègues.

Jules Renard avait oublié la plupart de ces professeurs et le rappel de leurs noms dans une lettre de Marius Gérin, à propos du Comité pour le monument de Claude Tillier le comble de surprise ⁶⁷ :

Quand je pense que j'ai connu MM. Soudais, Marioton, Schmitter ! Voilà qui ne me rajeunit pas. Je vous prie de me rappeler au bon souvenir de M. Méchin, proviseur, mais fort aimable homme.

Pour l'essentiel de l'enseignement (toute la partie littéraire), il y avait un professeur principal qui n'enseignait donc que dans une seule classe. Parfois il complétait une partie de son service dans une autre section, mais c'était assez rare. Jules Renard eut donc comme professeur de sixième, M. **Loiseau** (qui sera nommé professeur de seconde en 1877); puis en cinquième, M. **Dubreuil** (officier d'Académie et aussi professeur de rhétorique), en quatrième M. **Jacques** (officier d'Académie), M. **Berton** en troisième que Jules Renard nous décrit comme *le sémillant Berton, épris des auteurs contemporains*, c'est lui qui comme nous l'avons signalé plus haut serait à l'origine du surnom de *Poil de carotte*. M. **Lachapelle** en seconde et M. **Roy** en Rhétorique et non M. Dubreuil, comme l'affirme Léon Guichard dans son édition de la *Correspondance* ⁶⁸ de Jules Renard⁶⁹. En effet M. Dubreuil avait été remplacé comme professeur de Rhétorique par M. Lacour en 1879, suppléé par M. Loiseau en mars 1880, puis par M. Roy pour la rentrée de 1880, mais nous expliquerons cette erreur plus loin.

N'ayant pas fait sa Philosophie à Nevers il n'eut donc pas comme professeur M. **D'Asis-Gaillissans** qui fut aussi conservateur de notre bibliothèque municipale et fit le premier inventaire de ses incunables. Mais il entendit son discours pour la distribution des prix du 2 août 1880, (il était alors en seconde) présidée par le Général Pittié (alors secrétaire général de la Présidence de la République).

⁶⁷ Lettre à Marius Gérin du 12 juillet 1905 Op. cit. p. 319.

⁶⁸ Jules Renard. *Correspondance. Introduction et notes de Léon Guichard* Flammarion Paris 1954 p. 11 note 2.

⁶⁹ Cette erreur de Léon Guichard a été reprise dans plusieurs autres biographies notamment *Jules Renard* de Maurice Toesca Albin Michel Paris 1977 p. 21.

Suivit-il régulièrement des cours de dessin ?, d'après l'étude des palmarès, il semble qu'ils étaient surtout suivis par les internes et quelques élèves de la pension Rigal. En Seconde, Jules Renard obtint un 3^e accessit dans la sixième division (il y en avait sept) en dessin d'imitation. Il a donc connu une figure quasi légendaire du Lycée, **Moreau de Charny**, qui y enseigna le dessin de 1861 à 1887.

Notes sur quelques fonctionnaires de cette époque ⁷⁰

Commençons par le **Proviseur**, Paul-Augustin **Guerreau**. C'était un nivernais d'origine né le 19 octobre 1833 à Brinon-les-Allemands (actuellement : Brinon-sur-Beuvron).

Il fit ses études au Collège de Nevers, ou du moins y entra comme externe, en classe de 3^e en 1848 et obtint un 2^e accessit de thème latin, un 1^{er} accessit de version latine, un 2^e prix de vers latins et de version grecque, il suivait également les conférences d'Arithmétique annexées aux classes de 3^e et 4^e et obtint un 2^e prix. Ces résultats lui permirent de sauter la classe de troisième et en 1849-50 il était en rhétorique où il obtint un 2^e accessit de version latine et d'histoire. L'année suivante (1850-51) il suivit à la fois les cours de la classe de Philosophie (1^{er} accessit de dissertation en latin), ceux de la classe de Physique (avec un 2^e prix d'excellence) et ceux de la classe de Mathématiques (1^{er} accessit d'excellence, d'algèbre et de géométrie).

Il commença sa carrière universitaire à 19 ans, le 17 janvier 1852, comme maître d'étude des classes élémentaires, au Collège d'Issoudun ; le 10 mars 1853 il occupa le même poste, au Collège de Nevers, puis nous le trouvons le 27 février 1856, au Lycée d'Orléans, comme aspirant répétiteur, puis le 16 mars 1857, comme maître d'études du grand collège, au Collège Rollin à Paris. C'est à partir de là qu'il abandonna la voie enseignante pour prendre la voie administrative. Il fut nommé surveillant général au Lycée de Vendôme le 15 septembre 1866 ; puis chargé de fonction de censeur au même lycée le 20 décembre 1869 ; puis censeur titulaire le 30 septembre 1871. Il occupa le même poste, à Pau le 9 février 1872, puis à Nîmes le 26 septembre 1876.

Monsieur Canet, proviseur du Lycée de Nevers, malade, ayant obtenu un congé avant retraite, Monsieur Guerreau fut nommé le 11 juin 1878, proviseur délégué pendant la durée de ce congé. Le Recteur aurait préféré Monsieur Igier qui avait assuré l'intérim de Monsieur Canet, mais celui-ci fut nommé censeur suppléant à Dijon. Guerreau occupa donc le poste de Proviseur du Lycée de Nevers pendant 17 ans jusqu'à sa retraite le 1^{er} janvier 1895.

Jules Renault ⁷¹ traçait en quelques mots sa silhouette *avec son nez droit, ses lèvres minces et rasées, ses longs favoris corrects, sa voix coupante (il) s'était donné l'allure d'un juge d'instruction de son époque pour cacher l'attention bienveillante qu'il nous portait.*

Hubert Bourgin, ancien élève du Lycée évoqua également dans deux ouvrages, le souvenir de ses anciens maîtres : *Cinquante ans d'expérience démocratique* publié en 1925 et *De Jaurès à Léon Blum* publié en 1938. Il nous peignait ainsi M. Guerreau : *M. le Proviseur Guerreau [...] portait avec dignité la redingote, le tube et les grands favoris gris-roux aux longues pointes.* ⁷²

Mais c'est à G. Geoffroy ⁷³ que nous emprunterons le portrait le plus complet assorti d'une anecdote qui peint bien la réalité de la vie du lycée.

Je me souviens d'avoir, étant tout jeune élève, assisté à une cérémonie qui se déroula fin décembre 1894 : les adieux du Proviseur. M. Augustin Guerreau, admis à la retraite à compter du 1er janvier, quittait en effet le Lycée qu'il dirigeait depuis dix-sept ans, ayant succédé comme Proviseur, en 1877, à l'Abbé Lebrun, dont le portrait se trouve au parloir. De bonne souche nivernaise, M. Guerreau était originaire de Brinon-les-Allemands, aujourd'hui Brinon-sur-Beuvron. Bien que ne l'ayant connu que dans les derniers mois de son provisorat, je garde le souvenir d'un grand vieillard, très maigre, qui, dès le matin, ne circulait dans l'Établissement et à plus forte raison au dehors, que coiffé d'un impeccable chapeau haut-de-forme, ainsi qu'il

⁷⁰ Beaucoup de renseignements sur ces fonctionnaires proviennent de leurs dossiers administratifs : ADN séries T 419 à 424.

⁷¹ Palmarès de 1925 discours du Docteur Jules Renault.

⁷² Hubert Bourgin : *De Jaurès à Léon Blum* publié en 1938.

⁷³ G. Geoffroy : *Le p'tit Gustin* in *Bulletin de l'Association amicale des anciens élèves* 1939. G. Geoffroy a été élève au Lycée de 1894 à 1900.

était d'usage dans l'administration collégiale ; le visage était sévère, encadré de longs favoris blancs, suivant une mode à laquelle demeuraient fidèles certains universitaires, magistrats et officiers de marine ; la parole, en dépit d'un léger zéaiement, était brève et le ton sec. Bref, M. Guerreau en imposait par son allure autant que par sa fonction et si, à certains égards, il pouvait, comme tout le monde, être discuté, nul doute, de l'avis général, qu'il personnifiait fort bien l'autorité dans l'Établissement qui lui était confié.

G. Geoffroy qui n'était arrivé au lycée qu'en 1894 semblait mal renseigné sur quelques détails de son histoire. L'Abbé Lebrun, ancien aumônier du Collège puis Principal fut nommé Proviseur lors de la transformation du collège en lycée en 1860 et resta à sa tête jusqu'en 1870. Après la chute du Second Empire, il fut remplacé par un universitaire laïque. Mais c'est lui qui impulsa la création de l'Association Amicale des Anciens Élèves du Collège et Lycée de Nevers. Et M. Guerreau remplaça M. Canet comme Proviseur le 11 juin 1878 comme nous l'avons expliqué plus haut.

Après le Proviseur, le personnage le plus important du Lycée, de l'avis des témoins de l'époque était ... le **Concierge** ou plus précisément **Le Bouillot**. Pour expliquer cette affirmation surprenante, laissons la parole encore à G. Geoffroy :

Deux ou trois ans plus tôt, un autre départ, assurément plus discret, avait marqué dans la vie du Lycée : Bouillot, le vrai, l'authentique Bouillot, préposé au cordon de la porte d'entrée avait, lui aussi, pris sa retraite. Ce fut une figure familière à de nombreuses générations de potaches et il laissait non seulement un souvenir vivant, mais un nom que son successeur, Bertrand, a porté comme un prestigieux surnom. Ceux qui ont connu Bouillot me l'ont représenté comme le prototype du concierge universitaire, fier d'être au service d'une administration justement respectée, conscient de l'importance de ses propres fonctions et sachant aussi faire prospérer son petit commerce. Parfaitement soumis à l'autorité de M. le Proviseur, il avait le sentiment de détenir, lui aussi sur un plan différent, une autorité réelle et nécessaire ; cette autorité, il la puisait dans le sentiment de sa durée, sachant bien que si les Proviseurs passent, le concierge reste, du moins plus longtemps qu'eux ; par ailleurs, il se réjouissait autant que les professeurs, des succès remportés aux examens et aux concours par leurs élèves et, comme il avait entendu proclamer par un orateur de distribution des prix, - au temps où la distribution avait lieu dans une cour du Lycée sur une vaste estrade garnie de feuillage et de plantes vertes, - que l'Université se propose avant tout de former des hommes, il considérait que, lui aussi, dans sa sphère, était pour quelque chose dans cette formation. Son grand bonheur était de pouvoir, en l'absence de M. le Proviseur et de M. le Censeur, fournir aux parents, qui ne les lui demandaient pas, des renseignements sur le travail et la conduite de leurs enfants ; il expliquait que tel élève aurait pu faire mieux s'il eût voulu, et que tel autre avait eu un deuxième trimestre moins bon que le premier ; quand il abordait ce sujet, il lui arrivait, sans doute pour donner plus de poids à ses propos, de s'exprimer à la première personne du pluriel. Était-ce l'effet d'une tradition ou d'une déformation professionnelle ? En tous cas, c'est une habitude qui ne paraît pas avoir disparu avec lui.

Nous avons signalé plus haut que lorsque Jules Renard, faisant son discours de distribution des prix en vint à évoquer le concierge, il fut interrompu par un hourvari de rires et d'applaudissements. Plusieurs élèves criant : *Le Bouillot, le Bouillot*. Cette manifestation spontanée témoignait de sa popularité.

D'autres témoignages viendront compléter celui-ci, mais nous pouvons ajouter à ceci que, au moins jusqu'à la dernière guerre, et peut-être même pendant les années d'errance entre les différents locaux provisoires qui abritèrent les classes avant leur aménagement au Banlay en 1958, les élèves du Lycée continuèrent à appeler le concierge : Le Bouillot⁷⁴

Alfred Massé, dans son discours pour la célébration du Cinquantenaire du Lycée le 29 juillet 1910⁷⁵, atteste qu'à cette date, cet usage était quasi institutionnel. *Le personnel lui-même est immuable. Lorsqu'il change, par hasard, nos jeunes camarades ne peuvent se résoudre à*

⁷⁴ Il semble que le terme Bouillot pour désigner le concierge du lycée soit resté usité jusque dans les années 1950 si nous en croyons les témoignages de plusieurs collègues, anciens élèves et/ou professeurs, et notamment de notre collègue philosophe Jean-Pierre Harris.

⁷⁵ In *La Tribune* du 2 août 1910 (collection personnelle).

modifier des habitudes transmises de générations en générations. C'est ainsi que le concierge, pour les élèves, continue à s'appeler Bouillot, alors que tel n'est point son nom et que le véritable Bouillot, celui que nous avons connu, s'est retiré depuis plus de vingt ans !

Plus tard, en 1942, le Docteur Le Droumaguet ⁷⁶ évoquera Le Bouillot qu'il avait connu dans les années 1905-1915.

Brave BOUILLOT ! J'espère qu'il ne m'en voudra pas de rappeler ces souvenirs, si l'écho lui en parvient d'aventure, maintenant qu'il vieillit retiré du monde et qu'il cultive son jardin. Il ne s'appelait pas ainsi, mais chacun disait BOUILLOT, mieux : LE Bouillot, du nom de son prédécesseur, célèbre aussi dans les annales écolières. Cet ancêtre avait en quelque sorte fondé une dynastie. Le patronyme était devenu nom générique. Il a fallu la guerre pour détruire cela.

Et voici maintenant l'anecdote qui unit dans le même récit **Le Bouillot et le Proviseur** toujours en suivant le récit de G. Geoffroy :

[...] elle m'a été contée par la mère d'un de nos camarades, vénérable dame qui avait des attaches de famille dans la région de Brinon et qui, au surplus, habitait à une centaine de mètres du Lycée où son fils était élève, connaissait bien et le proviseur et le concierge. Un digne cultivateur de Brinon, homme déjà âgé, vint, un jour, sonner au Lycée et, d'un air un peu embarrassé, demanda à parler au Directeur ... au Supérieur ... enfin au Chef de la Maison, déclarant d'ailleurs le bien connaître, "vu, disait-il, qu'on était censément du même pays" ; il explique aussitôt à Bouillot, qui l'avait fait entrer, que sa petite-fille devait se présenter au brevet la semaine suivante et qu'il avait pensé que ... "enfin, vous comprenez bien, un petit coup de main, ça ne fait toujours pas de mal". Bouillot comprit en effet que le bon grand-père voulait faire recommander sa petite-fille aux examinateurs du brevet et, pour ce faire, comptait sur l'intervention de M. le Proviseur ; dignement, il répondit qu'il en prenait bonne note et ne manquerait pas de faire tout ce qui était en son pouvoir. Au même instant, le visiteur qui, par la porte cochère demeurée ouverte, jetait un coup d'œil sur la place du Lycée, s'écria : J'en vois un que je reconnais bien malgré qu'il ait fait comme moi ; le voilà devenu tout blanc ... Dame ! Il y a longtemps que je nous amusions ensemble ... je l'appelions "Le P'tit Gustin" ... même qu'on se tutoyait. C'est notre homme". Bouillot fit alors deux pas sous le portail et, regardant, lui aussi, sur la place, aperçut, à l'angle de la rue de Rome, M. Guerreau en personne qui, le huit-reflets à la main, inclinait ses favoris blancs devant une dame en lui présentant ses hommages. Tout ému d'avoir entendu parler aussi familièrement du Chef de l'Établissement, troublé à l'idée de la moue et du froncement de sourcils qui pourraient accentuer l'expression déjà sévère du visage du "Patron", si son compatriote engageait trop librement la conversation, Bouillot faillit se trouver mal et, tout d'abord, demeura stupide, au sens du Grand Siècle, naturellement. Puis, le sentiment du devoir aidant, il se ressaisit bien vite et domina la situation. Il commença par pousser soigneusement la grande porte, puis, tirant par sa blouse l'habitant de Brinon, le fit entrer dans sa loge ; et là, tout en observant derrière le rideau de la fenêtre si M. Guerreau ne traversait pas la place, il glissa à l'oreille de son interlocuteur ce conseil, fruit de ce qu'il appelait "notre" expérience : "Écoutez, moi, à votre place, d'abord, je commencerais par ne pas lui rappeler tout ça ... ça date de trop loin, ça lui fera comme de l'histoire ancienne ... Maintenant, tel que Nous le connaissons, il vaudrait peut-être mieux ne pas le tutoyer ; c'est un conseil que Nous vous donnons ... Mais surtout, si vous avez quelque chose à lui demander, pour vous ou pour votre petite-fille, je ne vous souhaite pas de l'appeler "P'tit Gustin" ... Appelez-le plutôt comme je l'appelle, c'est-à-dire comme Nous l'appelons : Monsieur le Proviseur".

Son successeur M. **Chassigneux** ne resta en exercice que cinq années et prit sa retraite le 31 août 1900. Pour beaucoup de fonctionnaires, nous en voyons bien des exemples au cours de son histoire, le Lycée de Nevers a été un lycée de fin de carrière, et certains y firent même la quasi totalité de leur carrière universitaire. C'est M. Méchin qui lui succéda et le dirigea jusqu'après la terrible épreuve de la Grande Guerre. C'est lui que rencontra Jules Renard lors des banquets et des conférences auxquels, il vint participer dans la Nièvre comme en 1903 pour

⁷⁶ Discours de Distribution des Prix du 13 juillet 1942, par le Docteur Le Droumaguet, Maire de Nevers. in *Quelques aspects de la vie municipale en 1942 (extraits de presse)*, ed. Ville de Nevers, Chassaing Nevers, s. d.

*l'Amicale des Instituteurs de la Nièvre*⁷⁷ : *Le proviseur fait le bon enfant et m'en raconte "une bien bonne", qui est stupide. Puis en 1904 pour une conférence sur Poil de carotte*⁷⁸ : *Proviseur joyeux dansant jusqu'aux six heures du matin, avec une gravité d'enfant.*

L'adjoint principal du Proviseur, qui partageait avec lui l'autorité collégiale, était le **Censeur**. L'un des condisciples de Jules Renard, Jules Renault cite l'un d'eux, M. **Tavernier** : *le censeur Tavernier que les élèves irrévérencieux ne trouvaient pas bien joli, mais à qui dans la justesse de leur jugement, ils reconnaissaient une exquise bonté.*

Nous ne dirons que quelques mots de **l'économe**, qui ne laissa une certaine notoriété à Nevers qu'à cause d'une anecdote dont il fut involontairement le héros. **Lévêque** Pierre était né le 30 novembre 1843 à Montmoyen (Côte d'Or), il était marié, avec deux enfants. Il commença sa carrière comme répétiteur (d'abord aspirant puis maître) en 1864, au Lycée de Chaumont. Il opta ensuite pour l'économat, d'abord comme commis aux écritures au Lycée d'Amiens en 1867, puis commis d'économat à Colmar en 1868 ; Amiens puis Grenoble en 1871 ; Nevers le 19 février 1874. Il y resta pendant huit ans et fut nommé économe titulaire, en 1882, à Lorient, avant de revenir définitivement à Nevers l'année suivante. Il y prit sa retraite en 1904 (remplacé par M. Carroué).

Venons-en maintenant à l'anecdote que son nom provoqua juste avant sa retraite. C'est encore à G. Geoffroy⁷⁹ que nous en devons le récit :

J'hésiterais à raconter cette anecdote, faute d'en avoir contrôlé l'exactitude, si je ne comptais sur un de mes aînés pour rectifier ou compléter, le cas échéant. "Ce siècle avait deux ans" ou quatre tout au plus. Un député s'était, paraît-il, chargé de signaler à la vigilance du ministre que dans certains lycées et collèges, les aumôniers, sortant de la réserve inhérente à leurs fonctions, s'immisçaient dans la direction et dans l'administration de l'établissement. À Nevers, le cas était plus grave : ce n'était pas l'aumônier, mais la plus haute autorité du diocèse, l'évêque en personne, qui avait usurpé au lycée une influence telle qu'une partie du personnel recevait ses ordres et qu'on n'osait même pas établir le menu hebdomadaire sans prendre son avis. En signalant ces faits, le député déposait une demande d'interpellation. Quand cette interpellation vint en discussion, le Grand-Maître de l'Université répondit qu'après enquête, il était en mesure d'affirmer que les faits signalés étaient controuvés dans leur ensemble, mais que, en ce qui concerne Nevers, l'honorable interpellateur avait dû être renseigné par un mauvais plaisant ; certes Lévêque donnait des ordres dans le Lycée de cette ville et contrôlait le menu des pensionnaires, mais cette manière de procéder était tout à fait normale et l'Administration collégiale ne méritait pour autant aucun blâme ; pour s'en rendre compte, il suffisait de savoir ou d'apprendre que la personnalité dont l'influence se faisait sentir jusque dans les cuisines du lycée était non pas Monseigneur l'Évêque de Nevers, mais l'économe du lycée qui s'appelait Monsieur Lévêque. De nombreuses générations d'élèves conservent en effet le souvenir de M. Lévêque qui exerça pendant longtemps les fonctions d'économe du lycée et qui à l'heure de la retraite, se fixa à Alligny-en-Morvan ; une de ses filles avait épousé M. Bohême, professeur de philosophie. Si vraiment pareille discussion s'est instaurée au Palais-Bourbon, il est impossible que le procès-verbal de la séance ne contienne pas la mention : "Hilarité générale". En tous cas, à l'époque où les faits se seraient passés, notre Président d'honneur, Alfred Massé, était député de Nevers. Il doit être au courant. Je lui passe donc la plume, pour qu'il veuille bien terminer mon récit, en nous disant ce qu'il y a de vrai dans cette histoire et en rétablissant, s'il y a lieu, l'exacte vérité.

Alfred Massé, député de la Nièvre et ancien ministre, ancien élève du Lycée et Président de l'Association Amicale des Anciens Élèves, et que certaines mauvaises langues accusaient d'être l'auteur de cette "bourde" politique précisa qu'il *n'a jamais été déposé de demande d'interpellation par moi à ce sujet. Mais un journal local a, de toutes pièces, inventé cette information lors des élections législatives de 1902, et l'a donnée comme réelle à ses lecteurs.*

⁷⁷ *Journal*, op. cit. 2 novembre 1903, p. 681.

⁷⁸ *Journal*, op. cit. 31 octobre 1904, p.733.

⁷⁹ G. Geoffroy : *Ingérence épiscopale*, in *Bulletin de l'Association amicale des anciens élèves* 1939. Article complété par une note d'Alfred Massé dans le même numéro.

C'était là un procédé de polémique qui, bien que ne faisant pas grand honneur à mon intelligence, n'avait rien de méchant, et j'avoue qu'avec M. Lévêque, que j'avais eu comme économiste quand j'étais, moi aussi, élève au lycée, j'ai été le premier à en rire.

Ce ne serait donc qu'un canular nivernais, mais qui donne en filigrane, une idée de la lutte sourde entre les autorités ecclésiastiques et universitaires dont on peut voir quelques exemples à propos de la carrière de l'Abbé Fouché que nous étudions plus bas.

Nous devons en effet accorder plus d'attention à **l'aumônier** qui, en cette période de transition de la fin du Second Empire et des débuts de la Troisième République, occupait un poste délicat en tant que représentant de l'Église d'une part et membre de l'Université d'autre part. Situation d'autant plus critique que l'évêque de Nevers était lui-même engagé dans un combat plus ou moins déclaré contre l'enseignement public.

L'abbé Huret qui avait succédé à l'abbé Lebrun lorsque celui-ci devint principal du Collège puis Proviseur du Lycée ne resta en poste que peu de temps après la transformation du collège en lycée. C'est l'abbé Fouché qui fut nommé à sa place.

Marc-Narcisse-Bruno **Fouché** était né le 26 mai 1830 à Perrier-en-Auge (Calvados). Bachelier ès - lettres, il occupe un poste de professeur, d'abord le 25 mai 1856, au séminaire - collège de la Martinique puis le 1er décembre 1859 à celui de la Guadeloupe jusqu'au 27 octobre 1863 ; puis il devient aumônier du Lycée de Nevers le 19 novembre 1863. On peut dire que jusqu'en 1871, il ne fait guère parler de lui.

Peu après son arrivée, le 2 juin 1864, l'Inspecteur d'académie Lebègue, le jugeait : *Homme bon et simple qui, s'il n'exerce pas sur les élèves le prestige du savoir et du talent, peut au moins leur inspirer de la confiance et de l'affection. Mr l'Abbé Fouché me paraît d'une humeur facile et bienveillante. Je ne l'accuserai pas de manquer de tenue ; mais il a gardé un certain laisser-aller contracté sous le climat des Antilles et qui n'est pas du reste sans quelque bonhomie.*

De son long séjour à la Guadeloupe, date sa liaison avec Mgr Forcade, qui l'admet dans son intimité. Cette intimité même pouvait porter ombrage ; mais je dois reconnaître que jusqu'ici elle n'a amené pour le Lycée aucun résultat fâcheux. Mes impressions personnelles me portent au contraire à trouver heureux le choix de M. l'Abbé Fouché comme aumônier du lycée de Nevers.

Cette appréciation était suivie d'une proposition : *Quand son attitude et ses intentions se seront entièrement dessinées et que ses services auront acquis une durée suffisante, nommer M. l'Aumônier du Lycée de Nevers, Officier d'Académie.*

L'année suivante, il précisait ses appréciations : *M. l'Abbé Fouché ne se distingue pas pour l'éclat du talent oratoire. Sa parole naturellement simple s'embarrasse facilement lorsqu'il veut prendre un ton élevé. Mais il est animé d'un bon esprit, ne respire que la paix et la concorde et rend de grands services au Lycée en éclairant sur le compte de cet établissement l'opinion de personnes considérables qui ne l'avaient vu jusqu'ici qu'avec défaveur. Je ne doute pas, pour ma part, qu'il n'ait fortement contribué à nous ramener Mgr l'Évêque de Nevers, auquel certaines influences locales avaient inspiré des préventions contre l'enseignement et l'éducation universitaires. Du reste M. l'Abbé Fouché a beaucoup de modestie et fort peu d'ambition. Il se renferme dans sa sphère et n'a causé jusqu'ici à l'Administration d'embarras d'aucune espèce.*

En 1866 l'Inspecteur d'Académie reprenait quasiment les mêmes appréciations et renouvelait sa proposition. Mais à cette date Fouché n'avait encore que quatre ans d'ancienneté. Il était aumônier de 3^e classe avec un traitement de 2600 francs.

Bien que ce fût alors sous le Second Empire et sous le règne du Concordat, la prose de l'Inspecteur d'Académie suggère l'atmosphère de conflit latent entre l'enseignement universitaire et l'Église. En fait il ne faut pas oublier que l'Église, pendant tout le XIX^e siècle, a mené une lutte farouche contre toutes les formes de modernisme et en particulier, s'est opposé sans cesse à toute forme d'enseignement dont elle n'aurait pas la maîtrise. À Nevers, l'évêque a souvent été à la tête des opposants à l'enseignement public et au lycée en particulier, même lorsqu'il était dirigé par l'Abbé Lebrun. Voilà pourquoi l'Inspecteur d'Académie apparaît aussi favorable à cette époque, à l'Abbé Fouché.

Les relations n'allaient pas tarder à se gâter après la chute de l'Empire. L'Abbé Fouché se considérait comme une sorte de combattant de l'Église à l'intérieur du Lycée et les conflits se multipliaient.

En 1874 déjà, l'Inspecteur d'Académie le considérait avec davantage de critique : *un ecclésiastique sérieux et austère ; mais il n'a rien de ce qui peut gagner le cœur des enfants. Sa parole est plus emportée que persuasive ; et il n'a pas d'action sur des élèves qui entendent pour la plupart, dans le département de la Nièvre, leurs parents exprimer des idées tout à fait contraires [...] Il a le tort de faire des allusions souvent trop claires aux faits contemporains.*

Parmi les incidents qui ont fait l'objet de rapports administratifs, signalons-en deux en 1879.

Le Proviseur Guerreau apprit que l'aumônier faisait faire des quêtes parmi les élèves pour "la propagation de la foi". Il en informa le Recteur Vieille en lui demandant si ces quêtes étaient autorisées. Celui-ci, bien entendu, les interdit. Pour le 1^{er} novembre, jour de Toussaint, il fit un sermon à la chapelle du Lycée, devant les membres de l'administration et 40 élèves qui n'étaient pas partis en congé, en exprimant des opinions critiques contre la situation politique en France, ce qui suscita des "murmures" de la part des élèves malgré les appels au calme des administrateurs. D'autres "murmures" des élèves se manifestèrent au cours des jours suivants pour la même raison. Le proviseur Guerreau envoya un rapport sur ces faits au Recteur. L'Inspecteur d'Académie ajoutait à ce rapport que le journal "La République" de Nevers avait publié un article contre l'Aumônier du Lycée de Vendôme *qui s'était conduit de la même manière que celui de Nevers.*

L'année suivante, en 1880, c'est le Préfet nouvellement arrivé dans la Nièvre qui dénonça l'attitude de l'Abbé Fouché qui avait refusé de lui faire les visites protocolaires. Rappelons qu'à l'arrivée d'un nouveau Préfet, les différents corps de fonctionnaires du département rendaient une visite de bienvenue au Préfet, qui les recevait à tour de rôle. De même à l'occasion du nouvel an. Or l'Abbé Fouché avait été absent sans motif à ces deux visites. Sans doute refusait-il de se considérer comme un fonctionnaire de l'État bien qu'il en touchât le traitement. L'affaire fut résolue par l'intervention du Recteur et de l'Évêque et l'Abbé Fouché sollicita une audience pour aller présenter ses respects et ses excuses au Préfet.

Trois mois plus tard, en mars 1881, il profita de son prône dans la chapelle du Lycée pour lire les mandements de l'Évêque de Nevers notamment certains en faveur de l'Université Catholique de Paris, et ce, trois fois, les 6, 13 et 20 mars, suscitant à chaque fois des "murmures" parmi les élèves. On ne sait pas quelle était l'ampleur de ces manifestations d'hostilité, le rapport de Guerreau est très prudent, mais en lisant "entre les lignes", il apparaît que ces manifestations des élèves n'étaient pas seulement spontanées, mais avaient dû être concertées entre eux. Ceci confirme ce qui apparaît plusieurs fois dans nos recherches sur l'histoire du lycée et était signalé dans le rapport de 1874, à savoir l'existence d'un fort courant républicain parmi les élèves, qui n'étaient donc pas si étrangers à la vie politique que l'on pourrait le penser, et reflétaient ainsi les opinions de leurs parents. Cette affaire remonta jusqu'au Recteur Chapuis et au Ministre qui intervint sévèrement le 27 mars.

Jules Renard n'évoque pas ces incidents, mais ce qu'il nous dit de l'anticléricisme de M. Lepic, et ce que nous savons de ses prises de position laïques et républicaines tout au long de sa vie, nous permettent d'imaginer que ces manifestations d'hostilité à l'aumônier n'avaient pas dû le laisser indifférent, il était alors en classe de 2^e puis de rhétorique. Nous faisons aussi un rapport entre cette expérience de lycéen et la violence des propos anti-curés qu'il met dans la bouche de M. Lepic dans *La Bigote*.

Il est intéressant aussi de remarquer que son passage au lycée de Nevers se situe entre deux grandes révoltes de lycéens, celle de 1870 (cette année-là elles concernèrent au moins 21 lycées) et celles qui suivirent immédiatement son départ, en 1882-1883 et au cours desquelles s'ébaucha un syndicat clandestin des lycéens à la création duquel participèrent des élèves délégués de Nevers⁸⁰.

En mars 1882, le Bureau d'Administration du Lycée décida de faire aménager un nouveau dortoir *afin de dégarnir les autres qui ne seraient pas tenables en été avec le nombre des élèves*

⁸⁰ Voir notre étude sur cette époque.

qui y couchent actuellement. Il faut savoir qu'entre 1874 et 1882 l'effectif total du lycée était passé de 362 à 438. Les élèves des cours de l'Abbé Fouché étaient passés pour la même période de 261 à 223, ce qui traduit également une perte d'audience de l'Aumônier. Nous avons signalé plus haut que les très importants travaux d'aménagement de l'ancien collège, pour en faire un lycée, faits dans les années 1860-1864, s'ils avaient coûté un peu moins cher que la construction d'un lycée neuf, dont le coût avait effrayé le Conseil municipal de Nevers, avaient produit un établissement mal commode, trop petit dès l'ouverture, sans possibilité d'extension et qui allait vieillir très mal entraînant des travaux de réparation coûteux et quasi permanents. Pour aménager un nouveau dortoir, le Bureau d'administration chercha en vain un emplacement nouveau. Finalement la seule solution possible fut de récupérer l'appartement de l'Aumônier, à qui, faute de locaux dans l'établissement pour le reloger, on proposa un appartement en ville. Il semble que cette solution ne déplaisait pas totalement à l'Abbé Fouché, mais il soupçonnait derrière, une manœuvre indirecte pour l'éloigner du Lycée. L'Évêque Étienne réagit violemment en exigeant le maintien tel quel, de l'appartement de l'Aumônier (lettre du 7 mars 1882). Après un échange de courrier entre le proviseur Guerreau et le Recteur, la décision du Bureau fut maintenue. Cette solution, du logement en ville, fut d'ailleurs étendue à d'autres administrateurs du lycée.

En 1895 enfin, le nouveau Proviseur, Chassigneux, fut obligé de signaler, en envoyant à l'Inspecteur d'Académie, le procès-verbal de la Distribution des Prix, qu'il y manquait la signature de l'Abbé Fouché qui avait refusé d'assister à la cérémonie. Le prétexte en aurait été qu'on (*l'Évêque*) *lui aurait défendu d'assister à des cérémonies où serait présent un certain professeur.* Nous pensons qu'il s'agissait d'un professeur dont l'appartenance à la franc-maçonnerie (vraie ou fausse) était sans cesse dénoncée par les organes de presse catholiques. Mais le proviseur Chassigneux signalait que c'était un faux prétexte car *le professeur en question a cessé d'appartenir depuis longtemps au Lycée de Nevers.* Signalons que dans les rapports que nous citons ce professeur n'est jamais nommé. À ce propos, rappelons que la distribution des prix était la dernière journée de classe du Lycée. Tous les fonctionnaires devaient y assister et signer, à la fin, le procès-verbal officiel. Les absents, sans raison valable, étaient considérés comme quasiment démissionnaires et leur traitement de vacances leur était retenu.

Parmi les **professeurs**, nous accorderons notre attention à ceux qui eurent une certaine notoriété ou attirèrent l'attention publique ou dont leurs anciens élèves nous ont laissé quelques souvenirs.

Jean-Charles **Becker**, né le 7 juin 1829 à Héricourt (Haute-Saône), arriva au lycée avec une double spécialité, car il avait les diplômes et les capacités voulues pour enseigner à la fois l'allemand et l'anglais. Il fut nommé sur la chaire d'allemand, mais dès son arrivée, eut un service partagé entre les deux langues. En 1864, il avait 40 élèves en anglais et 30 en allemand (cette année-là, l'effectif total du lycée était de 310 élèves). Tous ses rapports sont très élogieux et en 1865, où il était question de supprimer des postes de professeurs, encore une politique d'économies, l'Inspecteur d'Académie affirmait : *s'il était question de ne conserver au Lycée de Nevers qu'un seul professeur de langues vivantes, accorder la préférence à M. Becker, bon professeur, homme éminemment recommandable [...] et qui pourrait enseigner deux langues vivantes.* M. Becker finira sa carrière à Nevers et y prit sa retraite le 1er octobre 1894.

Le cas de Marie-Joseph **d'Asis-Gaillissans** est tout à fait particulier. Il était né en octobre 1826 à Orléans (Loiret). Il entra à l'École Normale Supérieure en 1847. De février à juillet 1851, il fut régent de 2^e au Collège de Brives. Puis il abandonna l'enseignement public pour devenir professeur libre jusqu'en 1855. (C'était la période qui suivit le coup d'état de Louis-Napoléon Bonaparte, et se traduisit par une « chasse aux sorcières » dans l'enseignement public. Voir le chapitre sur Taine dont il avait été le condisciple à l'École Normale). Le 22 septembre 1855 il fut réintégré comme professeur de Logique au Collège de Châtellerault. Rappelons que l'enseignement de la Philosophie étant considéré comme politiquement dangereux, il avait été réduit à celui de la Logique. Le 3 octobre 1857, il fut Chargé de logique au Lycée Napoléon (Vendée) où il exerça jusqu'au 28 mai 1861. Il fut ensuite en congé pour raison de santé, jusqu'au 4 avril 1863 où il fut nommé comme Chargé de logique, puis de philosophie, au Lycée de Troyes. C'est en effet au cours de cette année-là que l'enseignement de la philosophie

recouvra ses droits dans les lycées. Le 11 avril 1864 il fut nommé à Bourg, puis le 29 septembre 1866 à Nevers, où il prendra sa retraite le 1^{er} octobre 1893 à l'âge donc de 67 ans.

Dès son arrivée, il fit forte impression. *M. D'Asis Gaillissans [...] s'est placé très haut dans l'opinion publique par son enseignement. Bonnes et saines doctrines exposées avec un certain charme, grâce à une parole facile, agréable et spirituelle qui captive les élèves. Professeur très consciencieux, M. D'Asis corrige et annoté soigneusement les devoirs journaliers qui lui sont remis. Aussi sa classe fait-elle beaucoup de progrès et lui est-elle fort attachée. Excellente acquisition, jusqu'ici, pour le Lycée de Nevers.*

En 1868, c'est le même ton, mais l'avis de l'Inspecteur contenait des précisions intéressantes : *L'enseignement de M. D'Asis-Gaillissans jouit d'une excellente réputation, qui va toujours croissant. Idées justes et nettes, exposition claire, animée, intéressante. Bon humaniste et bon littérateur, M. D'Asis prépare bien ses élèves pour le baccalauréat ès- lettres : genre de mérite fort prisé à Nevers. Aussi sa classe, qui compte 15 élèves est-elle deux fois plus nombreuse que sous ses prédécesseurs. En somme M. D'Asis-Gaillissans rend des services signalés à l'Établissement. Et il propose de Nommer M. D'Asis-Gaillissans, officier de l'Instruction publique.*

Nous ne nous étonnerons pas de voir que les parents nivernais étaient très attachés aux résultats obtenus au baccalauréat, cela n'a guère changé jusqu'à nos jours. Nous pourrions être effarés de noter les *devoirs journaliers qui lui sont remis par ses élèves*, mais il faut se rappeler qu'à cette époque, la philosophie constituait la quasi totalité du programme de cette classe terminale. Les élèves pouvaient donc chaque jour, rédiger un devoir qui ne devait pas être, chaque fois, une dissertation et pour le professeur avec seulement 15 élèves en tout et pour tout et un service hebdomadaire de 11 ou 12 heures, c'était encore possible.

Pour l'année 1873-74, alors que l'effectif total du lycée était de 371 élèves, M. D'Asis en avait au total 37 répartis en trois cours, 13 en Philosophie, 15 en Math-Élem. et 9 en 3^e année de l'enseignement spécial (enseignement moderne).

Jules Renault fut son élève et semble l'avoir apprécié : *d'Asis-Gaillissant, à la tenue soignée, aux mains aristocratiquement effilées, à la barbe blanche et soyeuse, à la parole agréablement timbrée, qui rendait séduisantes la logique et la métaphysique.*

Hubert Bourgin nous parle longuement de ce professeur qu'il connaissait bien, même s'il n'avait pas été son élève.

Le père D'Asis, professeur de philosophie, était connu, salué, admiré des bambins les plus étourdis des classes élémentaires. Il paraissait immuable comme le Lycée, dont on le voyait franchir le seuil, avec une souriante dignité, pour gagner sa place, tout là-bas, dans le haut de la cour des grands. Il avait été à l'École Normale, le camarade de Taine, d'About, de Sarcey, ces grands normaliens de 1848, dont la gloire rehaussait sa belle figure. C'était un vieillard mince et droit, au calme visage, au teint mat et bistré, à la longue barbe blanche ; une frange de cheveux blancs tombait sur sa nuque ; il avait un front haut et dégarni, et de beaux yeux bruns, profonds, doux, au chaud regard clair. La distinction, la finesse, la noblesse, et la bonhomie, le goût des nobles pensées, le respect des autres et de soi-même, l'indépendance, le désintéressement, la tolérance, hautes vertus et titres magnifiques, se lisaient sur son visage et dans son allure. Un pareil homme, qui semblait participer de l'éternité des grandes choses qu'il servait, ne pouvait enseigner par son exemple, par son passage parmi nous que les splendeurs de l'âme. Mieux vaut que je n'aie pas été son élève : la sublime figure du philosophe eût été diminué à mes yeux par l'ajustement aux besognes de préparation au baccalauréat. M. d'Asis joignait à ses fonctions de professeur au Lycée celles de bibliothécaire de la ville ; gourmand de livres, toujours à court et en quête de lectures, j'allais à la Bibliothèque Municipale consulter les grandes collections dont mes maîtres et mes manuels me donnaient les titres, et j'y retrouvais M. d'Asis, qui était à lui-même son propre commis et dont la complaisance diligente me comblait de reconnaissance. Que n'aurais-je fait pour lui montrer, à ce Sage, qui, comme Socrate, savait accomplir ponctuellement et noblement d'humbles tâches, que j'étais, que je serais de sa suite sur le chemin du savoir et de l'honneur.

D'autres rayonnaient comme nous le dirions aujourd'hui, à l'extérieur du lycée. Ainsi, M. **Magnier**, agrégé de grammaire et professeur de 3^e, fut désigné pour assurer, à l'École Normale d'Institutrices de Nevers, une conférence de littérature destinée à faciliter la préparation des

déléguées maîtresses - adjointes à l'examen du professorat. Il s'agissait en fait d'un cours régulier de littérature.

Quant aux mathématiques, elles furent marquées à Nevers pendant 31 ans par l'autorité de Félix **Mallarbaux**, né le 31 janvier 1832 à Servigny-les-Saulx (Haute-Saône). Il commença sa carrière comme maître - adjoint à l'École Primaire Supérieure de Gray le 10 décembre 1851. Puis il sera répétiteur, d'abord aspirant au lycée de Troyes le 6 octobre 1856 pour deux mois seulement, puis le 31 décembre 1857 à Dijon où il devint maître - répétiteur. Le 22 octobre, il fut nommé régent de Mathématiques au Collège de Nevers, il y restera comme professeur lors de sa transformation en lycée et y prendra sa retraite en 1892. Il s'était présenté à l'agrégation en 1865. Cette année-là, l'Inspecteur jugeait que *M. Mallarbaux jouit à juste titre de l'estime publique pour son talent et son caractère. Son enseignement clair, précis, méthodique, est goûté des élèves et obtient de bons résultats. D'un autre côté, peu de fonctionnaires font preuve d'un zèle aussi consciencieux. Caractère digne. Conduite excellente.* Mais il faillit être perdu pour l'enseignement car il postula cette même année pour un poste de Censeur, ce que regrettait l'Inspecteur qui constatait que *l'enseignement de M. Mallarbaux est fort goûté à Nevers [...]* De plus, il faisait remarquer qu'il était *allié à une bonne famille de la Nièvre*. Il continuera donc à enseigner les mathématiques et l'on constatait, en 1867, que *son enseignement est d'une sûreté et d'une clarté devenues pour ainsi dire proverbiales. Discipline ferme et juste qui contribue à le faire respecter et aimer des élèves.*

Jules Renault confondait dans une même admiration Mallarbaux et son successeur : *les professeurs de mathématiques qui enchaînaient les théorèmes comme les jongleurs font de leurs anneaux, Mallarbaux remontant constamment d'un geste automatique ses lunettes, cependant bien assujetties, et **Béziers**, colosse timide à la voix douce.*

Alfred Massé⁸¹, sous-entend que le tic de Mallarbaux signalé par Renault, n'était pas le seul : *Mallarbaux à la mémoire duquel nous conservons un souvenir d'autant plus respectueux et ému qu'enfants espiègles et sans pitié, nous avons, messieurs, plus souvent souligné par d'innocentes plaisanteries quelques unes de ses habitudes.*

Certains professeurs ne firent au Lycée qu'un rapide passage d'une ou deux années, avant de partir pour d'autres lieux, soit à leur demande, soit d'office, par suite d'un changement de situation, une titularisation par exemple. Il était rare, en effet qu'un professeur intérimaire ou stagiaire soit titularisé dans le poste qu'il occupait. Nous en avons vu un exemple avec l'économiste, M. Lévêque, qui lors de sa titularisation fut nommé à Lorient d'où il revint l'année suivante sur sa demande, pour finir sa carrière à Nevers.

Pour certains, la brièveté de leur séjour a de toutes autres causes. Taine avait été muté d'office à Poitiers à la suite d'une cabale politique qui avait débuté bien avant son arrivée à Nevers, et son départ entraîna la démission de plusieurs de ses élèves de Philosophie⁸². Pour d'autres, les raisons ou prétextes furent plus légers ou plus liés à la politique locale.

L'affaire Lacour.

Nous en avons un bon exemple en 1879-80 avec le professeur de Rhétorique nouvellement nommé. Une précédente présentation, intitulée : *Pour un baiser volé au bal de la préfecture en 1880*⁸³ résumait l'aspect le plus pittoresque de ses mésaventures neversoises.

Avec un titre pareil, cette affaire pouvait paraître futile et pourtant elle mit en péril la carrière d'un jeune et brillant agrégé de lettres.

Né à Paris le 2 septembre 1854, Marie-Gabriel-Léopold **Lacour**⁸⁴, entré à l'École Normale Supérieure (1875-1878), agrégé de lettres en 1878, à 24 ans, commence sa carrière par des préceptorats, en Angleterre, puis à Nice, qui se terminent par des mésententes avec ses employeurs, puis par deux courts séjours dans des lycées, l'un à Périgueux, du 4 février au 7

⁸¹ Alfred Massé : *Discours pour le Cinquantenaire du Lycée*. in : *La Tribune* du 2 août 1910.

⁸² Voir notre étude sur cette époque.

⁸³ In *Cahier Nivernais d'Histoire de l'Éducation*, N°13, 2000.

⁸⁴ Lacour Léopold (1854-1939). Journaliste, critique, auteur dramatique. Lacour raconte en détails toute cette affaire dans *Une longue vie : Histoire d'un homme*. Paris éd. Malfère 1938, 5^e partie, II et III p. 233 à 261.

mai, l'autre à Nîmes, du 7 mai au 1er juillet 1879. Dans ce dernier lycée, il y aurait eu un incident grave. Selon lui, il aurait *flanqué à la porte de sa classe, le Proviseur*. Cette algarade n'aurait pas eu de suites disciplinaires et ce serait de lui-même, selon ses souvenirs, qu'il aurait abandonné son poste pour rentrer à Paris peu de temps après. Il semble que la vie de province ne lui plaisait guère et qu'il ne rêvait que de faire une carrière parisienne.

Cet abandon de poste, considéré comme une démission, pouvait avoir une grave conséquence. En effet, la loi militaire de 1872, dispensait de service militaire (cinq ans à cette époque), les fonctionnaires qui s'engageaient à servir l'État dans un autre corps. C'était le cas pour Lacour qui avait signé un engagement décennal en passant l'agrégation. Mais en cas de démission ou de révocation, il retombait sous le coup de la loi et devait effectuer cinq ans de caserne.

C'était le Directeur de l'École Normale, Ernest Bersot, qui avait obtenu pour lui, après son agrégation, un congé pour préceptorat en Angleterre et qui lui avait procuré ensuite celui de Nice. C'est encore lui qui, après ce dernier, l'avait fait nommer à Périgueux puis à Nîmes en qualité de Professeur de Rhétorique. (Nous pouvons en déduire que les lycées manquaient sérieusement de professeurs stables).

Après sa fuite de Nîmes, il dut à la bienveillance de l'illustre médecin Charcot (qui lui fit un certificat de complaisance) et à celle du secrétaire de Jules Ferry, M. Dussaud, de ne pas être révoqué et d'obtenir un congé pour le reste de l'année scolaire.

Il ne put le faire prolonger davantage, mais Dussaud lui permit de *choisir le lycée de troisième classe où l'on m'enverrait "en disgrâce"*. Il choisit Nevers *pour n'être pas trop loin de Paris* et parce que son ami Maurice Hamel, le jour même de son arrivée à Paris, lui *avait trouvé une chambre à l'Hôtel de Nevers, rue de l'Abbé-de-l'Épée*.

Nous résumons ainsi ses mésaventures d'après ses propres souvenirs que nous allons maintenant confronter avec les documents contenus dans son dossier administratif⁸⁵.

Il fut donc nommé au Lycée de Nevers le 20 septembre en qualité de professeur de rhétorique. Il était en outre chargé d'y assurer la préparation des maîtres répétiteurs en vue de la licence ès - lettres. De son arrivée au lycée, il ne retient que l'image du proviseur, M. Guerreau : *maigre figure de plâtre qui se montra tout de suite, avec moi, non seulement gentil, mais obséquieux, craintif même*.

Pour la suite de ses aventures Lacour bouleverse l'ordre chronologique. Il parle d'abord d'une réunion publique *un soir en janvier ou février*, où il serait intervenu apparemment en faveur de l'orateur, chahuté par la salle, Cyprien Girerd, *opportuniste* et sous-secrétaire d'État, *républicain de la vieille roche*, auquel s'opposait Gaston Laporte avec le *Cercle radical* soutenu par un journal local : *Le Patriote*. Il aurait obtenu un succès de tribun reposant sur une double méprise, les amis de Girerd ne voyant en lui que le démagogue qui avait effectivement sauvé la mise à leur chef, et les radicaux n'entendant que son appel à *la Grande Révolution*.

Selon lui, l'agitation politique neversoise s'expliquait par (déjà) une délocalisation industrielle : *on l'accusait (Girerd) de n'avoir pas su empêcher, d'avoir peut-être provoqué [...] le transfert non encore accompli mais imminent, de la fonderie de canons de Nevers à Ruelle (Charente) ; fonderie qui employait des centaines d'ouvriers, en majorité mariés, pères de famille et, pour la plupart, en outre, d'origine ou de naissance nivernaise. Nombre de paysans - têtes chaudes, républicains "avancés" - et de petits commerçants plutôt girerdistes, eux de tempérament, allaient être atteints aussi, dans leurs intérêts, par cet exode forcé d'une partie considérable de la population des faubourgs*.

Selon lui, l'ambiguïté de son intervention et la présomption de sa sympathie pour Girerd aurait amené le second épisode.

Une conférence sur Mirabeau.

Un dimanche, à la sollicitation du préfet, un nommé Chapron, ci-devant avocat, créature de Girerd, je fis au théâtre une conférence sur Mirabeau.

⁸⁵ ADN dossier T 421, dossier Lacour, qui contient toutes les pièces citées et résumées.

Dans ses souvenirs, Lacour ne donne pas la date de cette conférence. En fait elle avait été prévue pour le 28 décembre, dans la salle du Théâtre Municipal. Ceci provoqua l'animosité de l'Inspecteur d'Académie, car Lacour n'avait pas demandé d'autorisation par la voie administrative. En effet, les fonctionnaires n'ont pas le droit de prendre la parole en public sans autorisation préalable, devoir de réserve oblige.

L'Inspecteur semblait surtout furieux de ne l'avoir appris que par le journal. M. Lacour n'était venu lui en parler qu'après la parution de l'annonce de la conférence, mais sans lui en indiquer le sujet : MIRABEAU. Sujet dont il n'avait eu connaissance que plus tard par le journal également. Ce n'est que le 17 décembre, au soir, après la fermeture des bureaux de l'Inspection académique que Lacour avait remis à l'Inspecteur, la demande d'autorisation, transmise immédiatement par celui-ci au Recteur avec une lettre exprimant tout son ressentiment devant une telle désinvolture. Le Recteur ne sembla pas tellement choqué et renvoya sa lettre à l'Inspecteur avec comme seule mention : *autorisation accordée*. Notons que ce n'était pas le sujet de la conférence qui avait semblé poser problème, mais l'oubli de la demande préalable d'autorisation.

Or si cette conférence lui avait été demandée par le préfet, comme le dit Lacour, il est étonnant que l'Inspecteur d'Académie n'ait pas été mis au courant, étant donné la subordination directe de celui-ci vis-à-vis du son chef hiérarchique.

Dans ses mémoires⁸⁶, Lacour prétend avoir profité de cette conférence pour faire une profession de foi radicale qui lui aurait valu les éloges du *Patriote*. *Pour mon plaisir, je la terminai par une profession de foi radicale, qui surprit les girerdistes. Le Patriote exulta, et loua même toute la conférence avec un tel excès d'admiration que je crus devoir me rendre au journal pour remercier le signataire de l'article*. Il s'agissait de Gaston Laporte qui lui aurait alors proposé la vice-présidence du *Comité radical* et quasiment, un siège de député, *Pourquoi ne nous présenterions-nous pas ensemble ? Celui des deux qui, sans être élu, aurait le plus de voix se désisterait au second tour, en faveur de l'autre*. Lacour se serait contenté de remettre à plus tard sa décision à ce sujet.

Il situe à ce moment, un autre épisode dont le dossier ne porte pas trace. Sa visite au *Patriote*, aurait suscité la colère des girerdistes qui l'accusèrent de trahison. *"Vous vous repentirez de votre trahison", me cria un avocat dont je vois encore les yeux de colère, la bouche tordue*. (Il s'agissait de Loquin). À la suite de cette algarade, *le lendemain, j'envoyais ma démission au président du Cercle (républicain) et me faisais inscrire au Comité radical*. Il prétend que malgré cela, le préfet Chapron et lui étaient restés en bons termes.

Le bal de la préfecture en mars 1880.

En ces temps (bénis ?), il était d'usage qu'à diverses occasions, les représentants de l'État reçoivent, protocolairement, les fonctionnaires du département. Nous avons évoqué cet usage à propos d'un incident avec l'Abbé Fouché. C'est ainsi qu'il était réglementaire que tout nouveau Préfet reçoive tour - à - tour les différents corps de fonctionnaires, de même, une telle cérémonie avait lieu dans les jours précédant ou suivant le jour de l'an. Leur présence à ces occasions était obligatoire et contrôlée.

Par contre, à chaque fête (soirée théâtrale, concert, bal, etc.) organisée dans les salons ou jardins de la Préfecture, et il y en avait au moins une par semaine, étaient invités un certain nombre d'entre eux en même temps que des notables locaux. Y étaient conviés, au moins une fois, les nouveaux nommés dans le département, ceux qui s'étaient distingués d'une manière ou d'une autre, et ceux à qui s'intéressait plus particulièrement le représentant de l'État.

C'est ainsi que notre jeune agrégé de lettres, (il avait 25 ans), fut invité un soir du début mars 1880, au Bal de la Préfecture.

Catastrophe !!!

Étaient-ce les lumières de la salle ? Les flonflons de l'orchestre ? Les vins capiteux ? La beauté des danseuses ? Ou l'atmosphère festive de la soirée ? Toujours est-il que notre jeune étourdi provoqua un énorme scandale.

⁸⁶ *Une longue vie*, p. 247-248.

Le Proviseur Guerreau s'empressa d'en faire part à l'Inspecteur d'Académie dans une lettre confidentielle du 6 mars. *Un [...] scandale [...] s'est passé jeudi soir au bal de la Préfecture. À la danse du cotillon, M. Lacour se serait permis d'embrasser sa danseuse, femme d'un Lieutenant du 13^e de ligne. Sur la plainte de cette dame, le mari a demandé des explications à M. Lacour qui s'est empressé de faire toutes les excuses possibles. Cependant Monsieur le Préfet, informé de ce qui se passait avait prié l'auteur de cette inconvenance de sortir immédiatement et aurait même, m'a-t-on dit, demandé sur le champ à M. le Ministre de l'Instruction Publique le changement de ce professeur.*

L'Inspecteur transmet un rapport au Recteur qui, le 10 mars, infligea un blâme à l'auteur du scandale et en référa au Ministre qui, le 24, considéra que le blâme suffisait pour le moment à condition qu'il n'y eût pas d'autres incidents. Il semble que le Ministère était toujours favorable à Lacour, peut-être grâce à l'influence du secrétaire, M. Dussaud.

Entre temps, l'Inspecteur avait reçu M. Lacour : *je [...] lui ai infligé un avertissement sévère [...] il m'a appris lui-même que le Journal "Le Nivernais" et le "Berry" (mot peu lisible ⁸⁷), journal de Paris, ont raconté cette équipée avec grande exagération et en l'accompagnant de très mauvaises plaisanteries[...]*

Bien que le Ministre n'ait pas envisagé son déplacement d'office. M. Lacour, selon l'Inspecteur, manifesta l'intention de demander un autre poste pour la rentrée suivante et pour cela, d'aller s'en expliquer lui-même à Paris, au Ministère.

Le récit de cet épisode fait par le héros lui-même, diffère sensiblement de notre analyse de son dossier. Il le raconte d'ailleurs dans un passage complètement à part de ses histoires neversaises⁸⁸. Nous en citons de larges extraits pour le pittoresque de la chose.

C'était à l'aube. Le bal touchait à sa fin. Il n'y avait plus dans le principal salon de la Préfecture qu'une trentaine de personnes. Quelqu'un proposa pour l'adieu une figure qui commençait par la formation d'une sorte de monôme immobile où les couples se tournaient le dos pour se retourner à un signal et se mettre à valser. Cette figure de cotillon ne m'était pas un mystère : chez des amis intimes, ou chez ma mère, je l'avais dansée. En se retournant les couples s'embrassaient. Aussi ne connaissant aucune des dames que je voyais se placer, le dos, chacune, contre celui de leur futur cavalier, avais-je décidé de m'abstenir. Un sinistre hasard voulut qu'une dame, la dernière, et qui, Cupidon le sait, n'était ni jeune, ni jolie, tournât le dos ... au vide. Il était urgent de combler cette lacune, si j'ose ainsi parler. Un avocat girerdiste, nommé Loquin, - celui-là même qui allait bientôt me reprocher furieusement ma "trahison", - me presse de remplir le dit vide.

En fait Lacour s'embrouille dans la chronologie car d'après ses propres dires, voir plus haut, cette algarade avec Loquin aurait eu lieu fin décembre, début janvier, soit bien avant ce bal.

Malgré ses protestations, voilà donc notre professeur de rhétorique dos à dos avec sa cavalière. *Était-il possible que je me permisse d'embrasser cette inconnue ? Si, pourtant, je devais le faire ! "Un, deux, trois" prononce Loquin, battant des mains. La sueur au front, je me penche vers ma valseuse en lui prenant la taille ... et je lui tombe la bouche entre les seins, parce qu'effrayée de mon excessif mouvement en avant, elle s'est cambrée en me faisant perdre l'équilibre. Horreur ! Je vois tous les autres couples tourner sans qu'il y ait eu d'autre baiser que le mien, le monstrueux mien.*

Et après la maladresse, voici le scandale : *la dame pousse des cris en s'abattant tout de son long sur un canapé après avoir tenté de me gifler. J'ai suspendu le geste ; et haletant, je prodigue les excuses. Mais elle s'entête à crier. Je l'égorgerais, crierait-elle plus fort ? Danseurs et danseuses se sont arrêtés, ont regardé, puis se remettent à danser pour ne point aggraver le scandale. Quand enfin, n'en pouvant plus d'essayer de m'expliquer, hors de moi : "Je vous jure bien, Madame, que ce n'est pas pour votre peau ..." Et, merveilleuse puissance d'une vérité complète, ça la calme.*

Sautant brusquement sur ses pieds, et m'écartant du coude, elle va rejoindre son mari, un vieux capitaine en cheveux blancs, lequel dans son coin, s'était dressé à demi, puis rassis.

⁸⁷ Peut-être s'agit-il d'un article de *La Justice*, antérieur à ceux cités plus loin.

⁸⁸ Op cit. p. 258 à 261.

Selon le rapport administratif, le mari était lieutenant et aurait demandé des explications à Lacour qui se serait empressé de faire des excuses. La réaction du préfet relatée par M. Guerreau apparaît bien différente selon les souvenirs de Lacour.

Je m'incline alors vers le Préfet, assis, lui, à deux pas derrière moi, et qui, d'une pâleur cadavérique, abruti, n'a rien fait, rien dit pour m'aider à calmer cette femme absurde. Dois-je rester ou m'en aller ? "Comme vous voudrez", balbutie-t-il. Et ma foi ! Soudain hébété moi-même, je me plante droit à côté de lui, tandis que les couples se délient. C'est le départ. Il faut bien que Chapron se lève pour répondre aux saluts. Et, machinalement, comme lui, je salue, salue, salue ... Je pourrais m'imaginer que je suis le maître de la maison.

Cependant, au bras de son mari, le pauvre homme, la dame aux seins baisés par mon innocence ne peut s'empêcher de grogner en passant devant moi.

De même, il transforme complètement la suite disciplinaire de cet incident, telle que nous l'avons résumée d'après son dossier administratif. Il prétend même que cette aventure lui valut en ville un courant d'admiration : *quel émoi en ville dès l'après-midi ! Des boutiquiers et leurs femmes se tiennent sur le pas de leurs portes pour me voir aller au lycée ou en revenir [...] Quelques boutiquières me sourient. Je cueille des œillades timidement assassines. Y a-t-il beaucoup d'honnêtes femmes qui n'aient jamais rêvé de ne plus l'être ?*

Du côté militaire, selon lui, mêmes réactions favorables *Au régiment du capitaine, il y eut un lieutenant et un sous-lieutenant pour se disputer l'honneur de venger celui de leur vieux chef. Le colonel⁸⁹ me l'apprit en riant dans la soirée même qui suivit l'involontaire outrage [...] il avait donné l'ordre aux officiers de ne pas bouger.* Lacour ajoute même que le soir même de l'incident *le fils du général, remontant l'escalier quatre à quatre, me dit qu'il y aurait, le lendemain, chez son père, un bal ; que son père m'y invitait ; qu'on danserait la figure de cotillon où j'avais eu le malheur de "trébucher" et qu'on s'y embrasserait.*

Pas un mot de l'avertissement sévère de l'Inspecteur ni du blâme du Recteur du 10 mars ni de la menace de Jules Ferry en cas de nouvel incident ni de son propos de demander un changement de poste. D'après Lacour *voilà comment fut enterrée à Nevers "l'histoire du baiser de Nevers".*

Le Comité radical et la réunion du dimanche de Quasimodo.

La raison de son départ de Nevers serait un autre incident, politique cette fois. Il raconte qu'au retour des vacances de Pâques, il s'aperçut que le *Comité radical* avait couvert les murs de Nevers d'affiches annonçant pour le dimanche de Quasimodo, une grande réunion dans les Halles, *et l'on m'y entendrait ! Mon nom figurait en grosses lettres au bas de ce rouge placard.*

Le voilà donc convoqué chez le Préfet *la veille du grand jour, après la classe de l'après-midi.* Selon lui, malgré les incidents antérieurs *nous étions restés en bons termes, ce Chapron et moi.* Il est donc très surpris lorsque celui-ci lui *tend une dépêche, sur papier jaune signée Jules Ferry et ainsi conçue : "Rappelez à M. Lacour que la place d'un maître de la jeunesse n'est pas dans les réunions publiques"⁹⁰ et il commente : "C'est bien clair, n'est-ce pas ? Silence ou démission" et il lui aurait conseillé ensuite de démissionner pour se consacrer à la politique, mais dans ce cas il aurait dû accomplir son service militaire de cinq ans comme nous l'avons précisé plus haut.*

Toujours selon lui, d'accord avec Laporte, il décida de s'incliner et de ne pas paraître à la réunion, mais de se présenter aux élections de 1881 avec lui. Il aurait donc remis au Préfet une lettre de soumission : *J'ai pesé les conséquences de l'alternative où me place le ministère. Je cède à la volonté de Monsieur le Ministre. Je garderai le silence demain et vous prie d'en informer qui de droit⁹¹.* Il prétend qu'ensuite le fils de Cyprien Girerd serait venu lui demander

⁸⁹ Selon Lacour, il s'agissait du colonel Thomas dont le fils, externe, était son élève. Il y avait effectivement en classe de rhétorique un Thomas Raymond, de Paris, externe, qui récolta beaucoup de prix mais dont nous ne savons pas si son père était colonel. Dans la même classe figuraient notamment, Eugène Mignon et Marius Gérin. Il est dommage que ceux-ci, à notre connaissance n'aient pas laissé de souvenirs à ce sujet.

⁹⁰ Lacour précise (op. cit. p. 250 note) qu'il a retrouvé le texte exact de cette dépêche dans un article de *La Justice* du 22 avril 1880 (c'était le journal de Clémenceau, voir plus loin).

⁹¹ Texte également publié dans *La Justice* du 22 avril 1880.

de renoncer à toute action politique à Nevers, et qu'en échange, [...] *mon père s'engageait à vous obtenir pour octobre une chaire de rhétorique à Paris et la croix de chevalier*. Proposition qu'il aurait rejetée violemment. Mais avoue-t-il : *à Nevers, et même à Paris, à la "Justice" où je n'allais pas tarder à me rendre, je ne soufflai mot de l'étrange scène*. De son propre aveu, nous n'avons donc aucun moyen de prouver cette sorte de chantage.

Toujours est-il qu'il quitta le lycée à partir du 19 avril 1880.

En voici, toujours selon lui les circonstances : *très peu après ce tête-à-tête avec le fils Girerd, exactement le lundi 19 avril, le proviseur l'air plus gêné, plus craintif que jamais, m'apprit que j'étais nommé à Poitiers, dont le lycée était de deuxième classe*. C'était une sorte de déplacement d'office, mais avec avancement, et curieusement, pour le lycée de Poitiers, comme ce fut le cas pour Taine que nous avons évoqué plus haut.

Sa première réaction fut, d'après lui, de s'opposer aux décisions du ministre en faisant appel à Clémenceau qui *avec Camille Pelletan, Stephen Pichon, Gustave Geffroy, Louis Mullem, Durranc, etc., auxquels devait s'adjoindre bientôt Millerand ... avait fondé "La Justice" au début de cette année 80. Le premier numéro avait paru le 15 janvier*.

Nous le citons toujours : *Je lui écrivis sans perdre une minute, lui disant la manœuvre politique qu'était mon déplacement, lui citant comme preuve la dépêche de Ferry, et lui annonçant ma toute prochaine arrivée. Le mercredi, j'étais à Paris, où j'eus la joie de trouver dans "La Justice", en première page, un article de Pichon, intitulé "Procédés électoraux", et, qui, sans déclamation, mais ferme, reprochait à Ferry d'avoir agi en ministre du 16 mai*.

Or Ferry avait certifié à Clémenceau n'avoir jamais écrit cette dépêche. Lacour maintenait son accusation, il fit une lettre et Pichon un nouvel article : *L'article, avec ma lettre, parut en effet le lendemain, 22 avril, en première page, comme le précédent. Et cette fois Pichon, surabondamment convaincu de ma loyauté et de mon bon droit, posait la question comme je le désirais : "L'hésitation n'est plus possible, M. Lacour doit être maintenu dans sa chaire de rhétorique au lycée de Nevers."*

Entre temps, toujours selon Lacour, Ferry avait découvert que la dépêche était un faux de Girerd et Clémenceau voulait profiter de l'occasion pour faire une interpellation à la Chambre, promettant à Lacour qu'il retournerait à Nevers où *nous ferons de vous un député*.

Mais Ferry prévint Clémenceau *qu'après (son) discours il ferait rire toute la Chambre avec le récit d'un baiser donné par (Lacour), chez le Préfet, à une malheureuse femme d'officier*. Le ridicule tuait sans doute encore en politique et Clémenceau se rendait compte qu'après le fou-rire que ne manquerait pas de provoquer le récit de cette aventure comico-galante, *la Chambre désarmée votera, en grande majorité, pour le ministre [...] Nous n'aurons, nous, que les voix, une trentaine, de l'extrême gauche*. Du coup Lacour serait sûrement révoqué et immédiatement convoqué sous les drapeaux *Ferry est décidé, le vote acquis, à vous révoquer immédiatement. Les gendarmes seront chez vous ce soir même*. Et il conseillait à Lacour de laisser tomber et d'accepter le poste de Poitiers, ce qu'il fit. Cela arrangeait sans doute Ferry qui se déclara satisfait et promit *que, si vous restiez tranquille un an ou deux à Poitiers, on ne vous refuserait pas, sur votre demande, un congé illimité*.

Lacour explique ainsi ce coup de théâtre : *l'inspecteur d'Académie, vieux fourbe réactionnaire, s'était empressé, à l'insu du Préfet, d'étaler le scandale dans un rapport au recteur ; rapport envoyé par celui-ci au Ministère, où Ferry devait se délecter à le lire dans mon dossier, la veille de la menace d'interpellation de Clémenceau*.

Lacour pouvait-il ignorer l'existence de ce dossier et des différents rapports du Proviseur, de l'Inspecteur et du Recteur, et leur transmission au Ministère avec une menace de révocation, étant donné, comme nous l'avons vu plus haut que Jules Ferry lui-même avait jugé en dernier ressort, le 24 mars, que le blâme infligé par le Recteur serait suffisant à condition qu'il n'y eût pas d'autre incident ?

Fin de l'aventure nivernaise.

Il se rendit donc au lycée de Poitiers, où selon lui, il fut *le plus sage des professeurs*. *J'avais décidément abdiqué toute ambition politique*. Il consacra tous ses efforts à la littérature, faisant paraître en septembre 1880 trois études sur le théâtre. Un an plus tard, en septembre

1881, il entra à la *Nouvelle Revue* qu'avait fondée Mme Adam, comme critique dramatique et abandonna sa carrière universitaire.

Et voilà comment, pour une aventure galante et un méli-mélo politique, un brillant professeur de Rhétorique, qui aurait pu faire, à Nevers, une longue et fructueuse carrière, fut obligé d'aller exercer ailleurs, l'art du discours et des belles métaphores.

En ce qui concerne le *baiser volé au bal de la préfecture en 1880*, on regrette presque que le récit du héros, malgré lui ?, enlève tout l'aspect romanesque de l'aventure, que laissait imaginer le simple rapport administratif. On eût préféré que la cavalière fût irrésistiblement belle et séduisante et que ce fût, emporté par un mouvement de passion impétueuse, que notre jeune rhétoricien eût tenté de séduire, voire d'enlever l'épouse d'un fringant officier au nez et à la barbe d'un solennel préfet. Mais, basta ! Une telle aventure peut-elle se concevoir dans les salons de la Préfecture de Nevers ?

Pour l'honneur du lycée, il fut remplacé de suite et son nom ne figure pas sur le palmarès du 2 août 1880, la chaire de rhétorique étant officiellement attribuée à M. Loiseau, qui était auparavant professeur de Seconde. L'année suivante, un autre brillant normalien sera nommé, M. Roy, qui sera donc le professeur de rhétorique de Jules Renard.

Et si nous n'avions pas retrouvé les dossiers administratifs de ces fonctionnaires, l'histoire de M. Lacour n'aurait laissé aucune trace dans celle du Lycée.

Mais cette amnésie n'est-elle pas en partie volontaire ? Léon Guichard, intrigué comme nous par les allusions de Renard à Lacour (*Il a failli être mon professeur de rhétorique au lycée de Nevers*) avait demandé des précisions au proviseur du lycée⁹².

Il ne figure pas au palmarès, m'écrit M. le proviseur du lycée de Nevers, ni en 1879, ce qui est normal s'il n'a pris son poste qu'en octobre, ni en 1880, ce qui est encore normal, puisqu'il aurait quitté l'enseignement en avril.

Cependant, M. le Proviseur estime qu'il n'a pas dû être professeur de rhétorique, car on retrouve indiqué comme tel sur le palmarès, en 1880 comme en 1879, le même M. Dubreuil.

Nous avons souligné cette dernière phrase car elle contient une contre vérité manifeste. En effet sur ces palmarès que nous avons sous les yeux, si M. Dubreuil est bien le professeur de Rhétorique en 1878-1879, c'est M. Loiseau qui figure comme tel sur le palmarès de 1880. M. Dubreuil avait quitté le lycée en juillet 1879, comme M. Loiseau le quittera en juillet 1880. Professeur de seconde lorsque M. Lacour fut éjecté de Nevers, M. Loiseau fut naturellement promu professeur de rhétorique pour le reste de l'année, suppléé dans son poste par M. Lachapelle nommé à cet effet en cours d'année, et comme le veut la coutume universitaire, toute promotion s'accompagnant normalement, d'un changement de poste, M. Loiseau fut dès la fin de l'année 1879-1880, nommé dans un autre lycée et remplacé par M. Roy qui figure comme tel sur le palmarès du 2 août 1881, où Jules Renard était élève de rhétorique.

Ou bien le Proviseur n'a pas soigneusement lu les palmarès, ce qui est possible car le relevé des nominations de Jules Renard qu'il avait communiqué à Léon Guichard est incomplet, ou bien il a volontairement brouillé les cartes. En tout cas, il semble ignorer le dossier administratif de Léopold Lacour que nous n'avons eu aucun mal à consulter nous-même.

Mais pourquoi a-t-il remplacé le nom de M. Loiseau par celui de M. Dubreuil ? Et est-ce lui qui a trompé Léon Guichard en donnant ce même M. Dubreuil comme professeur de rhétorique de Jules Renard au lieu de M. Roy ? Était-ce pour exempter ce dernier de la critique sévère que Renard fait de lui dans une lettre à son père que nous citerons plus loin ?

M. Roy qui fit le discours d'usage pour la distribution des prix de 1881, (cet honneur étant en général, réservé à un professeur nouvellement nommé dans le lycée) devenu professeur à la faculté de Dijon revint au lycée en 1911, y prononça un discours de distribution des prix en tant que Président. Nous reparlerons plus loin de ces deux discours.

Jules Renard et Léopold Lacour.

Jules Renard parle de Lacour dans son *Journal* ⁹³:

⁹² Léon Guichard *Dans la vigne ...* op. cit. p. 218.

⁹³ *Journal, 1887-1910*, Bouquins, R.Laffont, Paris 1990, 23 octobre 1901, p. 546.

Il vient me demander si je ne pourrais pas lui trouver des leçons de grec ou de latin. Le dreyfusisme l'a perdu. Dans les journaux, on se défie de lui comme d'un anarchiste. Il voudrait demander à son ancien métier de professeur le pain que ne peuvent lui donner articles, conférences, ni livres de sociologie. Il dit :

- Je parle, j'écris, je fais tout ce que l'on veut et je n'arrive pas à vivre.

Il faisait chez Bodinier des conférences qui lui rapportaient quinze francs, mais il en fallait dépenser dix pour l'envoi de cartes d'invitation⁹⁴.

Il a failli être mon professeur de rhétorique au lycée de Nevers. Je me souviens d'une lettre où je lui rappelais ces souvenirs. Il a dû en rire avec dédain. Aujourd'hui, il vient me revoir. Alors il éblouissait les élèves. C'était le jeune, le brillant normalien.

Il a en lui l'ambition, la volonté, le courage ; il y ajoute la résignation, et ça ne le mènera à rien.

-Je voudrais, dit-il, écrire la vie d'un homme jusqu'à trente ans.

Le fait est que la vie a beau les malmener : ces idéologues ne savent rien faire de leur vie. Ils ont des aventures de mousquetaires, et ils écrivent sur la littérature des autres.

La phrase : Il a failli être mon professeur de rhétorique au lycée de Nevers, le désigne bien mais on aimerait retrouver cette lettre où Jules Renard lui rappelait ses souvenirs⁹⁵.

Il n'ignorait pas ses qualités, mais jugeait qu'elles ne lui servaient à rien⁹⁶ :

Léopold Lacour vient me demander un livre pour une "Collection des femmes illustres"⁹⁷. Quel petit homme actif, orateur, savant, intelligent et débrouillard pour rien ! Comme il a failli être mon professeur à Nevers, il m'intimide.

- Oui, dit-il, j'ai refusé d'être décoré. Briand disait à Geffroy : "Je l'aime bougrement, ce Lacour ! Je le décorerai en juillet." J'ai répondu : "Non ! Qu'on me donne d'abord une chaire de professeur à la Sorbonne ! On me décorera ensuite si on y tient. Je ne veux pas être décoré comme homme de lettres. Les artistes n'ont pas besoin de ça. Qu'on les laisse tranquilles ! Oh ! Les fonctionnaires, les professeurs ... "

Léopold Lacour qui avait eu connaissance du Journal de Jules Renard s'en prend à celui-ci, comme le résume fort bien Léon Guichard⁹⁸.

Dans ses souvenirs (Une longue vie, p. 196), Léopold Lacour, cherchant à expliquer l'image peu flatteuse que donne de lui Jules Renard dans son Journal, l'attribue à la jalousie : "Artiste admirable, étonnant graveur ou joaillier littéraire, Renard a souffert, toute sa vie, de l'aridité d'une nature incapable de joie, sombrement repliée sur sa propre misère ; et, comme il était jaloux, malgré ses succès, de tous ceux des autres, il l'était affreusement, sans consentir à se l'avouer, de la richesse expansive des natures opposées à la sienne, des natures qui se donnent ... à l'excès, mettons, quelquefois. Perdant, du coup, sa finesse d'observation, s'hallucinant d'envie haineuse, il vous prêtait généreusement attitudes et desseins vils."

Et il ajoute : "Peut-être, au surplus, ne me pardonnait-il pas d'avoir été pion au lycée de Nevers alors que j'y professais la rhétorique. Ce n'était cependant pas ma faute".

Bien entendu, la dernière affirmation de Lacour selon laquelle Jules Renard aurait été pion au lycée de Nevers, est totalement fautive, les maîtres d'études étaient MM. Bigey, Chasserant, Gontard, Martin, Vernhes, Senot, Cabarat, Cordier, Béal, Arnoult et Lamotte. Léon Guichard la

⁹⁴ Lacour (1854-1939) a effectivement publié différentes conférences (ou articles) sur des questions d'actualité politique *La Révolution française et ses détracteurs d'aujourd'hui* (1909) et géo - politique, notamment sur la question d'Orient, la Grèce et la Turquie. Idem sur le féminisme, *Trois femmes de la Révolution* (1900), *Les maîtresses et la femme de Molière* (1914), *Les premières actrices françaises* (1921), le théâtre classique *Richelieu dramaturge et ses collaborateurs* (1926), *Molière acteur* (1928). Il a écrit des études sur différents auteurs contemporains de théâtre (Labiche, Meilhac Halévy, Gondinet, Augier, Dumas fils, Sardou) souvent en collaboration avec d'autres journalistes. En 1902, il a publié un opuscule : *Pages vécues*, (Boulogne-sur-Mer, éd. L Battez, in 12, 17 pages), peut-être l'ébauche de cette *vie d'un homme jusqu'à trente ans* qu'il voulait écrire. Ses mémoires *Une longue vie : Histoire d'un homme*. ont été publiées en deux parties, la première en 1938 (Paris éd. Malfère) et la seconde en édition posthume en 1958 (Paris éd. du Dauphin) avec une préface de Georges Lecomte.

⁹⁵ M. J. F. Flamant qui se consacre à réunir et publier la correspondance inédite de Jules Renard, nous confirme qu'à ce jour (5 mai 2004), elle n'a pas été retrouvée.

⁹⁶ op. cit. p. 905, 7 janvier 1908

⁹⁷ Lacour dirigeait en effet cette collection dans laquelle il a fait paraître des ouvrages sur plusieurs femmes de la Révolution.

⁹⁸ Léon Guichard *Dans la vigne ...* op. cit. p. 217-218.

juge, à juste titre, invraisemblable, s'agissant d'un élève de seconde, de quinze ans, pensionnaire à l'institution Rigal. Massé, dans une lettre à Léon Guichard le confirme :

La mémoire de L. Lacour, à trente ans de distance, s'est trouvée en défaut [...] on peut tenir pour inexact le renseignement fourni par Léopold Lacour, dont le labeur journalistique quotidien ne lui permettait guère de vérifier l'exactitude.

Lacour semble en vouloir beaucoup à Jules Renard, qu'il accuse de ne l'avoir pas compris et de l'avoir mal jugé. Parlant d'un ami plus compréhensif, le docteur Panas ⁹⁹, il déclare ¹⁰⁰ : *Mon exubérance de vitalité, ma gaieté, mes saillies de "Parigot" l'amusaient, sans rien m'enlever de son estime, parce qu'il voyait clair en moi jusqu'au fond, et il souligne par opposition : loin de se figurer à la sottise manière de Jules Renard que je faisais le "pitre" dans les salons "pour arriver", car c'est le portrait qu'a tracé de moi Jules Renard dans son "Journal", en interprétant aussi bassement que possible des accès d'innocente "gosserie" sur lesquels à ma connaissance, lui seul s'est mépris.* Et il qualifie le propos de Renard de *fielleuse attaque*.

Faire le pitre dans les salons pour arriver, ceci se réfère à un propos de Lacour rapporté par Jules Renard¹⁰¹. C'était le 14 décembre 1891 au dîner du *Gil Blas* ¹⁰² auquel apparemment il assistait pour la première fois, il fait de tous les participants, des portraits au vitriol :

Léopold Lacour à Vandérem ¹⁰³ :

-Je vous admire. Vous êtes calme et fort. Vous allez droit à votre but. Vous êtes partout, vous connaissez tout le monde, vous n'avez pas un ennemi, moi, j'ai dansé pendant douze ans sur les mains, dans les salons de Paris, et je ne suis arrivé à rien. Vous, vous êtes prudent, point sauteur, et vous arrivez à tout.

Vandérem, un Ajalbert distingué :

- Dites tout de suite que je suis une fripouille !.

Et un peu plus loin :

Lacour se met à faire le paillasse, à se rouler par terre, pour arriver, sans doute. Des femmes sont assises sur des genoux, et des animaux vont surgir des hommes.

Renard aurait-il inventé cette scène et ces paroles ?, on peut en douter. On comprend que Lacour ne se soit pas senti flatté par ces souvenirs. Mais les autres collaborateurs du *Gil Blas* ne sont pas mieux traités *Maizeroy, un type de garçon d'honneur, Jules Guérin, un type d'ancien viveur qui sourit à la manière des sceptiques, d'Hubert, un type de gentilhomme accablé et bête ... Labruyère ... en vrai rastaquouère ... Talmeyr, un esprit fin, méchant, comme les gens qui ont un mauvais estomac ... Pauwels une tête de cour d'assises. Il n'y passe point, parce qu'on croit peut-être qu'il y a déjà passé etc ...*

Il reprend plus tard la même image : ¹⁰⁴ *Lacour confond énergie et vivacité. Il danse sur les mains et ne sait pas marcher.*

Selon Lacour, leurs relations auraient été plus importantes que ne le laissent penser les quelques passages du *Journal*, que nous avons relevé. Peut-être certaines autres remarques le concernent-elles également, mais faute de précisions, nous n'avons pu les lui rapporter¹⁰⁵. Toujours est-il qu'il affirme ¹⁰⁶ : *Notez que Jules Renard, moi présent ou en m'envoyant de ses livres dédicacés, m'a toujours aussi témoigné des sentiments de sympathie confraternelle presque affectueuse. Quand on a l'âme un peu fière, on ne témoigne pas de ces sentiments à un "pitre" par arrivisme. Et surtout l'on ne va pas insulter en des cahiers secrets, qui deviendront probablement un ouvrage posthume, dont on n'aura pas à répondre, le confrère à qui, l'instant d'auparavant, peut-être, on serrait la main.*

Notons que selon Jules Renard c'est Lacour qui venait lui demander ses livres ¹⁰⁷ :

⁹⁹ Lacour fut précepteur pendant tout un été, du fils du docteur Panas, dont la famille séjournait pendant les vacances en Angleterre à Worthing, près de Brighton.

¹⁰⁰ op. cit. p. 195.

¹⁰¹ op. cit. p. 85.14 décembre 1891.

¹⁰² Quotidien fondé en 1879 qui dura jusqu'en 1914. Jules Renard y collabora de 1891 à 1893.

¹⁰³ Fernand Vanderheim (1864-1939) critique littéraire.

¹⁰⁴ Op. cit. p. 906, 9 janvier 1908.

¹⁰⁵ Ainsi, selon Henri Bouillier, qui a annoté l'édition *Bouquins*, des passages des pages 702, 707, 893, le concerneraient.

¹⁰⁶ op. cit. p. 196.

¹⁰⁷ op. cit. p. 237 26 novembre 1895.

Léopold Lacour me demande mes livres et se vante d'avoir fait passer l'article de Souza au Gil Blas.

Lacour, dans la même page, ajoute la phrase déjà citée : *Peut-être au surplus ne me pardonnait-il pas d'avoir été pion au lycée de Nevers alors que j'y professais la rhétorique.*

Selon Lacour, l'expression assassine : *pitre par arrivisme*, serait de Jules Renard lui-même.

Ceci illustre bien la contradiction, flagrante dans le *Journal*, entre les jugements souvent très critiques que Renard porte sur ses visiteurs et son attitude en leur présence. N'osant pas leur laisser comprendre ses sentiments réels, il se force à une amabilité apparente qui contraste avec son exaspération intérieure, comme il l'avoue plusieurs fois.

Autres portraits d'enseignants

D'autres enseignants font scandale au lycée même, par leur incapacité à maintenir l'ordre et la discipline dans leurs classes. Mais, de tous temps, il y a eu des professeurs chahutés et des élèves insupportables et indisciplinés. À lire les souvenirs des anciens élèves de cette époque, il semblerait que ce n'était pas le cas en cette fin du XIXe siècle, mais on sait bien que la mémoire est sélective. Nous n'en voulons pour preuve que ce rapport du Proviseur Chassigneux du 16 juillet 1895, concernant un professeur de l'enseignement spécial. *Les classes semblent être de véritables récréations où chaque élève s'amuse, cause et rit avec son voisin, sans s'inquiéter le moins du monde de son professeur. De temps en temps le désordre s'accroît un peu plus, et alors ce sont des éclats de voix ou des bruits sourds qui se font entendre au dehors et signalent la classe de M. M. à l'attention de ses collègues et de l'administration.*

Ajoutons cependant que ce professeur, officier d'académie, était titulaire de la chaire de Morale et langue française de l'Enseignement Spécial depuis 1889 et que son dossier ne comporte aucun rapport de ce genre pour les années antérieures. M. M. avait-il eu en 1895 une défaillance grave ou bien les élèves de cette année-là étaient-ils particulièrement chahuteurs ?

Pierre-Luc Jacques

Mais sans provoquer de scandale, d'autres professeurs surent acquérir une notoriété solide par leurs qualités humaines. Ce fut le cas de Pierre-Luc **Jacques**, le "père Jacques", comme l'appelaient affectueusement ses élèves notamment Jules Renault :

le "père" Jacques, avec sa petite voix sortant d'un corps gros et court, le seul qui fit encore sa classe en robe professorale, qui prisait vingt fois l'heure et qui n'avait pas son pareil pour soutenir l'attention des élèves et stimuler leur émulation .

Ce ne fut pas un brillant universitaire comme Lacour et sa carrière est un bon exemple de celle de nombreux pédagogues, avec un début modeste et un parcours laborieux, mais riche en expériences humaines et pédagogiques. Né le 18 août 1827 à Besançon, il commence à enseigner à 18 ans et demi, dans son Doubs natal, comme instituteur public suppléant, le 15 janvier 1847, à Audeuf, le 15 décembre 1848, à Say-en-Varais et sans doute comme titulaire, le 1er janvier 1849 à Abbans-Dessous où il reste près de sept ans. Le 1er novembre 1855, il est nommé maître de calligraphie au Lycée de Besançon.

À cette époque, dans tous les lycées, des cours spéciaux d'écriture ou de calligraphie étaient organisés et attiraient un grand public. Une écriture, belle et rapide, de style variable suivant les sujets, était requise dans beaucoup d'emplois publics et privés. M. Jacques enseigna donc son art pendant sept ans puis fut chargé de cours dans les sections d'enseignement spécial de ce lycée.

Il passa enfin dans le corps des professeurs du second degré, le 14 octobre 1865, comme professeur de 4^e au Collège de Lons-le-Saunier. Comme cela s'était produit quelques années auparavant à Nevers, ce collège fut transformé en lycée en 1867 et M. Jacques y garda son poste comme Chargé de cours. Il tenta ensuite la voie administrative et fut nommé Principal du Collège de Saint-Claude le 1^{er} janvier 1869. Mais au bout de cinq années, il préféra retourner à la pédagogie, et fut nommé le 19 octobre 1874, chargé de cours de 4^e au Lycée de Nevers. Les six années qu'il y enseigna furent suffisantes pour lui attacher affectueusement tous les élèves

qui passèrent dans sa classe qui en 1874 comptait 39 élèves¹⁰⁸. Il décéda en décembre 1880 à l'âge de 53 ans et ce fut M. Marioton qui le remplaça.

Son portrait se trouvait à côté de celui de Durieu au Parloir du Lycée.

Jules Renard qui l'eut comme professeur de 4^e (année 1877-78) nous a laissé un très amusant témoignage sur lui dans *Poil de Carotte*¹⁰⁹.

De Poil de Carotte à M. Lepic.

Mon cher papa,

Imagine-toi que c'était hier la fête de M. Jâques, notre professeur de latin, et que d'un commun accord, les élèves m'avaient élu pour lui présenter les vœux de toute la classe. Flatté de cet honneur, je prépare longuement le discours où j'intercale à propos quelques citations latines. Sans fausse modestie, j'en suis satisfait. Je le recopie au propre sur une grande feuille de papier ministre, et, le jour venu, excité par mes camarades qui murmuraient : "Vas-y, vas-y donc !" je profite d'un moment où M. Jâques ne nous regarde pas et je m'avance vers sa chaire. Mais à peine ai-je déroulé ma feuille et articulé d'une voix forte :

VÉNÉRÉ MAÎTRE

que M. Jâques se lève furieux et s'écrie :

" Voulez-vous filer à votre place plus vite que ça ! "

Tu penses si je me sauve et cours m'asseoir, tandis que mes amis se cachent derrière leurs livres et que M. Jâques m'ordonne avec colère :

" Traduisez la version. "

Mon cher papa, qu'en dis-tu ?

Réponse de M. Lepic.

Mon cher Poil de Carotte,

Quand tu seras député, tu en verras bien d'autres. Chacun son rôle. Si on a mis ton professeur dans une chaire, c'est apparemment pour qu'il prononce des discours et non pour qu'il écoute les tiens

Si M. Jacques commença très tôt sa carrière enseignante, d'autres n'entrèrent dans la fonction publique que très tardivement. Ce fut le cas d'un autre professeur, légendaire, du Lycée de Nevers.

Napoléon-François **Moreau de Charny** était né à Clamecy le 19 mars 1809. C'était le fils du Principal du Collège. Il commença une carrière artistique et acquies une certaine notoriété tant comme peintre que comme poète. C'est à plus de cinquante ans qu'il voulut entrer dans la fonction publique. Sa première nomination officielle est du 29 septembre 1862 comme chargé de cours de dessin au Lycée de Nevers. Il fut nommé professeur à titre définitif en 1864 *après trois années comme chargé de cours*, cette précision donnée par l'Inspecteur d'Académie Lebègue est un peu contradictoire avec son état des services, mais l'Inspecteur qui avait une haute opinion de Moreau de Charny, avait peut-être voulu favoriser cette titularisation en décomptant largement son ancienneté.

Les différents rapports nous donnent de lui un portrait intéressant. Le premier (1864) insiste sur la *distinction de ses manières et l'élégance de ses paroles* et note que *M. de Charny est sous ce rapport et en dehors de son enseignement aussi goûté à la classe de dessin que dans les premiers salons de la ville*. Voilà donc un professeur à la mode dans le tout Nevers. Sans doute autant comme poète que comme peintre. En 1866, on note qu'*il est très bien posé dans la ville*. Mais son enseignement artistique est aussi très apprécié. En 1865 on valorise ses connaissances des théories du dessin et de la peinture *ses leçons : un véritable cours d'esthétique*. En 1867, l'Inspecteur devient dithyrambique, il le présente comme un *Homme de goût et d'esprit, versé dans les théories de l'art qu'il enseigne. Remplit ses fonctions avec un zèle consciencieux. L'atticisme de son langage et la distinction de ses manières contribuent à le faire considérer de ses nombreux élèves et exercent sur eux une influence avantageuse. M. Moreau de Charny, bon professeur de dessin et aquarelliste distingué, cultive les lettres en même temps que les arts. Il a publié au commencement de cette année 1867, un volume de*

¹⁰⁸ L'effectif total du lycée était cette année-là de 362.

¹⁰⁹ Op. cit. *Lettres choisies*, p. 110-111.

poésies intitulé "Rêveries d'un soir" où les idées les plus élevées, les principes les plus moraux, sont souvent revêtues des charmes du style poétique. M. Moreau de Charny est en outre membre des commissions d'examen pour les instituteurs et les institutrices. Ne voila-t-il pas que notre Inspecteur confond un rapport administratif avec une critique d'art et de poésie. Il a dû être très impressionné par ses aquarelles et ses poèmes, et il le propose illico pour les Palmes d'Officier d'Académie, proposition renouvelée l'année suivante avec insistance : Homme de science et de goût qui enseigne le dessin en véritable artiste [...] Le langage élégant et les manières distinguées de M. Moreau de Charny sont un excellent modèle pour les élèves qui reçoivent son enseignement.

Si la plupart des professeurs n'avaient en charge qu'une seule classe, et les spécialistes, trois ou quatre cours avec des effectifs qui nous paraîtraient aujourd'hui bien légers, Moreau de Charny au contraire avaient de nombreux élèves qui représentaient au moins la moitié de l'effectif total du lycée. À titre d'exemple, en 1873-74 il en avait 194 sur un effectif total de 371 ; en 1874-75, 176 alors que le lycée en comptait 362 et une dizaine d'années plus tard en 1882-83 : sur 438 élèves, M. Moreau de Charny en avait 254 répartis en six cours. Math-Élem, Philo et Rhétorique : 52 ; Math-Élem 2, Préparatoire, 2^e et 4^e année (enseign. spécial) : 41 ; 3^e année (enseign. spécial) et 3^e : 41 ; 4^e : 28 ; 5^e : 40 ; 6^e : 32.

Le docteur Hubert Charpentier le connut de 1883 à 1886, donc, à la fin de sa carrière ¹¹⁰ :

Un vieux professeur du Lycée de Nevers, "le père" Moreau de Charny, comme nous l'appelions familièrement à l'époque où j'y entrais, vers 1884, ¹¹¹ commençait chaque année son cours de dessin et de perspective en nous exposant le principe des deux lignes : la droite et la courbe ; - et consciencieusement il les dessinait au tableau. Seulement, la ligne droite, par suite du tremblement dont sa main était agitée, devenait elle-même une ligne ondulée [...]

Avec un tel afflux de disciples, il devait être débordé et l'on comprend l'avis de l'Inspecteur en 1874 : *un peu systématique dans son enseignement, mais il arrive à de bons résultats. Professeur très bien accepté des élèves et très estimé comme homme dans la ville. À cette date M. Moreau de Charny avait déjà 63 ans mais seulement dix ans d'ancienneté de services. Il tenait évidemment à continuer à exercer, sa pension de retraite aurait été ridiculement faible. Et il enseignait encore à 78 ans. Mais il était gravement malade. Le Maire de Nevers signe le 19 février un certificat d'infirmité attestant qu'il était :*

atteint d'asthme bronco-cardiaque ; que cette infirmité s'est développée chez lui à la suite de plusieurs congestions meloptoïdes prises par refroidissement au Lycée dans la Salle de Dessin, fort mal installée sous les combles, salle très froide en hiver, trop chaude en été. Que cette affection est la véritable cause de la maladie actuelle. M. Moreau de Charny ne peut plus remplir ses fonctions.

Cette démarche avait pour but de lui faire obtenir un congé d'invalidité, avec une pension pour infirmité contractée dans l'exercice de ses fonctions, modeste mais plus importante que la retraite proportionnelle qu'il aurait pu obtenir. Mais il était trop tard et quatre mois plus tard Moreau de Charny décédait, le vendredi 17 juin 1887.

Le Professeur de Rhétorique.

Autre professeur brillant, Émile-Constant **Roy**, né le 11 mars 1856 à Schelestadt (Bas-Rhin). Après son succès au Baccalauréat, il obtint un poste de Maître adjoint au lycée de Nancy le 6 décembre 1875 puis l'année suivante (27 novembre 1876) au Lycée Charlemagne à Paris. Reçu au concours d'entrée à l'École Normale Supérieure (10 août 1877), il y passa trois ans, fut reçu à l'agrégation de lettres et nommé de suite à Nevers le 25 septembre 1880 comme professeur de Rhétorique, en remplacement de M. Loiseau qui avait suppléé le fameux M. Lacour. C'est lui qui fut professeur de Jules Renard et lui fit très mauvaise impression.

¹¹⁰ *Méditations philosophiques et artistiques*, in : livret de l'Exposition des Beaux-Arts de 1924, Société Artistique de la Nièvre, p. 31.

¹¹¹ Précisons que le Docteur Hubert Charpentier était en classe de septième en 1883-84 où il eut trois nominations dont le 1^{er} prix de dessin d'imitation. Il fut reçu au baccalauréat en 1891 et chaque année il eut, soit un prix, soit un accessit, dans cette discipline. C'était, apparemment, sa préférée car il ne figure guère au palmarès dans les autres matières.

Dans une lettre du 4 décembre 1880 à son père, il en fait un portrait féroce ¹¹² :

Je ne t'ai pas encore parlé d'une façon bien précise de mon professeur. Je vais le faire. C'est un homme à part sous bien des rapports, mais qui me déplaît en tout point. Il a de la prestance, et, ayant de la prestance, il a de la dignité et, par suite, de la vanité. Il a un but singulier, étrange : il veut qu'on le respecte, et, ce respect, il tâche de l'obtenir en donnant à ses paroles une teinte de rigorisme. Il se croit façonné d'une argile et pense que nous le sommes d'une autre. Il s'est imaginé qu'un professeur devait être quelque chose d'imposant, à qui nous, élèves, nous devons déférence, soumission, condescendance mêlée d'égards. Il s'est fait un système, s'est tracé un plan, et, pour le suivre, chaque matin il recouvre du voile de la gravité sa vie privée, et, si, l'on en soulevait un coin, on verrait sans doute écrit : Frivolité. Ce voile, il le laisse à la porte et redevient ce qu'il était avant d'entrer. Joue ton rôle comme tant d'autres, pauvre professeur ! Ne parais au milieu de nous qu'avec un masque menteur. Sois pour nous une statue de marbre glacé. Sois quelque figure antique noble et morne dans ta froideur. Prends garde de descendre du piédestal où tu t'es pour un instant exhaussé, mais prends garde aussi que quelque éclat de rire strident ne t'aille détrôner de ta grandeur. Prends garde que quelque faune moqueur ne t'aille tirer par un pan de ton habit et ne mette à jour cette forme que tu caches !

Respect, dignité, gravité, mots sonores et fragiles comme la vague de la mer qui se brise contre un rocher. J'ai vu, dans mes rêves sans nombre, des ombres de fantômes qui jetaient sur elles des manteaux de pourpre ! J'ai vu des nuées de rosée qui voulaient prendre une forme et la garder : ô professeur, tu m'y fais songer !

Ignorest-tu donc qu'on ne respecte que ceux que l'on estime ?

Les autres, on les méprise, ou bien on les coudoie avec indifférence. L'indifférence, voilà pour toi ; l'ennui voilà pour nous. Triste vie et triste sort ! On reste une année entière avec un être que nous jette le hasard, puis, quand l'année à passé, on se demande étonné, quel était cet homme avec lequel on a marché si longtemps côte à côte. Chose vraiment risible : il y a des esprits qui croient qu'il n'y a pas de choses meilleures que l'étiquette et la majesté. Le mot "sympathie" les fait sourire. Philosophes qui croient penser juste en se faisant une grande et haute idée de la vie et d'eux-mêmes.

Tout cela, cher papa, c'est pour te dire que nous avons un professeur qui n'est pas du tout de mon goût. Je ne sais réellement pas comment j'irai jusqu'au bout, mais à coup sûr, je ferai une rhétorique bien triste, bien insipide et bien aride.

Cette longue lettre surprend beaucoup, en particulier ce long développement rhétorique, grandiloquent, où il apostrophe M. Roy, entremêlant considérations générales, pseudo philosophiques, et images romantiques assez discutables. Qu'aurait dit le Jules Renard des *Pointes sèches*, du style de son adolescence ? Mais le début et la fin, d'une tournure plus familière, montrent bien l'antipathie qu'il éprouvait. Peut-être regrettait-il que M. Lacour, qu'il avait connu l'année précédente, ait été chassé de son poste.

Son camarade, Jules Renault n'a pas du tout la même impression : *Roy, le jeune normalien à la démarche rapide, à la parole appuyée, qui analysait, disséquait les littératures ancienne et moderne avec une maîtrise incomparable.*

M. Roy fit le discours d'usage à la fin de l'année de rhétorique de Jules Renard, le 2 août 1881, en prenant vigoureusement la défense de l'enseignement classique contre les sciences et techniques, et contre la littérature moderne, à quoi le Préfet de la Nièvre, M. Levailant répondit en plaidant en faveur de la nouvelle réforme de l'enseignement (encore une) qui allait harmonieusement équilibrer les humanités classiques et la formation scientifique et technique ¹¹³ afin de : "*Former l'homme et l'homme tout entier*" (Applaudissements prolongés).

M. Roy revint au Lycée pour présider la Distribution des Prix en 1911, en tant que Professeur à la Faculté des Lettres de Dijon. À cette occasion, il exprimait *l'honneur très doux que je dois à la bienveillance de M. le Proviseur et au souvenir fidèle de mes collègues, l'honneur de prononcer une seconde fois, dans ce vieux lycée, l'allocution d'usage à trente ans*

¹¹² *Correspondance*, op. cit. p. 11-13. Nous avons signalé plus haut l'erreur de Léon Guichard sur l'identité de ce professeur.

¹¹³ Allusion à la polémique concernant les enseignements "classique" et "moderne" Voir Théodore Zeldin *Histoire des passions françaises*, t. 2, cap. 5 et 6, Encre (Recherches).

d'intervalle. Il fit donc un discours dans lequel il prenait la défense de la tradition des distributions de prix, prenant ainsi le contre pied de celui du professeur de service qui avait déclaré qu'en ce moment il ne pouvait s'empêcher de voir dans la distribution des prix un préjugé. Tout en se félicitant de voir que dans le lycée les sciences[...] se font avec raison d'ailleurs, la part du lion, il ne peut s'empêcher de souhaiter (si c'est un préjugé qu'on le pardonne à ma génération) non une réaction, mais un retour de faveur un peu plus marqué pour ces vieilles humanités qui sont avant tout une leçon de civisme et de raison et dont je croirais volontiers qu'elles ont, comme le disaient nos anciens maîtres, une vertu secrète qui s'insinue dans les esprits les plus réfractaires.

Au fil de son discours, évoquant le travail difficile des poètes et des écrivains en général, il prend comme exemple les humoristes, *comme ce pauvre Jules Renard dont on vous traçait l'an dernier un si touchant portrait, ce pessimiste très bon, ce sceptique candide, croyez-vous qu'il lui ait suffi de cultiver son jardin, comme dit l'autre, et de muser, pour y cueillir ces fleurs d'ironie et de bonté pénétrantes dont la destinée a voulu qu'il vint rapporter la dernière gerbe à ses camarades de lycée?.* Curieusement, rien ne montre dans ce discours, que M. Roy se soit souvenu que Jules Renard avait été son élève en classe de Rhétorique. Il semble par contre avoir gardé quelques liens avec certains personnages du Lycée comme le docteur Subert qu'il nomme : *mon vieux médecin.*

Dans son épilogue, il évoque Nevers, la Loire, la place ducale et la légende du Chevalier au Cygne :

Entre les bois, les prés et les collines, sous la lumière ondoyante du soleil, la Loire s'étend à perte de vue, dans un horizon fait à souhait pour le plaisir des yeux, la Loire paresseuse mais "en son sein incertaine" et changeante, comme si elle voulait toujours garder de l'ouvrage aux polytechniciens et aux ingénieurs dont le lycée de Nevers a déjà fourni sa belle part. Au fond, dominant ce beau paysage, voici le vieux palais des Gonzague et des Clèves, et, sur les panneaux de la tour centrale, sculptée par un naïf imagier, voici la légende bien connue du Chevalier au Cygne qu'ils ont transplantée des bords du Rhin sur ceux de votre Loire.

C'est d'abord un tournoi sur le rivage. Voici qu'au loin sur le fleuve brillent des reflets d'acier, précédés d'une blancheur mouvante ; un beau cygne blanc liseré de noir approche, traînant une barque; svelte et robuste, un jeune chevalier s'y dresse. Il saute sur la rive, il remporte tous les prix, sans compter le plus agréable, la main de la fille du roi ; un vieux prêtre les marie dans une petite chapelle. Il devient roi à son tour et chef de famille ; il administre sagement ses États et pendant des années on respecte au loin sa puissance. Puis un beau jour le grand cygne blanc liseré de noir reparait avec la barque ; il est là, il appelle : le chevalier y monte en silence et disparaît bientôt sur les eaux.

L'évocation est belle et poétique, mais où veut en venir M. Roy ?. Pour lui cette légende est le symbole même de la destinée future des jeunes lycéens et en évoquant leur avenir probable, tel qu'il l'imaginait, non sans humour et ironie, on se rend compte que dans son esprit, le lycée avait essentiellement pour but de former des fonctionnaires et il nous donne en raccourci l'image standard d'une carrière type.

Elle est l'image de notre destinée à tous ou, si vous le préférez, c'est à vous mes jeunes amis, que ce beau chevalier ressemble comme un frère. Oui, jeunes gens, fonctionnaires en herbe dont les noms rempliront bientôt les annuaires et les tableaux d'avancement, jeunes surnuméraires nomades et chevaliers errants de toutes les administrations, vous aussi dans quelques années, vos études faites, vous débarquerez dans quelque petite ville, traînés non par un cygne mais par le bateau ou le chemin de fer ; vous n'y ferez pas, je le souhaite du moins, la conquête de princesses, vous y ferez l'apprentissage de votre métier ; puis après quelques étapes, quelques années encore, vous reviendrez au milieu de vos parents, dans votre pays, épouser quelque jeune fille dont je ne vous parlerai pas, par discrétion d'abord, et puis parce que, suivant toute vraisemblance, cette heureuse élue est encore bien jeune et cette blanche mariée, en robe courte ; vous vous marierez donc, encore un très vieux préjugé, vous aurez à votre tour des fils ou du moins des petits fils que vous viendrez couronner, applaudir dans ce même vieux lycée qui, suivant toute apparence, sera toujours à la même place, comme pour vous confirmer le mot de Tacite que "la face des lieux ne change pas comme le visage des hommes" ; et ainsi vieilliss dans les emplois et dans l'estime publique, retraités, courbés, lassés,

cassés, rien en vous ne rappellera plus le Chevalier au Cygne de la légende, jusqu'à ce qu'un beau matin ou "le soir d'un beau jour", une lettre, un grand cygne blanc liseré de noir annoncera à vos amis votre dernier voyage.

On peut apprécier la poésie et l'humour des images, tant celle des *chevaliers errants de toutes les administrations*, et les carrières des fonctionnaires du lycée que nous évoquons ici la justifie amplement, que celle du faire-part de décès : *une lettre, un grand cygne blanc liseré de noir*. Mais alors qu'on mettait en projet, enfin, la construction d'un nouveau lycée, sous la direction d'un architecte ancien élève, Camuzat, on ne peut qu'admirer la prescience de M. Roy qui prévoit que les élèves viendront *couronner, applaudir*, leurs fils et petits fils encore *dans ce même vieux lycée qui, suivant toute apparence, sera toujours à la même place*, puisqu'il faudra attendre 1958 pour voir s'ouvrir les portes du nouveau Lycée Jules-Renard.

Quelques autres professeurs.

Parmi les autres titulaires d'une classe, Jules Renard eut comme professeur de sixième, M. **Loiseau** (qui sera nommé professeur de seconde en 1877) dont Jules Renault nous révèle une qualité : *Loiseau, poète à ses heures*.

D'autres ont eu une destinée plus singulière, au gré des événements historiques et politiques. La guerre de 1870-71 et la défaite de Sedan, avec toutes leurs conséquences, et notamment l'annexion par l'Allemagne de l'Alsace-Lorraine, bouleversèrent la vie et la carrière de beaucoup de fonctionnaires. Nous en avons un exemple au Lycée de Nevers avec M. **Pastor**. Il était instituteur à Liederscheidt (canton de Bitche, arrondissement de Sarreguemines, Moselle). Le 28 juillet 1871, il écrivit à son inspecteur :

J'ai l'honneur de vous exposer que par suite de l'annexion de l'Alsace et de la Lorraine allemande, la commune de Liederscheidt, où j'exerce les fonctions d'Instituteur, Chantre-sacristain, Organiste et Secrétaire de Mairie, se trouve séparée de la France. Je tiens autant, Monsieur l'Inspecteur, si ce n'est plus, à ma nationalité qu'à ma place. J'ose donc vous prier, Monsieur l'Inspecteur, de vouloir me comprendre au nombre des maîtres qui se mettent à la disposition de l'Administration de l'Instruction publique et qui sollicitent un poste d'Instituteur dans l'intérieur de la France.

Il était âgé de 25 ans et dans le service depuis 1866. Il précisait en outre le détail de ses revenus : *Ma place actuelle me rapporte : Fixe comme instituteur : 700 F ; secrétaire de Mairie : 100 F ; Chantre, sacristain et organiste : 150 F ; accessoires de l'église et du greffe : 300 F ; Total : 1250 F.*

Cette demande fut présentée au Préfet de la Nièvre le 9 août. On lui proposa le poste de directeur d'école à Fourchambault, il accepta mais avec beaucoup de modestie, il manifesta ses craintes de n'avoir pas les capacités requises pour assumer cette fonction. Tout se passa bien au début, mais à partir de 1875, il fut victime de plusieurs campagnes de dénonciations calomnieuses au Préfet. On l'accusait de maltraiter les élèves, de provoquer la fuite de ceux-ci et la baisse des effectifs de l'école et surtout de provoquer le scandale public par ses violentes disputes avec sa femme. À chaque fois, une enquête discrète fut menée tant par la gendarmerie que par un inspecteur primaire. Les lettres de dénonciation étaient signées lisiblement, mais il fut impossible d'en retrouver les signataires, inconnus à Fourchambault comme dans les environs. Ces lettres *pseudonymes*, comme les appelle plaisamment l'Inspecteur d'Académie, n'avaient aucun rapport avec la réalité sauf en ce qui concerne l'épouse de l'instituteur, au caractère difficile, et que son mari était obligé de réprimander, mais selon les enquêteurs, cela ne dépassait jamais les limites de "l'autorité maritale" et celles du domicile privé et nul écho n'en était parvenu à l'extérieur. Tout le monde en conclut que cette campagne devait provenir d'un proche, sans doute un de ses adjoints, mais aucune preuve matérielle ne put être apportée contre l'un d'eux.

Toujours est-il qu'en 1884, M. Pastor fut nommé Directeur des Cours Primaires du Lycée de Nevers (enseignement spécial), et chargé comme maître élémentaire de la 1^{ère} classe (classe préparatoire). En 1886, cette classe étant supprimée, il demanda une chaire d'allemand ou à défaut un emploi de commis d'Inspection académique.

Hubert Bourgin l'eut comme maître de neuvième ¹¹⁴: *Digne Pastor, pâtre de la bergerie des petits de neuvième, étrennant leurs premières culottes, vous qui, assis dans votre chaire, entre le tableau noir et la carte miroitante du monde, dictiez, parmi les touffes de votre barbe fourchue, les règles de la grammaire, Moïse en jaquette révélant les tables de la loi.* Ajoutons pour comprendre la phrase : *étrennant leurs premières culottes*, que les garçons en bas âge étaient habillés d'une robe et que c'était à l'occasion de leur première entrée en classe, au Lycée, en neuvième, qu'ils portaient souvent pour la première fois des culottes.

Hubert Bourgin rend hommage à quelques autres professeurs notamment des petites classes : *sévère **Béal**, professeur de huitième, Auvergnat bourru et bègue, l'esprit clair comme les yeux, précis comme votre fine écriture, nourricier assidu, passionné et fervent de nos jeunes intelligences, juste redresseur de torts bénins ; paisible et sérieux **Gontard**, professeur de neuvième ; et toute la série des humanistes : "père **Martin**", "Loup Blanc" en redingote noire, à la voix brève, cuivrée et psalmodiante de méridional résigné à terminer une longue carrière dans une classe sans soleil.*

Parmi les jeunes agrégés qu'évoque Hubert Bourgin, il cite plus particulièrement deux normaliens.

Zyromski était professeur de rhétorique. *Je le voyais se rendre au Lycée et à sa classe de son allure rapide et menue, pensive comme tout son être. Il semblait, en marchant, continuer une perpétuelle méditation. Mon père l'aimait beaucoup, nous parlait de lui, le citait et, de loin, je me représentais sa personne vive et affable, sa conversation pétillante et suggestive. Lorsqu'il me fut donné de le voir de près, de l'entendre, de l'écouter, et de lui répondre, tandis qu'il m'interrogeait sur mes études et m'adressait gentiment des encouragements et des conseils, je le regardais et je gravais dans ma mémoire ce visage aux traits heurtés, ennobli et embelli par la pensée : un front haut, un teint coloré, des yeux petits, attentifs, aigus, aux aguets, à l'affût des idées fines, des idées neuves, des sentiments rares et exquis. Toute la merveilleuse poésie transfigurante de l'intelligence rayonnait de cette âme ; et j'en ai pris ma part de flamme et de chaleur.* Si Bourgin a bien connu Zyromski (promotion 1883), par contre il ne l'a pas eu comme professeur.

Autre normalien, le successeur de Mallarbaux : *Chargé de cours de mathématiques (il avait quitté l'École sans être agrégé), **Bouvet** (promotion 1884), était un vigoureux gaillard, large d'épaules, à la démarche puissante et appuyée, la tête forte et ronde, le menton proéminent, et des yeux clairs et doux dans un visage renfrogné. J'étais pour lui un bon élève, peu doué pour les mathématiques mais appliqué ; et surtout j'étais son partenaire à la salle d'escrime. Les escrimeurs n'étaient pas nombreux à Nevers, du moins à la salle du Cercle, où j'avais accès par privilège, et mon professeur, dont la corpulence et le régime appelaient cet exercice, ne faisait pas fi d'un débutant assez adroit pour lui permettre des assauts intéressants et actifs, où la victoire ne lui était pas assurée d'emblée. Bouvet usait moins de son habileté que de sa masse, contre laquelle mon agilité m'avantageait ; d'un coup droit, il fonçait pesamment et touchait son adversaire, qui prenait ensuite sa revanche avec des coups plus ingénieusement calculés. De ces assauts, il sortait trempé de la tête aux pieds, et il précédait à la douche bienfaisante son élève, associé à ce plaisir comme au précédent. Je ne me rappelle rien de ses leçons de géométrie, d'algèbre et de cosmographie ; mais cette leçon répétée, si simple, si gentille, de camaraderie normalienne m'introduisait sans façons à un monde supérieur où la mesquinerie est inconnue, où l'élève se trouve porté de plain-pied avec son maître, à condition qu'il soit digne de sa confiance, où le libre commerce des hommes doit permettre le libre et infini commerce des idées.*

Un autre élève de cette époque, Alfred Massé¹¹⁵, député de la Nièvre, l'évoque également : ***Bouvet**, le gendre de l'un des maîtres de notre jeunesse, M. **Béziers**, que la mort a respecté alors qu'elle frappait impitoyablement autour de lui ; Bouvet successeur de Mallarbaux, à la mémoire duquel nous conservons un souvenir d'autant plus respectueux et*

¹¹⁴ Hubert Bourgin *Cinquante ans d'expérience démocratique* 1925.

¹¹⁵ Alfred Massé : *Discours pour le Cinquantenaire du Lycée.* in : *La Tribune* du 2 août 1910 et aussi dans *Registre de l'Amicale* (1897-1950), 28 juillet 1910.

ému, qu'enfants espiègles et sans pitié, nous avons, messieurs, plus souvent souligné par d'innocentes plaisanteries quelques-unes de ses habitudes.

Le portrait de Bouvet se trouvait sur les murs du parloir du Lycée.

Nous avons évoqué jusqu'ici, les administrateurs et les professeurs des disciplines que nous qualifierons de traditionnelles. Nous y avons inclus les professeurs de Mathématiques, de Physique, Chimie et Sciences Naturelles, bien que leur introduction dans les collèges et lycées ne date en fait que du début du XIXe siècle. Auparavant, cet enseignement faisait partie de celui de la philosophie. De même nous y avons inclus les professeurs de langues, eux aussi d'introduction récente en tant que spécialistes. Le nombre des langues enseignées dans chaque établissement et la spécificité de leur pédagogie n'étaient pas encore codifiés. Quant à la philosophie, nous avons vu qu'elle était devenue suspecte et réduite à la logique pendant quelques années, bien qu'elle ait été considérée comme le couronnement des études secondaires depuis le Moyen-âge.

En ce qui concerne l'histoire, cette discipline a sans doute été la plus maltraitée pendant tout le siècle. On se souvient que l'enseignement, sous l'ancien régime, la proscrivait en tant que science. On n'admettait que la connaissance sélective d'épisodes choisis de l'histoire ancienne, pour servir de modèles ou d'exemples moraux. Le rejet par Napoléon, des Écoles Centrales, malgré leur indéniable succès pédagogique, était en particulier motivé par sa méfiance envers l'enseignement de l'histoire qu'il jugeait politiquement dangereux. Les notions élémentaires d'histoire, surtout de l'antiquité, étaient dispensées par les professeurs de lettres, en liaison avec l'étude des textes littéraires. La création de chaires spécialisées d'histoire se fit en plusieurs épisodes, avec à chaque fois, des réactions négatives, venant d'horizons variés, et qui sous des prétextes divers de moralité ou autres, étaient essentiellement motivés par la peur de voir la réflexion politique se faire une place dans le contenu de l'enseignement. L'époque que nous étudions ici est justement celle des tentatives d'introduction de cette discipline en tant que spécialité.

Hubert Bourgin en fut un témoin¹¹⁶, et lui aussi ressent dans cette révolution pédagogique, un arrière plan de manipulation politique de la part de l'État.

*Toutefois, dans cet enseignement officiel, dans cet enseignement d'État vraiment digne de l'État Français, de l'État séculaire, qui dure, alors que les régimes changent et passent, il se manifestait aussi des influences officieuses, spéciales, tendancieuses, et portant leur date : elles marquaient, ou voulaient marquer, l'empreinte du régime politique qui venait de se constituer, et qui considérait l'enseignement public comme un moyen de propagande et de publicité pour lui-même presque autant que comme une institution de culture et de discipline nationale. Ces influences se glissaient entre les matières mêmes de l'enseignement classique, à la faveur de certains changements de programme, de certains rajeunissement des cadres, et surtout par le canal d'enseignements nouveaux, qu'il était plus facile d'adapter à cette sorte de fonction nouvelle. Jusqu'en quatrième, l'enseignement de l'histoire, histoire de France, histoire des peuples de l'Orient, histoire grecque, était laissée aux professeurs principaux, qui s'en acquittaient d'autant mieux qu'ils pouvaient incessamment confirmer les unes par les autres, les leçons de l'histoire et celles de la littérature ; mais à partir de la quatrième, on commença, de notre temps, à le confier à des professeurs spéciaux. Ils n'étaient pas nombreux, et je me rappelle certains incidents scolaires qui, à partir du moment où j'ai pu les comprendre, m'ont paru démontrer que l'Université était réduite, de ce côté-là, à improviser une partie de ses cadres. C'est ainsi qu'un beau matin, en cours d'année, **Charles Le Goffic** débarqua dans notre classe de quatrième, et, pour nous apprendre l'histoire des guerres puniques, se mit à nous lire, barde auréolé de longs cheveux blonds, les passages les plus héroïques de Salammbô. Ce n'était là qu'un épisode surprenant et passionnant, dont je goûte aujourd'hui la saveur ; mais il y en eût d'autres, plus ternes. En tout cas, à partir de la troisième, j'eus affaire à des maîtres spécialisés, qui, d'ailleurs, par leur érudition et leur talent, nous émerveillèrent : **Paul Meuriot**, qui fut Président de la Société de Statistique ; **Henri Sée**, Professeur à la Faculté des Lettres de Rennes. J'en ai vu, depuis, connu, fréquenté beaucoup d'autres.*

¹¹⁶ Hubert Bourgin *Cinquante ans d'expérience démocratique* 1925.

Nous devons citer encore Hubert Bourgin jugeant globalement le corps professoral de son vieux lycée¹¹⁷.

Ô mes maîtres, mes chers maîtres de l'enseignement secondaire, je reste à jamais votre disciple reconnaissant et fidèle. Tout ce que je ne dois pas à mes parents et à mes ancêtres, qui ont légué à leurs descendants le goût du travail, l'amour de l'œuvre bien faite, la passion de l'exactitude et de la rectitude, - une jolie phrase se fait comme une jolie couture, un volume se laboure comme un champ, - tout ce que je ne dois pas à mon père, ami des livres, à ma mère, ponctuelle allumeuse de la lampe à huile, muette et attentive surveillante des devoirs d'écolier, tout ce que je ne dois pas à leurs pères et à leurs mères, dont ils étaient l'image, c'est à vous que je le dois.

Jeunes agrégés, pleins de flamme, vieux routiers, pleins d'expérience ; tous différents, et concourant tous à une même œuvre d'instruction et d'éducation, modeste et noble, discrète et glorieuse, anonyme et marquée des cachets multicolores de vos douces manies personnelles, de vos innocentes passions ! À tous, je garde pieusement ma gratitude : vous êtes tous mes patrons et ceux des hommes de ma génération, à qui, comme à moi, le Lycée apprit à penser.

De ces hommes, il y en a eu, et il y en a encore, dans toutes les professions, à des postes de direction, de commandement. Le Lycée a rempli sa tâche en formant avec ces intelligences, ces caractères divers, avec ces rejetons de souches provinciales éparses, que malheureusement la province n'a pas tous gardés, une élite capable d'intentions et de volontés communes. Il a rempli la mission essentielle de l'enseignement secondaire, mission traditionnelle aussi, malgré la différence des régimes qui se sont succédés au dessus de lui, tandis qu'il demeurait et travaillait en silence, et qui souvent se sont servis de son travail et de son autorité pour se disputer et se combattre.

Jules Renault sans porter un jugement aussi général rend hommage à tous ses professeurs :

je me les rappelle tous : leur image est profondément gravée dans mon cerveau et mon cœur leur garde un souvenir ému de ce qu'ils ont fait pour moi, pour nous tous ; je n'ai pas oublié leurs observations, leurs remontrances, leurs punitions, mais depuis fort longtemps ... j'ai mesuré toute l'étendue de la reconnaissance que nous devons avoir pour les maîtres de nos années de jeunesse, dont tous les efforts tendent non seulement à nous instruire de leur mieux mais à élargir l'horizon de notre observation, à façonner notre jugement, à discipliner notre esprit et notre caractère, en un mot à faire de nous des hommes capables d'entrer bien équipés, bien préparés dans le champ clos de la vie et de mener honnêtement, loyalement la lutte si dure pour l'existence.

Les répétiteurs.

Chargés de la surveillance des cours, couloirs, études, dortoirs, de la suppléance éventuelle des professeurs, assurant parfois un service complet d'enseignement, tout en poursuivant leurs études avec, en principe, l'aide de certains maîtres désignés spécialement pour les préparer aux examens de l'université, ces humbles adjoints constituaient un personnel très mobile. Ils ne passaient parfois qu'une seule année au lycée, erraient de poste en poste au gré des besoins de l'académie. Parfois aussi, ils s'incrustaient dans un lycée et y faisaient carrière.

Ces "pions", selon le terme consacré pour les nommer, arrivaient parfois à devenir professeurs ou administrateurs, certains quittaient l'Université, mais ils étaient nombreux ceux qui finissaient leur vie et leur carrière dans cet emploi. Un illustre professeur du Lycée, de cette même époque, Louis Durieu, qui avait lui-même, été pion durant de longues années, a évoqué leur vie et leur univers dans deux romans dont nous parlerons plus loin.

Des centaines de dossiers les concernant dans cette période, nous n'avons retenu que quelques exemples significatifs à divers titres de leur situation et de leurs conditions de vie et de travail.

¹¹⁷ Hubert Bourgin *Cinquante ans d'expérience démocratique* 1925.

Beaucoup étaient originaires de familles très modestes, tel **Antoine-Hippolyte Brisebois** dont le dossier de 1884 nous apprend qu'il était pourvu du Brevet pour l'enseignement primaire et du Brevet Primaire Supérieur. Répétiteur au lycée, il passa avec succès le Baccalauréat ès - Sciences à Clermont à la session de juillet 1884. Un rapport du Surveillant général, C. Marciel (pour le Proviseur en vacances) nous apprend que :

ses parents sont dans une situation de fortune fort précaire : son père maçon, quitte tous les ans la Creuse pour aller chercher du travail à Paris ; la côte de ses impositions dans la commune d'Ars, arrondissement d'Aubusson (Creuse) ne s'élève qu'à la somme de 28 f. 16 c.. Il a pu presque sans professeurs, grâce à un travail opiniâtre, passer d'abord avec succès les examens du Brevet Simple et du Brevet Supérieur de l'enseignement primaire puis conquérir le titre de bachelier ès - Sciences.

Nous commençons donc avec le fils d'un de ces *maçons de la Creuse* qui ont reconstruit l'Hôtel-de-Ville de Paris et tous les beaux immeubles du boulevard Saint-Germain.

Ces fonctionnaires, tenus de loger au lycée, étaient soumis à une discipline personnelle sévère. Leurs faits et gestes étaient soigneusement contrôlés, non seulement dans l'établissement mais aussi et même surtout à l'extérieur. Leur comportement était épié en fait par tout le monde et leurs moindres écarts de conduite, dénoncés avec virulence par la police et par le public en général, surtout les parents d'élèves.

Les dénonciations et rapports disciplinaires ne sont pas rares dans leurs dossiers.

Ainsi **M.P.** répétiteur au lycée de Dijon fut congédié de celui-ci sans délai et envoyé au lycée de Nevers. Le Proviseur écrivit à son collègue de Dijon pour lui demander les raisons de ce changement de lycée, ce qui provoqua une protestation du Doyen de la Faculté de Dijon qui intervint auprès du Recteur en faveur de son étudiant, intervention rejetée par le Recteur qui expliquait lui-même les raisons de ce déplacement d'office :

Le 4 décembre à 9 h du soir, M. P. sortait, la pipe à la bouche et ayant au bras une femme de mauvaise vie, du restaurant Frandin, avenue de la gare, parcourait cette avenue, puis entra toujours accompagné de cette femme, au café de la Rotonde. Il a ainsi commis du scandale, et cela d'autant plus que les personnes qui tiennent le restaurant Frandin et le Café de la Rotonde ont des enfants au Lycée. M. P. a découché et ne s'est présenté au Lycée que le lendemain matin à 6 h.

Ajoutons qu'en fin d'année, le Proviseur de Nevers le proposa pour une délégation rectorale en précisant : *Il a bonne tenue et dirige très bien son étude.*

En 1887, le Proviseur et l'Inspecteur d'Académie décidèrent une enquête sur deux répétiteurs trouvés à la Brasserie Guy Coquille au nombre des joueurs de baccarat [...] l'enquête nous apprend qu'ils avaient été surpris par une descente de police à la Brasserie Guy Coquille où était organisée une partie de baccarat, mais ne nous dit pas s'ils faisaient partie des joueurs. L'un d'eux, par ailleurs très bien noté, fit l'objet d'une réprimande, l'autre avait quitté l'Université.

Certains malins utilisaient leur situation de fonctionnaire pour mener à bien une carrière extra universitaire. Ainsi **M. M.** né en 1864, dans le Doubs, marié, un enfant, commença sa carrière en 1882, à 18 ans, comme instituteur adjoint à Gousans (Doubs). En 1883, il fut nommé maître d'études au Collège d'Autun, puis l'année suivante, répétiteur, chargé de la classe primaire, au collège de Beaune. Le 17 mars 1893 le voici répétiteur au Lycée de Nevers mais dès le mois d'avril 1894, il se fit mettre en congé d'inactivité, pour "*poursuivre des études d'allemand*" et à ce titre touchait un traitement "d'inactivité" de 100 F. Une lettre du Proviseur Chassigneux du 1^{er} décembre 1898, soit plus de quatre ans plus tard, nous apprend qu'en fait, il travaillait dans une maison de commerce de Zurich depuis 1894. Pour la rentrée de 1898, il demanda sa réintégration comme répétiteur et fut effectivement nommé à Nevers le 28 octobre. Une lettre du Proviseur Chassigneux du 1^{er} décembre 1898 nous apprend que :

voulant faire augmenter ses appointements (dans la maison de commerce de Zurich où il travaillait depuis quatre ans), il fit entendre à son patron que s'il ne lui accordait pas l'augmentation qu'il sollicitait, il quitterait son service pour reprendre en France la situation qu'il avait auparavant dans l'Université. Le patron fit la sourde oreille et c'est à cette occasion que M. M. insista vivement pour reprendre son emploi dans l'Université, demandant à être appelé, quoique marié et père de famille, même à un poste de répétiteur divisionnaire interne. Quand il

fut arrivé à Nevers, les pourparlers continuèrent entre M. M. et son ancien patron qui le voyant revenu en France se décida alors à lui accorder l'augmentation qu'il demandait, mais à la condition expresse qu'il reprendrait son poste dans la maison de commerce à dater du 1^{er} décembre (selon M. Chassigneux, il aurait signé un engagement de dix ans avec son ancien patron).

M. M. a donc quitté son service au lycée en demandant un nouveau congé d'inactivité à partir du 1^{er} décembre toujours pour le même motif. Congé refusé car il ne pouvait partir qu'après le 1^{er} janvier suivant. M. M. qui avait déjà rejoint Zurich, envoya donc sa démission. Mais entre temps, le Recteur avait pris un arrêté de révocation à partir du 15 décembre 1898. Il n'empêche que pendant plus de quatre ans, l'Université lui avait généreusement versé un traitement d'inactivité de 100 f par mois, alors qu'il occupait un emploi salarié à plein temps. Ce qui est étonnant aussi, c'est que l'arrêté de révocation ne parte que du 15 décembre alors que M. M. avait quitté son poste le 1^{er}.

D'autres, après de nombreuses années de pionnicat, finirent leurs jours à Nevers. À notre connaissance, ils n'eurent pas droit comme les professeurs et administrateurs, lors de leurs obsèques, à ces discours qui retracent avec force éloges, la vie et la carrière du "cher disparu". Accordons ici quelques lignes à deux d'entre eux qui, coïncidence étrange, décédèrent au Lycée la même année 1901.

M. Jouvaux Mathurin-François était né le 20 juin 1859 à Metz (Moselle). Jusqu'en 1895 il resta à Nancy. Il y fit ses études de 1870 à 1880 à l'École Professionnelle de l'Est et obtint le baccalauréat ès - Sciences en 1880. De 1880 à 1890 il fut professeur de mathématiques dans cette même École Professionnelle. De 1890 à 1895, il exerça comme professeur libre. En 1891 d'ailleurs, il obtint la licence à l'Université de Nancy.

Notons que comme un certain nombre de ressortissant des territoires annexés par l'Allemagne après la guerre de 1870, il fut autorisé le 27 janvier 1883, à établir son domicile en France et admis le 12 avril 1886 à jouir des droits de citoyen français.

Le 7 mai 1895 il fut nommé répétiteur stagiaire au lycée de Bar-le-Duc, puis le 27 avril 1897, à Sens, le 24 décembre 1897 à Chaumont et enfin le 13 mars 1899, répétiteur divisionnaire à Nevers et décéda au Lycée en août 1901 à l'âge de 42 ans.

M. Garrec était né à Paris le 23 août 1858. Il était bachelier ès - lettres et ès - Sciences. Il commença sa carrière de pion à 18 ans, le 10 décembre 1876, comme maître d'études au Collège d'Auxerre. Le 6 avril 1877, il fut nommé à celui de Melun, puis le 9 octobre au Lycée de Sens comme aspirant - répétiteur. L'année suivante il fut envoyé comme maître d'études au Collège de Beaune. En octobre 1880 il fut nommé répétiteur au Lycée de Troyes et enfin le 11 novembre 1893 au Lycée de Nevers. Quelques mois après, le 24 avril 1894, il devint répétiteur général interne. Il décéda le 13 décembre 1901. En guise d'oraison funèbre, son dossier porte cette mention laconique : *a été trouvé mort dans sa chambre.*

En fait on ne sait pas quelle fut la cause réelle de leurs décès.

Un précurseur de Jules Renard : Louis Durieu.

Jules et Maurice Renard étaient pensionnaires à l'Institution Saint-Louis dirigée par M. Rigal. Nous trouvons dans les œuvres de Jules Renard, divers témoignages sur ce milieu, à la fois, à part du lycée et pourtant nettement lié à lui, les palmarès n'oubliant jamais de mentionner l'appartenance des élèves à ce pensionnat.

Les pages qu'il consacre aux élèves et aux maîtres de cette pension ont un caractère très âpre, très réaliste, sans complaisance ni pour les uns ni pour les autres. À ce propos il semble indispensable d'établir un rapport entre son œuvre et celle d'un professeur du lycée, que Jules Renard connaissait certainement.

En 1879 alors qu'il était en seconde, arriva au Lycée un nouveau professeur de cinquième, **Louis Durieu**, précédé d'une réputation doublement flatteuse, d'écrivain publié et d'auteur interdit.

Né à Sanozan en Saône-et-Loire le 8 janvier 1837, il fit une carrière modeste. *Après avoir professé vingt ans dans divers lycées de la région, il fut envoyé au lycée de Nevers en 1879*¹¹⁸. Le Proviseur, M. Guerreau, affirmait que *c'est ici, qu'il a été surtout apprécié ; il y a obtenu deux promotions successives ; il était de première classe depuis le mois de décembre dernier*¹¹⁹, et je puis ajouter qu'une nouvelle distinction l'attendait.

Il insistait beaucoup sur ses qualités d'éducateur, son amour pour ses élèves et lui attribuait *les progrès remarquables signalés dans nos classes pour la lecture à haute voix et la récitation*.

Il mourut à l'âge de 48 ans, le 10 juin 1885. Une cérémonie d'obsèques eut lieu à Nevers le jeudi 12 juin, au cours de laquelle, le Proviseur, Monsieur Guerreau, Monsieur Valotte Inspecteur d'Académie et Monsieur d'Asis-Gaillissans, professeur de philosophie, prononcèrent des discours en présence d'un grand nombre d'élèves, de *Tout le personnel enseignant [...] en costume officiel et d'un nombre considérable de nos concitoyens*¹²⁰ L'enterrement eut lieu dans son pays natal à Sanozan en Saône-et-Loire. Au palmarès d'août 1885 son poste était vacant : il n'avait donc pas été remplacé.

Était-ce à lui que pensait Jules Renard, en 1909, dans son discours de distribution des prix ?¹²¹ : *Je me souvenais [...] d'un professeur qui m'était sincèrement antipathique, et que j'appréciais fort mal. À l'un de mes passages à Nevers, j'ai lu chez le libraire Ropiteau, une petite brochure qui n'attribuait à ce professeur que des qualités, des mérites et des vertus. J'en ai tiré une double leçon, d'abord que je m'étais trompé gravement, que j'avais méconnu un de mes maîtres, ensuite que la mort arrange bien des choses, car la brochure était un article nécrologique, et il concluait philosophiquement : Jeunes amis, aimez aveuglément vos professeurs, vous les jugerez plus tard.*

Les dates et les faits semblent correspondre, bien que Durieu n'ait jamais été professeur titulaire de sa classe, mais il avait pu le connaître occasionnellement. Son antipathie avouée contraste avec le contenu des discours officiels.

Les trois panégyriques parlent surtout de ses qualités de cœur et d'esprit, *la finesse et la sensibilité du poète [...] bon et sensible comme tout homme instruit dont le cœur est à la hauteur de l'intelligence* M. Guerreau citait à l'appui, ses dernières paroles : *C'est l'amour, c'est la sympathie qui font vivre, qui font du bien*. Pour M. Valotte, c'était un *professeur érudit et vraiment distingué, esprit original, aimable et charmant*.

Aussi bien M. Valotte que M. D'Asis-Gaillissans se réclamaient de son amitié. Ce dernier affirmait : *Cœur, esprit, raison, tout ce par quoi l'homme est vraiment homme, tout ce qui sème autour de soi l'estime, le respect ou l'amour, Durieu avait tout cela [...] ferme et droit sans rigueur, aimable sans abaissement [...] une sensibilité exquise, faite par moitié de délicatesses raffinées et de naïves tendresses [...] qui le faisait pleurer un chien de chasse ou un oiseau aimé, ou bien s'apitoyer sur le sort d'une plante qui languissait [...] tout était pour lui objet d'émotion* ¹²².

Nous possédons un témoignage indirect sur lui et sur son séjour à Nevers, grâce à M. Jean - Claude Sallé qui fut professeur d'anglais au Lycée Jules Renard, et qui nous a rapporté ce que son grand-oncle *qui fut bachelier avant d'être cultivateur* lui avait raconté sur son *vénéré professeur*. C'est dans le discours de distribution des prix du 30 juin 1955 ¹²³ qu'il en fit revivre le souvenir, ce qui prouve que ces discours traditionnels et qui ennuyaient tant les élèves avides de partir en vacances, avaient quelquefois beaucoup d'utilité. Sans ce discours, qui se souviendrait en effet, aujourd'hui, de Louis Durieu ?

¹¹⁸ *Le Journal de la Nièvre* des 11 et 13 juin 1885. ADN 2 M1 31 (Archives Départementales de la Nièvre). Le journal du 11 contient l'avis de décès, celui du 13, le compte rendu des obsèques avec les discours cités plus bas. Nous y empruntons de nombreux passages. dont celui-ci : discours de M Guerreau.

¹¹⁹ Promotion annoncée dans le même journal en janvier.

¹²⁰ *Journal de la Nièvre* op. cit.

¹²¹ Palmarès 1909.

¹²² *Journal de la Nièvre* op. cit.

¹²³ Discours dactylographié conservé dans les archives du lycée. Les passages en italiques sans autre précision sont extraits de ce discours A.L.J.R. Palmarès de 1955. Voir en annexe le texte de ce discours.

Son crâne poli émergeait d'une housse de cheveux blonds. Quant à son nez busqué, il défilait l'esthétique [...] Maintenant, habillez l'homme d'une redingote dont les pans battent un étroit pantalon qui se plisse jusque sur les chaussures, coiffez-le du haut-de-forme, le gibus, et vous aurez sa silhouette, la silhouette universitaire de l'époque.

Il était long et sec; on devinait sur son visage anguleux le mal qui devait bientôt l'emporter.

M. Guerreau parle en effet, d'une impitoyable maladie, mais signale qu'il était *affaibli déjà, comme tant d'autres, par des labeurs incessants et par les émotions répétées qu'il devait à sa nature trop sensible*¹²⁴.

Nous en avons un témoignage plus direct avec ces quelques phrases d'un de ses élèves Alfred Massé ¹²⁵ : *Celui-ci dont une calvitie précoce a dénudé le front, tandis que, par un bizarre contraste, une barbe noire opulente encercle le bas de son visage plein de confiance et de bonté, c'est Durieu qui, avant d'être professeur de lycée, avait, aux heures de sa jeunesse, connu une existence ingrate et difficile. Sa bonne humeur n'en avait pas été altérée et dans deux livres charmants "Nos bons petits collègues" et "Le Pion", il nous initie sans amertume, à ses misères d'autrefois, ne voulant se souvenir que de ce qui fait le charme des vingt ans, l'insouciance et la gaieté. Poète à ses heures, sa Muse, un jour sur les Montapins, rencontra l'ombre d'Adam Billaut. Il a noté soigneusement leur conversation mémorable et, à quelque temps de là, grâce à lui, dans un discours de distribution de prix, nous avons pu recevoir presque directement les conseils du poète au rabot qui, rassurez-vous, s'est bien gardé de nous proposer en exemple sa vie quelque peu aventureuse.*

Avant d'arriver à Nevers il avait écrit deux ouvrages : *Poèmes couronnés et proses joyeuses* ¹²⁶ et *Le pion, scènes et charges*¹²⁷. En 1883, il fit le discours de Distribution des Prix ¹²⁸ qu'évoque Massé, un discours en vers qui ne manque pas de charme et dont le thème était l'évocation et l'éloge de Maître Adam Billaut, le Menuisier Poète nivernais, dont il s'affirme un grand admirateur. La même année, alors que Jules Renard avait quitté le Lycée depuis deux ans, il publiera : *Ces bons petits collègues*¹²⁹.

Curieusement, les discours pour ses obsèques parlaient surtout de son œuvre poétique. Le Proviseur n'évoquait que le discours sur Adam Billaut, M. Valotte qui avait été son collègue à Mâcon, avant de le retrouver à Nevers, signalait qu'ils avaient *suivi ensemble, là-bas, le convoi de son compatriote, Lamartine, dont on ramenait les cendres dans son pays natal*, et voyait surtout en lui un poète lamartinien. Seul, D'Asis-Gaillissans, tout en insistant surtout sur ce caractère, faisait allusion aux romans : *Nourri de la verve gauloise, à l'école de nos maîtres du XVI^e siècle, il leur emprunta leur verve pour peindre les tribulations de modestes éducateurs de la jeunesse, et les misères auxquelles la première phase de son existence universitaire avait été associée*¹³⁰.

Louis Durieu et Adam Billaut.

Dans ce fameux discours de Durieu, le seul en vers que nous ayons trouvé dans la collection, hélas incomplète, des palmarès du Collège et Lycée de Nevers, il évoquait d'abord la maison de Maître Adam Billaut :

Celui dont vous pouvez sans le secours du peintre, / Reconnaître le toit et la porte en plein cintre, / si noble quoique sans blason, / Car vos pères ont su pour lui, faveur bien rare, / Faire ce qu'Alexandre avait fait pour Pindare, / Respecter son humble maison.

Hélas !, depuis cette époque, la façade, toujours signalée de la maison, a été massacrée et l'arcade supprimée.

¹²⁴ Journal de la Nièvre op. cit.

¹²⁵ *Discours pour le Cinquantenaire du Lycée.* in : *La Tribune* du 2 août 1910.

¹²⁶ Librairie de l'*Alliance des Arts et des Lettres*, 18 passage de l'Opéra Paris.

¹²⁷ Idem 1880 (B.M.N. 3 N 2119).

¹²⁸ Publié dans le Palmarès de 1883.

¹²⁹ Flammarion éd. Paris, s.d., (Marpon-Flammarion) (B.M.N. 3 N 2134).

¹³⁰ Journal de la Nièvre op. cit.

Mais c'est en dehors de la ville qu'il retrouvait le poète :

L'autre soir, j'étais seul sous la nuit étoilée, / Et seul je gravissais un coteau dont les flancs, / Chargés de pampres verts, dominant la vallée / Où la Loire voit fuir le cours de ses flots blancs. / Soudain dans la pénombre un doux reflet de lune / Me laissa voir l'enclos entouré d'aubépins / Où, quittant l'établi, Maître Adam, à la brune, / Venait chercher le calme et narguer la fortune / Dans sa vigne des Montapins.

Cet enclos de vigne n'existe plus et de nos jours, l'urbanisation a transformé ces coteaux bucoliques en zone urbaine, mais pour les curieux, nous pouvons préciser où se trouvait la vigne de Maître Adam, grâce à une pièce juridique datant de 1661 soit un an avant sa mort. C'est une :

reconnaissance de bordelage pour une pièce de vigne de douze hommes ou environ, au dessous de Saint Gildard, tenant d'une part à la vigne de Jean Roy, à l'autre à celle de Adam Billaut, par le dessous au ruisseau de la fontaine d'argent, descendant de l'étang du sieur Bardin et au moulin de la Passière. ¹³¹

Ceci permet de situer l'emplacement de cette vigne dans les actuels jardins en dessous de Saint-Gildard, au dessus de la fontaine moderne qui a remplacé au centre du rond-point, l'ancienne Fontaine d'Argent.

Mais c'est une réalité loin des rêves poétiques, qu'il décrivait, celle des difficultés de la vie quotidienne, communes aux deux hommes :

Et j'évoquai, rêveur, au fond de ma mémoire, / La vie avec le nom de ce pauvre artisan / Qui n'avait pas toujours du pain dans son armoire, / Mais dont plus d'un seigneur se fit le courtisan. / Je voyais tous ces grands lui promettre merveille, / De grasses pensions, - qui restent à payer ! - / Et lui, choyé d'un prince et loué par Corneille, / Retrouvant tour à tour la gaieté sous sa treille / Et la misère à son foyer.

Mais dans ce dénuement qu'il affronte en stoïque, / Au culte de la Muse il demeure voué.

C'est tout autant de lui-même que d'Adam Billaut que parlait ici Durieu qui selon ses amis revendiquait avant tout sa vocation poétique et il y avait une sorte de grandeur stoïque ¹³² dans leur commun courage à affronter la misère et à revendiquer leurs origines plébéiennes. On croit entendre Durieu alors qu'il citait Adam Billaut :

Le vice n'est pas grand de ne posséder rien ; / Un homme de vertu ne manque pas de bien. / ... Qu'on sçache que je suis d'une tige champestre, / Que mes prédécesseurs menoient les brebis paistre, / Que la rusticité fit naître mes ayeux, / Mais que j'ay ce bonheur dans le siècle où nous sommes, / Que bien qu'estant si bas au langage des hommes, / Je parle quand je veux le langage des dieux.

Comme nous l'avons vu plus haut, Durieu était déjà physiquement épuisé. Deux ans à peine après ce discours, un N... anonyme allait remplacer son nom dans le palmarès de 1885. Pensait-il déjà à la mort ? Il citait encore Adam Billaut :

Mon corps n'est plus qu'un tronc qui tremble et qui soupire ; / Le sang dans ses canaux va perdre sa chaleur ; / Mais l'âme qui soutient ce trébuchant empire / Est exempte des maux qui causent ce malheur ... Tant que mon âme aura la divine chaleur / ...je veux en imitant le cygne, / Bénissant les faveurs de la muse et du sort, / Redire mes chansons dans les bras de la mort.

Dans une très belle prosopopée, il imaginait un dialogue : *Il me sembla, Messieurs, que Maître Adam lui-même / Dans l'ombre me disait ces mots.* Et c'était pour l'inviter à parler de poésie aux enfants, à la jeunesse / À notre France de demain /... C'est elle qui, pendant les jours de ma souffrance, / Seule m'a consolé ... Lui-même témoignait de l'émotion qui fait vibrer le cœur rajeuni, / Lorsque, .../ L'Idéal nous éclaire, et donne un but au rêve / Qui nous porte vers l'Infini ... et citait ses poètes préférés : Byron, Racine, Goethe et Schiller et Virgile, / Lamartine, Hugo, grands comme eux.

¹³¹ AMN (Archives Municipales de Nevers) série GG 13, (1625-1789), pièce de 1661. Signalons que les surfaces agricoles se mesuraient en *hommes* soit la superficie qu'un homme pouvait cultiver en un jour, ici, la surface de vigne qu'un homme pouvait vendanger ou bêcher, en un jour.

¹³² Voir notre étude sur *Adam Billaut, poète savant et philosophe stoïcien - chrétien* in : *Colloque Adam Billaut*, BMN 2002. (à paraître).

Louis Durieu et Jules Renard.

En ce qui concerne ses romans, M. Sallé soulignait que

Les livres de Durieu n'épargnaient ni les élèves ni leurs parents, ni les pions ni les licenciés; ils n'oubliaient pas les agrégés et frappaient fort sur certains censeurs et certains proviseurs; aussi étaient-ils interdits au lycée.

Bien entendu, nous ne savons pas si Jules Renard qui, à l'époque de Durieu, était en seconde puis en rhétorique, l'a connu et a eu l'occasion de lire ses œuvres. Mais M. Sallé nous précise, toujours d'après les souvenirs de son grand-oncle, qu' :

un externe les fit courir de pupitre en pupitre. Les grands de rhétorique et de philosophie en copièrent de nombreux extraits, en remplirent des cahiers qui se cachaient ensuite au fond des malles. Ces cahiers clandestins ont peut-être mieux servi la mémoire de Durieu que les volumes imprimés chez Marpon.

Quand Jules Renard était au lycée, ses camarades devaient surtout être attirés par les pages du *Pion*, les poèmes étaient trop lamartiniens et l'autre volume plutôt consacré aux enseignants et à leurs problèmes n'avait pas encore été publié. Plus que la dénonciation de la situation catastrophique des *pions*, les intéressait sans doute davantage le récit des farces, chahuts et autres méchancetés, dont Durieu avait été l'auteur, la victime ou le témoin. Y trouvaient-ils des idées nouvelles pour faire *endéver* leurs *pions*, (selon l'expression locale). Leur imagination était pourtant suffisamment prolifique, comme le montrent bien les souvenirs de Jules Renard.

Le grand-oncle dont nous parle notre collègue angliciste s'appelait Clément Sallé et était originaire de Grenois (Nièvre) :

Tout bachelier qu'il fût, il s'était montré dans sa jeunesse ce qu'on appelait alors un "mauvais sujet" ; ses études de licence à Clermont-Ferrand avaient été interrompues par une décision autoritaire de mon arrière-grand-mère qui lui avait coupé les vivres¹³³.

Nous pouvons cependant tempérer ce jugement. Il arriva au lycée en 1882 en 1^{ère} année de l'Enseignement Spécial. Il en suivit les cinq années et décrocha en 1887 le Baccalauréat de cet enseignement. Chaque année il figure brillamment au Palmarès avec toujours, soit le Prix d'Excellence soit un accessit de ce prix et des nominations dans presque toutes les disciplines, sans compter le prix du Tableau d'Honneur. Il n'eut donc jamais Louis Durieu comme professeur, mais cela n'empêche pas qu'il ait pu établir des relations de sympathie avec lui, étant donné son caractère affable et son amour des élèves. En tous cas il a dû lire les fragments de ses œuvres circulant clandestinement dans les casiers des internes.

Il est probable que Jules Renard ait partagé ces lectures interdites. D'ailleurs, un des textes de *Poil de Carotte* les évoque ¹³⁴ :

De Poil de Carotte à M. Lepic.

Mon cher papa,

J'apprends que tu dois aller à Paris ... je profite de l'occasion pour te demander si tu ne pourrais pas m'acheter un ou deux livres. Je sais les miens par cœur. Choisis n'importe lesquels. Au fond, ils se valent tous. Toutefois je désire spécialement "La Henriade", par François Marie Arouet de Voltaire, et "La Nouvelle Héloïse", par Jean-Jacques Rousseau. Si tu me les rapportes (les livres ne coûtent rien à Paris), je te jure que le maître d'étude ne me les confisquera jamais.

Ceci nous prouve qu'il avait l'habitude de cacher et parfois de se faire confisquer des livres interdits et que ceux de Voltaire et Rousseau figuraient bien dans cette catégorie.

Un autre texte le confirme ¹³⁵

Monsieur Lepic : Poil de Carotte, tu n'as pas travaillé l'année dernière comme j'espérais. Tes bulletins disent que tu pourrais beaucoup mieux faire. Tu rêvasses, tu lis des livres défendus. Doué d'une excellente mémoire, tu obtiens d'assez bonnes notes de leçons, et tu négliges tes devoirs. Poil de Carotte, il faut songer à devenir sérieux.

¹³³ Lettre personnelle de Jean-Claude Sallé.

¹³⁴ Op. cit. *Lettres choisies*, p. 112.

¹³⁵ *Poil de Carotte*, Op. cit., *Comme Brutus*, p. 105.

Les enfants selon Durieu et Renard.

Le style de Durieu est d'une vigueur et d'une précision remarquables et son portrait de la faune des lycées et surtout des collèges annonce curieusement les qualités d'observation sèche et sans complaisance de Jules Renard. Durieu déclarait : ¹³⁶

Qu'on ne m'accuse pas ici de calomnier les enfants : je les photographie sur nature. Je sais tout ce qu'il y a de bon et de généreux quand même dans leur cœur, mais ce n'est guère qu'à l'état de germe. La sensibilité est une fleur tardive, et qui ne s'épanouit que dans la solitude. Réunis, nos bambins ne la connaissent pas : et La Fontaine a, comme toujours, écrit une vérité éternelle, en disant que cet âge est sans pitié. Tout ce que je raconte ici, je l'ai vu faire, et pas une année, mais toujours, dans quelque division de chaque établissement ; et, avant d'en souffrir à mon tour par le talion, je m'en étais d'abord délecté, j'y avais parfois pris part, - sauf à faire maintenant comme les autres, à avoir bien honte quand j'y pense.

Jules Renard, lui aussi était sans complaisance pour les enfants, dont il voulait montrer la vérité, quitte à noircir le tableau. Léon Guichard ¹³⁷ parle à juste titre de sa volonté :

de montrer un enfant dans sa réalité, pour l'opposer à l'enfant des poètes et des romanciers[...] Voilà pourquoi Renard insiste sur tout ce que les autres écrivains passaient sous silence, nous montre la laideur, la malpropreté, la crasse de Poil de Carotte, qui noircit instantanément l'eau dans laquelle il plonge ses pieds, qui rapporte des poux de la pension Saint-Marc, et qui s'oublie au lit ; pourquoi il le montre - avec des excuses - menteur, voleur, méchant envers la vieille Honorine, mettant des pierres dans les boules de neige qu'il lance à ses camarades et visant à la tête ("c'est plus court"), tirant les oreilles et arrachant le poil des lapins. Il tue une taupe, pour s'amuser. Il tue un chat. Renard a voulu mettre en lumière les mauvais instincts de l'enfant, que le plus souvent on cachait.

Il cite dans ce passage un texte de Jules Renard lui-même ¹³⁸:

L'enfant, Victor Hugo et bien d'autres l'ont vu ange. C'est féroce et infernal qu'il faut le voir. D'ailleurs la littérature sur l'enfant ne peut être renouvelée que si l'on se place à ce point de vue. Il faut casser l'enfant en sucre que tous les Drop ont donné jusqu'ici à sucer au public. L'enfant est un petit animal nécessaire. Un chat est plus humain. Non l'enfant qui fait des mots, mais celui qui enfonce ses griffes dans tout ce qu'il rencontre de tendre. La préoccupation du parent est continue, de les lui faire rentrer.

Léon Guichard consacre plusieurs pages ¹³⁹ à démontrer que, contrairement à ce que certains critiques insinuent, *Poil de Carotte* n'est pas une imitation de *L'Enfant* de Jules Vallès. En effet ce personnage n'a de commun avec celui de *Jacques Vingtras* que son malheur familial, le manque d'amour. Pour le reste, il n'y a guère de rapports entre eux.

Renard ne veut pas que le lecteur prenne en sympathie *Poil de Carotte* malgré ou à cause de sa misère de cœur, il nous le peint tel qu'il est avec tous ses défauts et il dit : voilà ce que c'est qu'un enfant. Vallès fait un réquisitoire contre une mère atroce et un père effacé, son Jacques n'a que très peu d'aspects négatifs et beaucoup d'excuses. Ce n'est pas le cas chez Renard qui n'a aucune indulgence pour lui-même ni pour l'enfant qu'il a été mais qui représente aussi les enfants en général. D'où l'ambiguïté de toutes les anecdotes où l'on ne sait pas toujours s'il raconte un souvenir personnel ou met sur le compte de *Poil de Carotte* la méchanceté d'un autre condisciple.

Durieu se place tantôt du point de vue du garnement qu'il fut, tantôt, du point de vue du *pion* qu'il était devenu ensuite, Jules Renard, se plaçant du point de vue d'un élève, a noté de nombreux détails précis, notamment de la vie dans la pension Rigal, n'hésitant pas même devant le sordide¹⁴⁰ :

¹³⁶ *Le Pion*, op. cit. p. 84-85.

¹³⁷ Léon Guichard, *Renard*, NRF, La bibliothèque idéale, Paris 1961, p. 65.

¹³⁸ *Journal*, op. cit. 18 février 1890, p. 43-44. Droz Gustave, (1832-1895) auteur de *Monsieur, Madame et Bébé*, (1866).

¹³⁹ Op cit. p. 85 et suivantes.

¹⁴⁰ Op. cit. *Les Poux*, p. 101.

Dès que grand frère Félix et Poil de Carotte arrivent de l'Institution, Mme Lepic leur fait prendre un bain de pieds. Ils en ont besoin depuis trois mois, car jamais on ne les lave à la pension. D'ailleurs, aucun article du prospectus ne prévoit le cas.

Non seulement leurs pieds sont noirs, mais leurs cheveux sont pleins de poux. Il s'en souviendra encore plus de vingt ans après, en invitant Maurice Pottecher à Chaumot¹⁴¹.

Enfin, si, par déveine, vous ne pouvez pas venir à Chaumot, j'irai vous voir à votre passage à Nevers. Je vous montrerai cette ville où j'ai nourri tant de poux de ma propre tête.

La crasse des collèges est un thème récurrent depuis le Moyen-âge et les pensions et lycées héritèrent malheureusement du mépris des clercs pour l'hygiène.

Potaches et pions.

La capacité de haine des enfants apparaît dans un court récit en quatre épisodes¹⁴² où Jules Renard évoque d'abord l'atmosphère un peu trouble du dortoir de la pension Rigal et nous montre un *pion*, Violone, très attendri par un jeune élève, Marseau, dont *Renard-Poil-de-Carotte* fait un portrait littéralement amoureux :

Il s'amuse de ses récits enfantins, et le tient éveillé par d'intimes confidences et des histoires de cœur. Tout de suite, il l'a chéri pour la tendre et transparente enluminure de son visage, qui paraît éclairé en dedans. Ce n'est plus une peau, mais une pulpe, derrière laquelle, à la moindre variation atmosphérique, s'enchevêtrent visiblement les veinules, comme les lignes d'une carte d'atlas sous une feuille de papier à décalquer. Marseau a d'ailleurs une manière séduisante de rougir sans savoir pourquoi et à l'improviste, qui le fait aimer comme une fille. Souvent un camarade pèse du bout du doigt sur l'une de ses joues et se retire avec brusquerie, laissant une tache blanche, bientôt recouverte d'une belle coloration rouge qui s'étend avec rapidité comme du vin dans de l'eau pure, se varie richement et se nuance depuis le bout du nez rose jusqu'aux oreilles lilas. Chacun peut opérer soi-même, Marseau se prête complaisamment aux expériences. On l'a surnommé Veilleuse, Lanterne, Joue Rouge. Cette faculté de s'embraser à volonté lui fait bien des envieux.

Rares sont les pages dans son œuvre où Jules Renard fait d'aussi longs et beaux portraits avec autant d'adjectifs et d'images, mais si *Poil de Carotte* parle ainsi de Marseau c'est qu'il voudrait être à sa place, un garçon qui se *fait aimer comme une fille*.

Nous retrouvons alors l'auto-analyse sans complaisance et l'ironie méchante de Jules Renard :

Poil de Carotte, son voisin de lit, le jalouse entre tous. Pierrot lymphatique et grêle, au visage farineux, il pince vainement, à se faire mal, son épiderme exsangue, pour y amener quoi ! Et encore pas toujours, quelque point d'un roux douteux. Il zèbrerait volontiers, haineusement, à coups d'ongles et écorcerait comme des oranges les joues vermillonnées de Marseau.

L'enfant, fou de jalousie espionne le manège de Marseau et de Violone *désireux de savoir la vérité sur les allures cachottières du maître d'étude*. Il finit par interpréter à crime leur relation et traite Marseau de *Pistolet* mot d'argot des potaches de l'époque pour désigner un giton.

Les relations homosexuelles entre adolescents n'étaient pas rares malgré toutes les mesures prises pour les empêcher, mais que la promiscuité des dortoirs favorisait.

Quelques années plus tard, Georges Duhamel¹⁴³, qui fut pensionnaire au lycée de Nevers et devint Président de l'Amicale, consacra une dizaine de pages à des souvenirs qui ressemblent fort à ceux de Jules Renard, et où il évoque l'hiver 1900-1901, dans des locaux insalubres et non chauffés. Quoiqu'avec beaucoup de discrétion, il note aussi ces amitiés troubles entre potaches, dans l'obscurité complice des dortoirs, où il voit surtout la recherche d'un réconfort, par des enfants pleins de désarroi, loin de l'affection de leurs proches.

¹⁴¹ *Lettre à Maurice Pottecher du 3 août 1903*. Op. cit. p. 283-284.

¹⁴² Op. cit. *Les joues rouges*, p.91 à 101.

¹⁴³ *Inventaire de l'Abîme 1884-1901*, dernière partie du chap.XII.

Poil de Carotte, malgré l'intervention très digne de Violone qui a tout entendu, et le traite d'imbécile, *Poil de Carotte ne peut pas comprendre, déjà trop dépravé pour son âge ... et demain il ira répéter partout je ne sais quoi, le petit imbécile!*, provoque un nouvel incident avec Violone, est conduit devant le Directeur et malgré les jours de séquestre qui pleuvent sur lui, parvient à lancer sa dénonciation "*Monsieur, dit Poil de Carotte réellement audacieux et fier, le maître d'étude et Marseau, ils font des choses !*" et comme le directeur lui demande de préciser et qu'il ne sait que dire, il adopte une attitude qui laisse tout supposer *Poil de Carotte hésite, le temps de se convaincre que les mots ne lui viennent pas, puis, la mine tout à coup confuse, le dos rond, l'attitude gauche et penaude, il va chercher sa casquette entre ses jambes, l'en retire aplatie, se courbe de plus en plus, se ratatine, et l'élève doucement, à hauteur de menton, et lentement, sournoisement, avec des précautions pudiques, il enfouit sa tête simiesque dans la doublure ouatée, sans dire un mot.*

Bien entendu, le pion est mis à la porte de suite, Jules Renard consacre d'abord une page à faire son éloge, tous les enfants l'aimaient : *L'institution renouvelle son personnel, comme si elle craignait pour lui la moisissure. C'est un va et vient de maîtres d'études. Celui-ci part comme les autres, et meilleur, il part plus vite.* Ces réflexions illustrent bien ce que nous avons découvert dans les dossiers des fonctionnaires du lycée.

Mais c'est *Poil de Carotte* qui ferme avec une rage méchante ce récit. Quand Violone traverse la cour en faisant ses adieux aux enfants *on entend un fracas de carreaux. Tous les regards montent vers la petite fenêtre grillée du séquestre. La vilaine et sauvage tête de Poil de Carotte paraît. Il grimace, blême petite bête mauvaise en cage, les cheveux dans les yeux et ses dents blanches toutes à l'air. Il passe sa main droite entre les débris de la vitre qui le mord, comme animée, et il menace Violone de son poing saignant.*

"Petit imbécile! dit le maître d'étude, te voilà content !

- Dame! crie Poil de Carotte, tandis qu'avec entrain, il casse d'un second coup de poing un autre carreau, pourquoi que vous l'embrassiez et que vous ne m'embrassiez pas, moi ?"

Et il ajoute, se barbouillant la figure avec le sang qui coule de sa main coupée :

"Moi aussi, j'ai des joues rouges; quand j'en veux!"

Tant de rage, de jalousie, de haine et de désespoir ! Cette fin de récit nous fait froid dans le dos. On sent que Renard aurait voulu faire disparaître ce *Poil de Carotte* faute de lui avoir procuré la tendresse qu'il demandait mais cette *blême petite bête mauvaise en cage* le hantera toute sa vie ¹⁴⁴ :

Il relisait une de ses pages enfantines. Tout à coup, par un miracle que lui avait gagné sa longue vie de travail, il aperçut le petit gosse qui l'avait écrite, cette page. Il l'embrassa sur sa joue piolée où tombait une mèche de cheveux roux.

- Mais comment pouvez-vous l'embrasser, puisqu'il n'est pas là ?

- Oh ! Vous voudriez bien me gêner mon plaisir, et éclaircir ce qui se passe de clarté. Je ne sais pas si le petit est là, mais je sais que je l'embrasse de tout mon cœur.

Quelques années plus tard il avouera à un de ses amis, Jean Pêcher¹⁴⁵, qui fut sans doute un camarade d'études et qui voulait écrire un texte sur *Poil de Carotte* :

Ton intention de parler de Poil de Carotte m'est très agréable, ou, plutôt, lui est très agréable, car ce petit bonhomme a fini par substituer sa personne à la mienne. Quelquefois je m'imagine qu'il se promène en chair et en os, par le monde. C'est sans doute ce qui pourrait arriver de plus flatteur à un écrivain.

À propos des *Joues rouges*, précisons que dans les collèges comme dans les lycées, existaient des *séquestres*, petites pièces où l'on enfermait pour quelques heures ou des journées entières (du moins pour les heures consacrées aux récréations et aux études, et donc à l'exception des heures de classe et de réfectoire ou dortoir), les élèves punis. Au Lycée, il y avait ainsi trois séquestres au bout d'un couloir dans lequel se trouvait un bureau pour le *pion* chargé de surveiller les punis et de les accompagner aux toilettes en cas de besoin.

Bien entendu, nous ne pouvons identifier totalement l'auteur et le personnage, mais l'épisode des *Joues rouges*, est sans doute authentique, que *Poil de Carotte* en soit le

¹⁴⁴ *Journal*, op. cit. 15 avril 1892, p.100.

¹⁴⁵ *Lettre à Jean Pêcher du 23 janvier 1906.* Op. cit. p. 327-328.

protagoniste ou seulement le témoin. Il nous apporte un éclairage vrai sur la vie dans ces petits collèges et sur les rapports ambigus entre les potaches et les pions.

Amitiés enfantines.

D'autres amis lui ont laissé un tendre souvenir¹⁴⁶:

16 septembre. - Paresse ? Oui. Mais c'est un plaisir si fin que de vivre jalousement avec ses rêveries, sans les prêter à personne !

Quand nous avons fait notre première communion, il avait déjà un petit goût de ferme. Au lavabo, chaque matin, il se lavait les cheveux à grande eau. Il s'aperçut qu'il les faisait jaunir.

Revoir un homme qu'on a connu intimement voilà vingt et un ans !.

Il était affectueux, appliqué et gentil. Quand on lui disait : "Je parie que je t'embrasse !" Il répondait : "Je veux bien." ça n'avait plus de goût : on ne l'embrassait pas.

Il n'avait personne à sa première communion. Je l'ai fait "sortir" avec moi.

Il a dîné chez les dames Millet, et jamais elles n'avaient vu tant manger.

On se faisait passer des billets, un bout de papier plié en deux, avec l'adresse.

Ces souvenirs délicats et puérils gênent un peu quand on n'est pas poète. Le poète seul ne rougit pas d'avoir eu un âge où il disait et faisait des gamineries. Mais il faut risquer ces entrevues-là : c'est âcre, et cela fixe des limites. On ne peut revivre le passé que tout seul. À deux, l'accord manque.

Comme il a changé ! Mais non ! C'est moi. Lui, s'est arrêté et n'a plus bougé. Il s'agit bien, pour eux, de se souvenir ! Ils ont leurs bêtes à soigner.

Horloge. Le pas lourd du balancier, ce pas de vieux paysan qui peine toujours.

- Oui, tout petit, au collège, dans tes narrations, tu faisais déjà des phrases.

- Je n'en fais plus, dis-je.

Le poisson tire le bouchon au fond de ses ténèbres.

La première fois qu'il sort de l'eau, il meurt.

La famille est assise et bavarde. Le soleil couchant se traîne, tout rose, sur le village. Le ciel se mire dans le canal. Quel besoin avez-vous de tuer de petits poissons que vous ne mangerez même pas.

Il fallait citer entièrement cette splendide page de Renard, véritable poème en prose, où les images de la fin reprennent comme un haïku¹⁴⁷, la réflexion du début.

Rappelons aussi que c'était en général au cours de leur classe de sixième que les élèves faisaient leur première communion, donc à Nevers, à la Cathédrale, pour les pensionnaires de M. Rigal. La pension de jeunes filles Millet avait une excellente réputation. C'était là que la sœur de Jules et de Maurice était pensionnaire. Sans doute Jules et son ami, avec les Renard, avaient-ils dîné ce dimanche-là dans cette pension. Elle eut une durée plus longue que celle de M. Rigal, Jules Renard la retrouve en 1906¹⁴⁸ :

Nevers. Émotion. Entrée au milieu des jardins. Le "tacot" devient tramway.

La musique le dimanche ; un seul applaudissement. Le proviseur, souvenirs sous les grands arbres du parc. La pension Millet est encore là, sur ses pliants.

Le concert du dimanche au kiosque du parc était un rendez-vous inévitable pour la bonne société nivernaise.

Mais qui pouvait être cet enfant dont nous parle Renard ?, était-ce Alfred Manteau de Laverdines (Cher), institution Rigal, que nous retrouvons à ses côtés sur les palmarès jusqu'en classe de troisième. À partir de la classe de seconde, Renard reste au palmarès le seul élève de cette pension.

Pouvons-nous aussi identifier Alfred Manteau avec Marseau, d'une part, et d'autre part avec cet Alexandre qui sert de tampon entre Jules Renard et son ami Brûlebois qui ne cessent de se battre et de se raccommoier depuis la classe de huitième . Ou bien s'agit-il cette fois de

¹⁴⁶ *Journal*, op. cit. 16 septembre 1901, p.539.

¹⁴⁷ Voir Franck Bauer, *Jules Renard japonais ou : Les Histoires naturelles sont-elles des haïkus ?*, in *Colloque Jules Renard*, 1990, Conseil général de la Nièvre éd., s.d., p. 147-176.

¹⁴⁸ *Journal*, op. cit. 1er juillet 1906, p.835.

Guillerand Alexandre, de Nevers qui figure aussi sur le palmarès de 1876 en 6^e comme Jules Renard, mais il était interne au lycée et non chez M. Rigal¹⁴⁹.

"Ce soir-là, à propos d'un dictionnaire que je ne voulais pas prêter, Brûlebois, furieux parce que le dictionnaire lui appartenait, me flanqua une calotte. La bataille commença. Nous étions debout, appuyés au petit Alexandre qui cachait sa tête sous son bras, recevait les coups mal dirigés, les plus nombreux, et criait de temps en temps : "Holà ! Holà !" Le pion nous regardait, intéressé ; il se disait : "Quand ils en auront fini, ils s'arrêteront." Les élèves ayant exécuté un demi-tour sur leur derrière, porte-plume à l'oreille ou à la bouche, s'amusaient comme au spectacle gratuit.

"Personne, monsieur¹⁵⁰, n'essayait de nous séparer, et nous serions tombés de fatigue sur le dos d'Alexandre, si le Principal n'avait enfin paru.

Le Principal se contente de séparer les combattants par plusieurs rangées de pupitres, mais tout de suite commencent les pourparlers de réconciliation ce qui permet à Jules Renard d'énumérer tous ses camarades d'étude :

"Aussitôt, je passai au petit Alexandre, qui le passa à Prévot qui copie toutes ses compositions, qui le passa à Milard averti d'un coup de pied au bas du dos parce qu'il a la teigne, qui le passa à Forenbach le bûcheur, qui le passa à Bouloy, neveu de Gérome et plus âgé que son oncle, qui le passa enfin à Brûlebois, un billet plié en quatre où j'avais écrit : "Es-tu fâché ?"

"Par la même voie, le billet me revint avec cette réponse : "Oui".

"Le même billet demanda : "Veux-tu te défâcher ?".

"Par une voie un peu détournée, car Forenbach le bûcheur dit "Zut !" et fut remplacé par Bossu qui lâche des lézards dans le lit des pions, j'obtins cette réponse cruelle : "Non !".

"J'ai gardé le billet, monsieur !

La fâcherie continue jusqu'à la fin de l'année et pendant toutes les vacances.

"Mais à l'étude qui suivit la messe du Saint-Esprit, je reçus ce billet : "Veux-tu te défâcher ?".

"Je ne pris pas le temps de répondre au moyen du billet, je me dressai, et, par dessus les camarades, je fis à Brûlebois, pâle comme je l'étais sans doute, un grand signe de tête qu'il n'eut pas de peine à comprendre.

"Voilà, monsieur !"

On pourra s'amuser à deviner parmi les noms des condisciples de Jules Renard que nous avons relevés sur les palmarès, qui pouvaient être *Prévôt, Milard, Forenbach, Bouloy, Gérome ou Bossu*, mais tous n'y figuraient peut-être pas et certains noms semblent bien des sobriquets. Il y a pourtant un Paul Bossu, de Monceaux-le-Comte, qui figure au palmarès de 1881 en rhétorique avec Jules Renard, reçu au baccalauréat 1^{ère} partie, il est en 1882 en classe de philosophie, alors que Jules Renard était allé redoubler sa rhétorique à Paris. Mais il était interne au lycée et non chez M. Rigal. C'est le même cas pour Milard Maurice, de Guipy, interne au lycée, qui figure sur le palmarès de 1876 en 3^{ème} année de l'enseignement spécial, comme Maurice Renard, et l'année suivante en Mathématiques élémentaires, alors que Maurice était obligé de faire une année de classe préparatoire.

La condition des Pions selon Renard et Durieu.

Dans *L'Oeil clair*¹⁵¹, Jules Renard évoque le passage d'un malheureux pion dans son étude. Mais ici ce n'est pas *Poïl de Carotte* qui a le mauvais rôle :

Et je revois ce pion, qui ne fut des nôtres qu'un jour et disparut le lendemain, après nous avoir donné l'exemple d'une lâcheté héroïque. Quelle scène ! J'y assiste encore.

Il a la mauvaise idée d'interpeller un élève qui fait chauffer une tasse de chocolat dans son casier.

¹⁴⁹ Œuvres Pléiade tome 2, *Potaches* p. 513-516.

¹⁵⁰ Le premier texte de *Potaches* se présente comme un discours d'un collégien de seize ans à cet homme de quarante ans qui l'accable de son expérience.

¹⁵¹ Œuvres, Pléiade, tome 2, *Potaches*, p. 516-518.

Il ne connaît pas Rebel, notre aîné, solide comme un homme, qui se prépare à Polytechnique, et sait par cœur des chapitres de la "Révolution française", de Michelet. Déjà officier par le cœur, il a perdu l'habitude d'obéir. M. le directeur même renonce à lui donner des ordres.

Et cela finit par une altercation :

Alors, M. le curé, l'ancien curé, d'une chiquenaude à la casserole renverse le chocolat sur le petit fourneau, et, au même instant, reçoit une incontestable gifle en pleine joue.

Nous ne respirons plus ! Le terrible étranger va d'un coup de poing assommer ce fou de Rebel.

Du tout ! On ne me croira pas, c'est pourtant vrai ce que je dis là, puisque j'y étais. Dans un nuage de fumée odorante, Rebel, d'aplomb sur ses jambes ployées, les bras raccourcis, attend la suite. Rien n'arrive. L'homme, la figure décomposée, ses mains protectrices écartées devant ses lunettes, recule. Et nous entendons, ahuris, ce court dialogue :

"Vous l'avez reçue ?

- Oui, oui.

- En voulez-vous une autre ?

- Non, non.

- La prochaine fois, vous laisserez mon chocolat tranquille.

- Bien; bien."

Oh ! Que c'est pénible ! Nous comprenons mal. Cet homme a-t-il peur ? Ne lui a-t-on jamais appris à rendre au moins coup pour coup ? Ménage-t-il Rebel ? Oui. Ce doit être ça. Par une générosité inexplicable, il se retient de le tuer. Nous ne triomphons pas avec notre camarade, que gêne, d'ailleurs, sa facile victoire, et nous souffrons d'une grande pitié pour l'inconnu.

Il se rassied à son bureau, tête basse. Est-ce qu'il pleure ?

Rebel essuie le fond de son pupitre, ses cahiers et ses livres. Nous nous remettons au travail, agités de sentiments obscurs, et l'étude s'achève silencieuse.

Que va faire l'homme ? Un rapport au directeur ? Et après ? Non, il ne dira rien, nous le sentons. Il partira, nous en sommes sûrs, et demain, le malheureux se cherchera quelque autre refuge.

Ce texte rapporte un incident sans doute authentique, de la vie dans la pension de M. Rigal. Mais son ton ressemble curieusement aux peintures impitoyables que fait Louis Durieu, de la vie des pions et notamment d'un de ses "héros", Marmillet.

La peinture de Durieu est très noire¹⁵². Ah ! Qu'on qualifie comme on voudra l'homme chargé de surveiller les enfants vingt heures par jour ; qu'on le nomme maître d'études suivant l'antique et naturelle appellation, ou qu'on l'intitule maître-répétiteur d'après l'ingénieuse synonymie imaginée par un ministre qui ne trouva pas d'autre amélioration au sort de ce paria, - c'est toujours "le pion", le galérien qui a nuit et jour au pied vingt-cinq à trente moutards rivés comme autant de boulets. Jamais il ne les quitte, sinon pendant quatre pauvres heures de classe, plus un fragment des deux heures de récréation ; et le dimanche, renchérissant sur le labeur de la Genèse, il ne les quitte pas du tout ... c'est effrayant !

Il nous les montre, en accumulant les exemples vécus, en butte à l'hostilité des potaches, surtout des cancre, victimes de leurs mauvaises farces qui vont parfois jusqu'à la cruauté¹⁵³ :

Sa division d'élèves, son "quartier" est avant tout pour lui une bande d'ennemis qui ne pensent absolument qu'à se révolter, qu'aux moyens de lui tendre des pièges, pour se jouer de lui s'il y tombe. Dans cette vue tous leurs efforts sont tendus vers un but unique : trouver le défaut de sa cuirasse et le bout de sa patience. Si la cohorte entière n'en est pas là, tenez pour certain que douze au moins des vingt-cinq ou trente garçons qu'il a à régir n'ont pas d'autre idéal ; et, parmi eux, moitié souvent d'aussi forts que lui.

C'est bien ce que montrait Renard avec Rebel. Mais ils sont victimes aussi des exigences parfois contradictoires des administrateurs, et des parents¹⁵⁴ :

¹⁵² *Le pion*, op. cit. p. 27-28.

¹⁵³ *Le pion*, op. cit. p. 74-75.

¹⁵⁴ *Le pion*, op. cit. p. 50.

Le maître d'études est constamment entre l'enclume et le marteau ; mieux que cela même : il est tirailé à la fois en trois sens opposés : les parents dont l'idée fixe est qu'on ne doit mener leurs rejetons que par la douceur, l'administration qui le force à les faire marcher avec les verges de la discipline, et les enfants eux-mêmes, qui pour la plupart, aussi insensibles à la discipline qu'à la douceur, ne pensent qu'à ne rien faire et à regimber.

Il dénonce l'aveuglement des parents pour qui leur fils est toujours un enfant charmant, doux comme un ange ¹⁵⁵:

Or Paul ou Charles, c'est toujours le même ; les papas et les mamans, en vous disant cela, exhibent presque inmanquablement un produit identique de leur industrie : à savoir un exécrationnable moutard ignorant comme une carpe, têtu comme un mulet et paresseux comme une écrevisse, lequel se présente toujours avec deux doigts au moins dans le nez, plus, la ferme résolution de ne faire autre chose dans l'établissement que des cocottes de papier pour son usage et des farces pour celui du pion.

Les surveillants vivent mal cette période de leur vie qui ne devraient être que transitoire, (le temps d'achever leurs études et de se présenter aux concours de recrutement), sont portés au découragement, à l'abandon de leur travail personnel et à chercher un refuge, un dérivatif, pendant leurs heures de liberté dans des distractions souvent désastreuses pour eux. Et les romans de Durieu fourmillent d'exemples de ces dévoiements de pions, cherchant n'importe comment, l'oubli de leur misère.

Comme écrit M. Sallé :

Ils couraient tous le même danger : s'encroûter avant de pouvoir sortir d'une condition qui ne devait être qu'un passage. Il fallait donc obtenir une licence le plus vite possible ; mais comment travailler pour soi après une journée qui a commencé à cinq heures du matin et qui reprend au dortoir, dès la dernière étude terminée ? Beaucoup abandonnaient, fourbus, et cherchaient la consolation dans le billard, les vermouths et les pernod. Deux heures de liberté devenaient deux heures de café où l'on perdait son temps à perdre son argent".

Durieu fait la même constatation ¹⁵⁶ :

D'ailleurs, quand il veut travailler assidûment pour lui pendant ces études, proviseur et censeur sont là qui le rappellent à l'ordre ; lui disent que son temps appartient surtout aux élèves dont il doit visiter toutes les copies ; et lui dénoncent , en se signant, des contresens qu'il n'a pas vus, des barbarismes qu'il a laissés passer !. Sentant dès lors que, d'un côté, il ne peut étudier pendant les heures où il est enfermé avec les enfants, que d'un autre, il finirait par devenir fou, si, régulièrement, il s'emprisonnait encore pendant celles qui lui sont laissées, il se résout à profiter au moins de ces dernières et retourne au café ; ... Peu à peu l'habitude s'en contracte et ses pieds l'y portent sans qu'il y pense. ...

Peu, trop peu de pions finissaient par passer leurs examens et concours et devenir, comme Durieu, professeurs. Leur situation les détruisait physiquement et moralement ¹⁵⁷ :

Parmi tous les hommes dont ce martyrologe pourrait me fournir les noms, j'admets que chez les uns la misère et les mauvais traitements, émoussant d'abord la sensibilité, finissent par hébéter l'intelligence ; mais d'autres, et des meilleurs, y succombent. Lequel d'ailleurs est préférable, végéter ainsi ou en mourir, végéter comme des centaines que nous avons connus, ou trouver la délivrance de tout dans une fin précoce, comme ce pauvre Hégésippe Moreau¹⁵⁸, qui simple pion à Paris, avait quelque chose là , autant et plus qu'André Chénier ? .

¹⁵⁵ *Le pion*, op. cit. p. 50-51.

¹⁵⁶ *Le pion*, op. cit. p. 64.

¹⁵⁷ *Le pion*, op. cit. p. 86.

¹⁵⁸ Moreau Hégésippe : conteur et poète, né et mort à Paris (1810-1838), Orphelin, élevé par charité dans un séminaire, il fut correcteur dans une imprimerie à Provins, puis compositeur chez Didot à Paris, se battit sur les barricades en juillet 1830, devint "maître d'études", végéta sans argent, sans logis, écrivit alors l'*Ode à la faim*, séjourna à l'hôpital, puis à Provins, fonda un journal satirique : *Diogène* qui lui valut beaucoup d'ennemis ; de retour à Paris, se débat contre la misère et meurt à l'hôpital à vingt-huit ans, laissant une œuvre courte mais exquise, cinq *Contes en prose* : *Le Gui de chêne*, *la Souris blanche*, *les Petits souliers*, *Thérèse Sureau*, *le Neveu de la fruitière*, qui réunis avec ses poésies ont été publiés sous le titre : *Le Myosotis*.

Pire était encore la condition des pions des pensionnats et institutions libres où le directeur, marchand de soupe, recrutait ceux qu'il pouvait, à moindres frais, les exploitait et les rejetait sans ménagement. Nous en avons un bon exemple dans l'épisode déjà cité plus haut¹⁵⁹ :

M. le directeur nous amène le nouveau pion à l'étude du soir. D'ordinaire il présente les pions par un petit discours inintelligible que les élèves écoutent debout. Cette fois, nous n'avons même pas le temps de nous dresser. Il l'installe sans cérémonie, sans le nommer, à sa chaire, le salue et se retire comme s'il n'était pas fier de sa trouvaille.

Qu'est-ce encore que celle-là ?

Nous en avons vu passer bien d'autres, des pions, à la boîte : elle semble le dernier refuge de ceux qu'on a chassés de partout. Où peuvent-ils aller, quand la nôtre les rejette ?

L'arrivée du dernier venu est toujours une distraction, mais celui-là impressionne. Il est jeune, de grande taille, large d'épaules, et il a des mains blanches. Il les frotte devant sa figure, soit pour les montrer, soit qu'il se cache et nous regarde derrière ses mains, avec ses lunettes. Nous observons en détails ses fortes mâchoires, ses lèvres rasées, ses joues bleues d'une barbe qui repousse, un front carré et net sous une chevelure noire rejetée en arrière. Ce pion doit être terrible quand il se fâche. On remarque son air gauche dans sa redingote étriquée.

"C'est un curé, dit à mi-voix Prévot.

- Un défroqué " ajoute Brûlebois.

En effet, c'est bien un curé en civil. On aperçoit, sous les longues mèches de cheveux plaqués, la tache blanchâtre d'une tonsure.

À la suite de quelle vilaine histoire échoue-t-il ici ?

Monsieur Rigal et Jules Renard.

Dans cette institution Saint-Louis, où les frères Renard étaient pensionnaires, le personnage important était bien sûr le Directeur **M. Rigal**. Ancien surveillant général du lycée, il avait créé cette pension pensant sans doute mieux gagner sa vie. Jules Renard nous en fait un portrait¹⁶⁰.

(M. le directeur) [...] matinal, prépare, dans son cabinet vieux vert, un cours d'histoire qu'il fait aux grands, à ses moments perdus. Écrasant sur le tapis de sa table le bout de ses doigts épais, il pose les principaux jalons : ici la chute de l'empire Romain ; au milieu, la prise de Constantinople par les Turcs ; plus loin l'Histoire moderne, qui commence on ne sait où et n'en finit plus.

Il a une ample robe de chambre dont les galons brodés cerclent sa poitrine puissante, pareils à des cordages autour d'une colonne. Il mange visiblement trop, cet homme ; ses traits sont gros et toujours un peu luisants. Il parle fortement, même aux dames, et les plis de son cou ondulent sur le col d'une manière lente et rythmique. Il est encore remarquable pour la rondeur de ses yeux et l'épaisseur de ses moustaches.

Poil de Carotte comparait devant lui, accusé d'avoir les mains sales, mais c'est pas vrai !

"Ah! C'est pas vrai, dit le directeur, quatre jours de séquestre, mon petit !

-Monsieur, dit Poil de Carotte, le maître d'étude, il m'en veut !

- Ah ! Il t'en veut ! Huit jours, mon petit ! "

Poil de Carotte connaît son homme. Une telle douceur ne le surprend point. Il est bien décidé à tout affronter. Il prend une pose raide, serre ses jambes et s'enhardit, au mépris d'une gifle.

Car c'est, chez M. le directeur, une innocente manie d'abattre, de temps en temps, un élève récalcitrant du revers de la main : vlan ! L'habileté pour l'élève visé consiste à prévoir le coup et à se baisser, et le directeur se déséquilibre, au rire étouffé de tous. Mais il ne recommence pas, sa dignité l'empêchant d'user de ruse à son tour. Il devait arriver droit sur la joue choisie, ou alors ne se mêler de rien.

Les gifles et autres violences sont habituelles partout, à la maison comme à l'école. Pour les adultes comme pour les enfants, tout cela fait partie du jeu normal des rapports entre

¹⁵⁹ Œuvres Pléiade tome 2, *Potaches* p. 516-517.

¹⁶⁰ Op. cit. *Les joues rouges*, p 96-98.

adultes et enfants. Nous le voyons également intervenir en étude où Jules Renard et son camarade Brûlebois se flanquent une peignée ¹⁶¹ :

"C'est un gros homme redoutable et ingénieux. Il a fait construire dans le mur mitoyen une cage de verre d'où il peut surveiller deux études à la fois. Il s'y installe à l'improviste, et, avec l'air d'un Principal responsable, il digère là, une heure ou deux, tandis que les pions vont se promener. Brûlebois le vit avant moi. J'étais sans doute aveuglé par la rage. Surpris, il oublia de parer et reçut à la base du nez le seul coup de poing qui porta. Le sang jaillit. Brûlebois saigne toujours comme un veau ! Il fallut encore le mener sous la pompe. Le Principal ne dit rien, tant l'étonnait d'abord l'attitude indifférente du pion. Il se contenta de déplacer Brûlebois et de mettre entre nous plusieurs rangs de pupitres.

Dans la page suivante, il précise encore le portrait de M. Rigal :

M. le directeur (il faut être exact dans les souvenirs sous peine d'in vraisemblance : ce n'était pas un principal de collège mais un chef d'institution libre, un marchand de soupe qui s'efforçait d'attirer les élèves par une nourriture plus soignée que celle du lycée, qui multipliait les promenades agréables pour tous et ne craignait pas d'offrir aux grands quelques heures de liberté en ville).

Il semble même que pour les élèves les mieux considérés, la pension Rigal offrait des chambres individuelles. Renard, sur la suggestion de son père faillit en solliciter une, pendant son année de rhétorique (lettre du 4 décembre 1880¹⁶²).

Je ne parle pas de ma chambre à Mme Rigal : elles sont toutes prises. Et seraient-elles vides, j'ai des pensées si amères, maintenant, que j'aime mieux ne rien lui devoir.

Jules Renard était bien vu dans la pension Saint-Louis et M. Rigal comptait sur ses succès pour rehausser la réputation de son établissement, mais au moins dès cette année 1880, Renard commençait à le prendre en grippe. C'est ce qu'il explique à son père dans sa lettre du 4 décembre ¹⁶³ :

Et, outre cela, quoique tu en ries, je finirai par être fatigué de M. Rigal. Je t'ai déjà dit, et plus d'une fois, ce que je pensais de lui. Tu n'as pas prêté grande attention à mes paroles, mais je t'affirme ceci : plus je vais, et moins je m'aperçois que je me trompais. D'ailleurs, ses défauts, que tu attribues à son manque d'ordre, et que, moi, j'appelle petitesse d'esprit, me révoltent : c'est le mot. Je ne suis pas le seul à avoir ces opinions. Je devais lui faire un discours : je m'en passerai, et lui aussi. Non que je veuille par là me venger : je n'ai pas de ces mesquines idées, mais il me faudrait prendre des pensées et un langage que je suis loin d'avoir, et, grâce à moi, je ne suis pas à ce point dépourvu d'amour-propre. Me taire, oui : mais afficher des protestations de dévouement et d'affection, je m'y refuse. On ne doit se servir de la parole que pour exprimer des pensées vraies et sincères ; aussi ai-je transmis cette charge à un autre élève de ma classe.

Là c'est bien l'intransigeance de Jules Renard qui paraît.

C'est sur l'instigation de M. Rigal que Renard alla au lycée Charlemagne pour y refaire une classe de Rhétorique, passer son baccalauréat et préparer Normale Supérieure. Le 4 novembre 1882, il signale à son père ¹⁶⁴ qu'il a vu M. Rigal pendant les deux jours de congé de Toussaint. Cette rencontre n'était sûrement pas fortuite si l'on en croit les récriminations de sa lettre du 12 janvier 1883 ¹⁶⁵ dans laquelle il annonce à son père qu'il renonce à l'École Normale :

Puis comme nous en étions là, la réalité bête et sourde m'a jeté tout à coup dans Paris en me disant : "Te voilà dans un monde qui se remue. Quelle sera ta place ? Il faut choisir : compter parmi les bohémiens ou les honorables, parmi les parasites ou les vivants corrects".

Conséquent avec moi-même, je n'avais rien à répondre : est-ce que tout cela ne m'était pas égal?.

Et l'on m'a conseillé un moyen bâtard de concilier les choses : le professorat me tendait les bras. Au fait, pourquoi pas ? Si je me faisais esclave avec une chaîne dorée au cou ?

¹⁶¹ Œuvres Pléiade tome 2, Potaches p. 515-516.

¹⁶² Op. cit. p. 13.

¹⁶³ Op. cit. p. 12-13.

¹⁶⁴ Op. cit. p. 25.

¹⁶⁵ Op. cit. p. 28-29.

Ah ! Monsieur Rigal ! Monsieur Rigal !

Je voudrais bien savoir de quel droit un esprit trace ainsi à un autre la route qu'il doit suivre, sans autre inquiétude que celle-ci : « Il manque à ma gloire qu'un de mes élèves entre à l'École Normale. Que celui-ci entre donc à la grande École ! ».

Ainsi donc il semble que M. Rigal ait un peu forcé la main de Renard pour qu'il suive cette voie et celui-ci y voit surtout la volonté de rehausser le prestige de sa pension. *J'acceptai cependant, je ne me rappelle plus bien avec quelle mine. Et puis, autant ça qu'autre chose.*

Nous retrouvons ce M. Rigal dans quelques passages du *Journal* de Jules Renard. Le Directeur qui pensait faire de bonnes affaires avec sa pension a fait fausse route et dix ans plus tard, Renard le retrouve ¹⁶⁶ :

Revu M. Rigal. Rien de plus douloureux que de revoir un ancien maître en mendiant .

Quelques années plus tard, il revient solliciter son ancien élève :

M. Rigal est encore venu me voir ce matin, comme une leçon. Il a une chaîne de montre en or, une cravate blanche, une chemise moins blanche, et des accrocs à ses manches, à son pantalon d'un noir poli, poli. Il ne veut pas d'une situation qui l'humilierait aux yeux de ses anciens "administrés", mais il leur tend volontiers la main. Il parle d'organiser une loterie à 20 francs le billet. À 200 billets, il trouverait 4000 francs, avec quoi il recommencerait sa vie. Dans une heure de conversation, il trouve quatre ou cinq idées qui le tireraient d'affaire.

-Qu'est-ce que vous en pensez, Renard? Il vaudrait mieux faire cela, peut-être ?

Arrive l'instant où ses yeux s'emplissent d'eau. C'est une habitude qu'il a prise. Il réussit très bien.

Et il est toujours gras, de cette graisse des petits restaurants où l'on mange beaucoup de pain. Il a gardé une poignée de main en chair froide.

La misère ne le corrige pas. On voit qu'il se fait à mendier. Il se contente de traiter le siècle de "positif". Ses mains courent à toutes ses poches, disparaissent, ressortent, vont et viennent pour tirer des lettres : "Tenez, lisez ça ! ", des lettres dédoublées pour que ça pèse moins, et sales. On reste les yeux dessus le temps nécessaire pour faire croire qu'on les lit. Et tout à coup :

- Si je retournais à Nevers fonder une nouvelle maison ?

Je le regarde. Et sa grosse tête, bouffie, chauve et cuivrée, me fait l'effet d'une cloche dont le battant, soudain, devient fou.

Il est évident d'après ce texte, que cette visite de M. Rigal à Renard n'était pas la première et la déchéance physique et morale de ce maître fait pitié. Il était déjà difficile de vivre confortablement et en toute sécurité, en fonctionnaire titulaire de l'enseignement. Tout emploi restait précaire, nous l'avons vu, à la merci des aléas administratifs et politiques. Mais ceux qui cherchaient à gagner leur vie comme enseignants privés n'avaient que peu de chances de s'en sortir et la vieillesse était toujours une échéance redoutable.

Jules Renard évoque aussi brièvement le portier de l'institution Saint-Louis ¹⁶⁷ :

Institution Rigal. - Le portier et ses gâteaux, ses choux à la crème ; mais le plus beau chou était sa tête frisée qu'il secouait avec fureur quand on voulait se servir soi-même. Poil de carotte et ses trois brioches : il étouffait. Il prenait le portier en horreur. Un jour, il apprit que celui-ci venait de mourir d'un abcès dans la gorge : chacun son tour. Il s'imagina que le destin le vengeait. - Madame Alexandre. L'infirmerie. Les orages : M. Rigal, en robe de chambre, traverse les dortoirs. À chaque éclair on distinguait ses brandebourgs. Un enfant poussa un cri, les autres disparaissaient sous leurs draps. Le tonnerre était tombé sur l'hospice ; et cette croix, était-ce un paratonnerre ?

Nous connaissons même le nom d'un de ses successeurs¹⁶⁸ .

9 janvier. - Mauvaise nuit. Ce matin, je reçois les félicitations de Jean Rignault, ancien concierge de la pension Rigal. Il a lu "Le Gaulois".

(Le Gaulois avait annoncé, à tort que Renard avait obtenu la légion d'honneur.)

¹⁶⁶ *Journal*, 18 mai 1891, op. cit. p. 74.

¹⁶⁷ *Journal*, op. cit. 4 janvier 1894, p.155.

¹⁶⁸ *Journal*, op. cit. 9 janvier 1900, p.442.

S'il ne nous dit rien des détails matériels de la vie en pension, il a quand même gardé en mémoire un élément important¹⁶⁹ *Pain de collègue : trop de croûte, mie pas cuite.*

Souvenirs doux-amers.

Six années au lycée et à la pension Saint-Louis, revécus à travers les souvenirs de Jules Renard, confrontés aux documents d'archives et aux souvenirs d'autres anciens élèves, nous donnent une vision contrastée de l'enseignement secondaire, dans une petite ville de province, avec ses grandeurs plus ou moins fausses, ses petitesesses, ses ridicules, et ses vraies richesses. Celles-ci ne sont pas tellement dans les connaissances acquises ou les diplômes obtenus. Elles sont surtout humaines et se trouvent dans les rapports d'amitié, de respect, parfois d'admiration, qui naissent dans ce milieu fermé entre les surveillants, les professeurs et les élèves, sans oublier bien sûr, le concierge.

La grande déception vient surtout de la vie qui continue après, de ce que les uns et les autres deviennent au fil des ans et des vicissitudes de leur existence.

Pour Jules Renard, si les souvenirs d'adolescence sont si souvent amers, c'est peut-être que les liens de camaraderie, d'amitié, forgés au cours des années nivernaises n'ont pas, pour la plupart, survécu au passage du temps. Dans son discours final, la question qu'il semble poser est celle-ci : pourquoi les murs sont-ils restés identiques à ce qu'ils étaient autrefois ?, pourquoi les noms sont-ils restés les mêmes sur les palmarès ?, alors que nos amours de jeunesse ont disparu ? N'aurait-il pas mieux valu que tout fut effacé ?, remplacé ?, oublié ?.

Amertume ou tendresse refoulée? Revenons encore à cette distribution des Prix de 1909, qu'il présida à Nevers, dans son vieux lycée, pour revivre avec lui un incident que ses biographes ont évidemment ignoré, mais qui donne de lui une image bien différente de celle qu'on lui prête habituellement.

Laissons la parole à celui qui en fut le héros¹⁷⁰.

Il était une fois un petit garçon -neuf ans, dix au plus - élève du Lycée de Nevers, "bon élève" de surcroît. Il avait été, ce "jour des prix", nommé plusieurs fois lors de la lecture du palmarès. Les bras chargés de lourds volumes qu'il serrait sur sa poitrine, on le conduisait auprès de l'important personnage qui présidait la cérémonie pour être, par lui, félicité¹⁷¹.

Son cœur battait très fort. Comme on le comprend ! Les familles venues assister aux succès de leurs rejetons ... Les professeurs en toge noire ornée de rouge ou de jaune selon qu'ils étaient scientifiques ou littéraires ... Les notabilités entourant le proviseur, plus impressionnant que jamais ... Et ce monsieur, plus intimidant encore dont il avait, avec ses camarades et l'assistance, applaudi le discours, bien que celui-ci ait passé un peu au dessus de sa tête, ce monsieur vers lequel on le conduisait ... Il y avait de quoi être ému.

Il était maintenant tout près, osant à peine lever les yeux vers le visage sévère avec son abondante moustache et sa courte barbe, quand - catastrophe ! - la pile des volumes s'écroule sur les pieds de l'important personnage ... Que peut faire un petit garçon dans cette effrayante situation ? Eh bien il éclate en pleurs vainement retenus.

Alors, après quelques secondes - il a été, lui aussi, surpris par l'avalanche - l'important personnage pose ses mains sur les épaules secouées de sanglots du petit garçon, les serre gentiment, puis, se penchant, embrasse les deux joues mouillées de larmes.

On peut, à neuf ans, céder à la panique en sanglotant et devenir à son tour, les années passant, après une carrière brillante dans l'industrie, et accessoirement dans la politique, un important personnage, Monsieur Paul Minot, président du Conseil municipal de Paris ¹⁷².

¹⁶⁹ *Journal*, op. cit. 6 août 1904, p.715.

¹⁷⁰ Paul Minot a confié cette anecdote à E. Rondepierre, article de Lucien Page in *Bulletin de l'Amicale des Anciens Élèves du Lycée de Nevers*, N°1 /1990, p. 5.

¹⁷¹ Minot, Paul, de Nevers, externe, Classe de Septième, *Prix du Tableau d'honneur, 2^e prix de langue française, 1^{er} prix (ex-æquo) de lecture, 1^{er} accessit d'histoire et géographie, 2^e prix de calcul, de leçons de choses, 1^{er} prix d'écriture, de récitation, prix ex-æquo d'instruction religieuse*. Il devait donc avoir reçu neuf volumes de prix. Dans sa classe, il disputait les meilleures places avec deux autres externes : Virlogeux Maurice, de Tarbes et Dufilho Robert, de Lectoure et un interne : Barbarat, Maurice, de Montmarault (Allier) . Palmarès du 29 juillet 1909.

¹⁷² Rappelons qu'un "maire" proprement dit, n'existe à Paris que depuis 1975.

On peut aussi céder à un mouvement spontané de tendresse, même si certains se refusent à l'imaginer de lui, quand on se nomme Jules Renard.

Ne retrouvons-nous pas ici le couple Jules Renard - Poil de Carotte déjà rencontré dans son journal. Dans son vieux lycée, au soir de sa vie, dans ce petit garçon en pleurs, n'avait-il pas retrouvé l'enfant mal aimé qu'il n'avait pu oublier ?

Mais peut-on oublier sa jeunesse?. Peut-on oublier Poil de carotte ?.

ANNEXE

Discours prononcé par Monsieur Jean-Claude Sallé, professeur agrégé d'anglais, pour la distribution des prix du Lycée de Nevers¹⁷³, le 30 juin 1955.

*Monsieur le Président¹⁷⁴,
Mesdames,
Messieurs,
Mes chers amis,*

J'aime beaucoup le Larousse Universel. Pour ceux qui ont encore quelque chose à apprendre, c'est une lecture passionnante. Ouvrez un volume au hasard ; aussitôt cent détails essaient de vous retenir : les biographies vous mettent dans la confusion en vous révélant des noms illustres que vous ne connaissiez point ; et les étymologies douteuses, souvent plus intéressantes que celles retenues et consacrées par Dauzat, cherchent à s'implanter dans votre cerveau pour reparaitre ensuite dans votre bouche avec l'autorité du vrai. Tournez cent pages en bloc : d'autres lumières éblouiront vos yeux, composant un ensemble aussi riche que le premier. C'est le jeu du kaléidoscope : on ne pourrait s'en lasser.

Mais si vous ouvrez le Larousse dans l'espoir d'y trouver des faits pour le sujet qui vous occupe, tout change. Vous seriez-vous trompé d'orthographe ? L'article cherché se cacherait-il sous un autre mot ? Vous voilà dérouté. C'est ce qui m'arriva quand je voulus quelques renseignements sur Louis Durieu. Certes les Durieu ne manquent pas ; un général, un gouverneur, un journaliste, un archéologue ; mais rien sur mon Durieu, Louis Durieu, ancien professeur au Lycée de Nevers. Je n'en fus qu'à demi fâché, car il me devint plus cher quand je sus que j'étais seul à conserver son souvenir ; et, aujourd'hui, je me dis qu'en le nommant devant vous, je lui rends pour quelques minutes le nom qu'il a perdu.

Louis Durieu, agrégé des Lettres , enseignait le grec et le latin au Lycée de Nevers en 1885¹⁷⁵. Je l'ai connu par mon grand-oncle qui fut bachelier avant d'être cultivateur. Ce grand-oncle m'emmenait en moisson pendant les vacances ; et comme il était volontiers fatigué, il posait souvent sa faux, celle-là même qui siffle si vigoureusement à la page 17 de l'ancien volume de Sixième de Chevalier Audiat et Aumeunier¹⁷⁶. Il me faisait asseoir au bord de l'ombre d'un noyer en m'expliquant chaque fois qu'il ne fallait pas s'adosser au tronc, à cause de l'air frais qui descend de l'énorme ramure et il me répétait tout ce qu'il avait retenu de son vénéré professeur.

Louis Durieu était arrivé à Nevers avec l'auréole d'un auteur imprimé. Il avait déjà publié chez Marpon, Poèmes couronnés et proses joyeuses, puis Le pion, scènes et charges, et enfin

¹⁷³ Le lycée ne portait pas encore le nom de Jules-Renard.

¹⁷⁴ Monsieur Vaugon, Préfet de la Nièvre.

¹⁷⁵ Sur Durieu comme sur le grand-oncle de Jean-Claude Sallé se reporter à l'étude ci-dessus.

¹⁷⁶ Édouard Aumeunier, 1891-1973, né à Lucenay-les Aix, fit ses études au CC de Decize puis à l'EN de Varzy. Il fut instituteur à Cosne puis surveillant au Lycée de Nevers. Après 3 ans de service militaire puis 4 ans de guerre (1914-1918), il fut de nouveau instituteur à Cosne, puis professeur d'EPS à Decize et à La Charité où il acheva sa carrière. Vers 1925 il entra chez Hachette et publia des ouvrages scolaires de grammaire et de textes français avec Zevaco, Chevalier et Audiat, il participa également aux Classiques Vaubourdolle. Il publia en 1931 un charmant ouvrage "Au fil de l'eau ". Le collège de La Charité porte aujourd'hui son nom. Résistant pendant la seconde guerre, il fut l'un des courageux Nivernais qui aidèrent Georges Sallé à échapper à la Gestapo en novembre 1943, n'hésitant pas à prendre de grands risques personnels, selon un témoignage de Jean-Claude Sallé, son fils. Sur cette période voir en particulier notre étude sur le Lycée de Nevers pendant la guerre qui contient d'autres témoignages de Jean-Claude Sallé. Ce volume de Chevalier, Audiat, Aumeunier, se trouve à la bibliothèque du Musée Nivernais de l'Éducation, il est illustré de plusieurs photos de Georges Sallé, dont celle de Clément Sallé moissonnant son orge, reproduite ici grâce à l'obligeance de Jean-Claude Sallé.

en 1883, Ces bons petits collèges. *Il était long et sec ; on devinait sur son visage anguleux le mal qui devait bientôt l'emporter. Son crâne poli émergeait d'une housse de cheveux blonds. Quant à son nez busqué, il défiait l'esthétique et devait bien divertir les Phéaciennes aux bras blancs*¹⁷⁷. *Maintenant habillez l'homme d'une redingote dont les pans battent un étroit pantalon qui se plisse jusque sur les chaussures, coiffez-le du haut-de-forme, le gibus, et vous aurez sa silhouette, la silhouette universitaire de l'époque*¹⁷⁸.

Les livres de Durieu n'épargnaient ni les élèves ni leurs parents, ni les pions ni les licenciés ; ils n'oubliaient pas les agrégés et frappaient fort sur certains censeurs et certains proviseurs ; aussi étaient-ils interdits au Lycée ! Mais un externe les fit courir de pupitre en pupitre. Les grands de rhétorique et de philosophie en copièrent de nombreux extraits, en remplirent des cahiers qui se cachaient ensuite au fond des malles. Ces cahiers clandestins ont peut-être mieux servi la mémoire de Durieu que les volumes imprimés chez Marpon.

*Comment était-il venu à l'enseignement ? Ce n'était pas un mystère car il aimait raconter son enfance*¹⁷⁹. *Ayant un jour poursuivi une jeune servante avec une couleuvre nouée en guise de fouet au bout d'un bâton, il fut déshérité par un oncle riche qui avait fait, comme chirurgien, toutes les campagnes du Premier Empire. Puis son père se ruina, mourut, et le laissa tout jeune avec sa mère dans une situation difficile.*

"Vous voyez bien, disait-il, qu'à défaut de vocation directe, j'étais dans toutes les conditions voulues pour entrer dans l'Université, refuge des pauvres, sinon des pécheurs, mais l'une des rares professions libérales qui vous donne tout de suite du pain, acheté Dieu sait comme !"

"Demandez à dix professeurs pourquoi ils ont embrassé cette rude carrière : huit au moins vous répondront que c'est parce qu'à vingt ans, ils étaient sans patrimoine. Au temps de Salamanque, le titre de bachelier équivalait à une profession ; mais moi, après dix ans d'études, de thèmes grecs et de vers latins, j'avais avec ma glorieuse pancarte, juste le droit de me produire dans le monde en qualité de clerc d'épicier ou de notaire, absolument comme ceux qui n'avaient rien étudié du tout. Je me trouvais donc au seuil de la vie d'adulte, dans la situation précaire de Job avant l'invention du papier à cigarettes. Il me fallait manger. Je devins pion dans un Lycée".

*Claude Tillier*¹⁸⁰ *avait déjà exprimé la même idée sous une forme autrement savoureuse :*

"Qu'est-ce qu'un bachelier ès-lettres ? Un grand niais qui rapporte fièrement du marché, dans une belle besace neuve, des pois qui ne veulent pas cuire."

Cette fraternité spirituelle me plaît. Durieu de passage à Nevers, suivait la trace du plus grand Nivernais.

Le voilà donc engagé dans une dure étape ; et son livre serait un livre de douleur si la mémoire n'était une grande artiste. Elle sait que la laideur et la méchanceté se fondent mal en matière poétique. Par générosité, quelquefois par dédain, elle oublie les hommes mauvais ou vils, les passe-droits, les vexations, les crasses, et recompose le passé avec les intelligences et les sympathies, avec les heures joyeuses, plus belles d'être plus rares.

Durieu s'écrie :

"Ah ! qu'on qualifie comme on voudra l'homme chargé de surveiller les enfants vingt heures par jour ; qu'on le nomme maître d'études suivant l'antique et naturelle appellation, ou qu'on l'intitule maître-répétiteur d'après l'ingénieuse synonymie imaginée par un ministre qui ne trouva pas d'autre amélioration au sort de ce paria, c'est toujours "le pion", le galérien qui a nuit et jour au pied vingt-cinq ou trente moutards rivés comme autant de boulets. Jamais il ne les quitte, sinon pendant quatre heures de classe, plus un fragment de deux heures de récréation ;

¹⁷⁷ Allusion à l'*Odyssée* (VI, 13) , les Phéaciens étaient les habitants de l'île de Scheria, ou Corcyre (auj. Corfou) où Ulysse fut accueilli par Nausicaa, fille du roi Alcinoos. Jean-Claude Sallé compare-t-il ironiquement les Nivernaises aux belles habitantes de l'*"île des plaisirs"* ?.

¹⁷⁸ Les romans de Durieu sont magnifiquement illustrés de gravures répétant à l'envi ces silhouettes de pions et autres universitaires en redingotes et portant gibus.

¹⁷⁹ Le récit de sa vie se trouve dans l'introduction de *Le pion* , op.cit.

¹⁸⁰ Voir à propos de Tillier notre étude sur *Claude Tillier, instituteur*, in *Colloque Claude Tillier, 20 septembre 2001*. BMN et SAN (Société Académique du Nivernais), Nevers 2003, p. 5 à 78.

et le dimanche, renchérissant sur le labeur de la Genèse, il ne les quitte pas du tout ... c'est effrayant ! "

Le pion, ce mot que certains emploient comme une injure contre tous ceux qui enseignent, Louis Durieu ne l'écrit jamais sans tendresse. Et j'ai pensé à lui un jour qu'un élève, dans le dessein évident de me rappeler le mépris qu'on voudrait attacher à notre profession, me demanda comment un pion se disait en anglais. Je répondis sans colère ; mais Durieu qui souffrit sous le harnais n'aurait pu se garder de la véhémence qu'il met à défendre ou à excuser les pions qu'il a connus. Ils défilent rapidement, gravés ou estompés, tous différents de genre mais portant tous l'uniforme de misère : les vêtements rapiécés pour ne pas dire rafistolés. L'un qui s'appelait Mielle, avait été surnommé l'Ours à cause de son esprit lent et de ses gestes empruntés. Il trouvait sur toutes les couvertures de cahiers le même alexandrin :

"Désirez-vous un ours ? Emplâtrez-vous de miel !".

L'arme défiait le bouclier et le pauvre Mielle en tombait malade. À côté, le rêveur passe, insensible aux plus formidables chahuts qu'il n'entend pas ; le sentimental s'attache à quelques élèves studieux jusqu'au jour où il retrouve dans le pupitre de son préféré la collection de ses boutons de redingote régulièrement subtilisés ; Trux le vorace s'empiffre au réfectoire près des élèves qu'il a fait mettre au pain sec ; et Campétou le montagnard pyrénéen, dompte à la force du poignet les classes terrifiées. Ils couraient tous le même danger : s'encroûter avant de pouvoir sortir d'une condition qui ne devait être qu'un passage. Il fallait donc obtenir une licence le plus vite possible ; mais comment travailler pour soi après une journée qui a commencé à cinq heures du matin et qui reprend au dortoir, dès la dernière étude terminée ? Beaucoup abandonnaient, fourbus, et cherchaient la consolation dans le billard, les vermouths et les pernods. Deux heures de liberté devenaient deux heures de café où l'on perdait son temps à perdre son argent. Durieu lui-même connut le découragement. Il a gémi :

" ... Ma licence ? Elle est loin : la voilà sacrifiée ;
J'ai brûlé mes cahiers, ma main tremblante a fait
De leur amas poudreux un triste autodafé.
Eh pourrais-je, bon Dieu, sans déception amère ;
Sonder les profondeurs de Chassang et d'Homère,
Ou pondre un thème grec en style honnête et pur,
Pendant qu'un vaurien jette son encre au mur,
Fait tomber à dessein sa plume et sa casquette,
Ou lance à son voisin la sournoise boulette ?"

Comme on le devine à ce morceau, le cancre était déjà la bête noire du pion ; mais il ne faut pas qu'il nous cache les très bons élèves ; et bien que cette époque reculée ne connût point les méthodes actives, le discours d'usage, celui que je prononce en ce moment, était parfois confié au meilleur rhétoricien ou au meilleur philosophe¹⁸¹. Le condamné se sauvait presque toujours sur la même planche de salut : un parallèle entre les joies qui récompensent un enfant studieux et les déboires qui attendent le fainéant. Aujourd'hui ces jeunes Cicérons n'auraient plus la même ressource car, bientôt, grâce à d'ingénieuses réformes, nous ne connaissons plus que de bons élèves.

Et ce sera la félicité pour les maîtres et le bonheur des pions qui prépareront dans le calme leurs examens personnels. Durieu ne pouvait prévoir cette nouvelle aurore et il ajoutait :

"D'ailleurs quand un pion veut travailler assidûment pour lui pendant les études, proviseur et censeur sont là qui le rappellent à l'ordre, lui disent que son temps appartient surtout aux élèves dont il doit visiter toutes les copies, et lui dénoncent en se signant, des contre-sens qu'il n'a pas vus, des barbarismes qu'il a laissé passer ! Sentant dès lors que, d'un côté, il ne peut étudier pendant les heures où il est enfermé avec les enfants, que, d'un autre, il finirait par devenir fou, si, régulièrement, il s'emprisonnait encore pendant celles qui lui sont laissées, il se résout à profiter au moins de ces dernières et retourne au café ... Peu à peu l'habitude s'en

¹⁸¹ Cet usage date surtout de l'ancien régime. Dans les collèges des Jésuites, un rhétoricien prononçait (en latin) le discours pour l'ouverture solennelle des cours (début octobre, pour le jour de la Saint-Rémy) : *Ad solemnem scholarum instaurationem*. Voir notre étude sur *Les exercices publics au collège de Nevers aux XVIIe et XVIIIe siècles*, in *Bulletin de la SNLSA*, Nevers, 2003. Et ici même au chapitre correspondant.

contracte et ses pieds l'y portent sans qu'il y pense ... Les bons y succombent. Lequel d'ailleurs est préférable, végéter ou mourir, végéter ou trouver la délivrance dans une fin précoce, comme ce pauvre Hégésippe Moreau, qui simple pion à Paris, avait pourtant quelque chose là ?"

L'abrutissement, moins tragique, n'était pas gai non plus. Et Durieu nous en donne un exemple pittoresque avec Marmillet. Ce Marmillet, intelligent, facétieux, toujours prêt à monter d'ahurissantes mystifications aux dépens des commerçants et des amoureux, aurait fait bonne figure parmi les "Copains" de Jules Romains ; il semblait armé contre toute déchéance, et pourtant il finit mal. Renvoyé de lycée en lycée, voici comment il arriva au dernier, celui de sa révocation :

"À cinq heures du matin, en plein mois de décembre, il avait quitté le chemin de fer pour prendre la voiture publique qui devait nous l'amener. La bise soufflait fort, l'atmosphère était glaciale, il était seul et avait grand froid aux pieds. Plusieurs fois, soulevant le vasistas, il cria au conducteur de presser les chevaux pour abrégier le supplice ; et il cria même si souvent que l'autre finit par ne plus faire attention à ses clameurs. Marmillet pour ne pas se laisser geler dans cette boîte, se mit à battre la semelle ; et bientôt, gagné quand même par le froid, il la battit avec tant de pétulance qu'à plusieurs reprises le postillon craignant pour son véhicule, cria à notre homme de se modérer. Effectivement le bruit cessa tout à coup et l'autre dut se féliciter d'être obéi ... Mais savez-vous pourquoi Marmillet ne cognait plus du pied sur les planches. C'est qu'il était par terre ! À force de taper, il avait défoncé la voiture et était tombé tout debout dedans. Alors, ne pouvant sortir de ce cachot roulant parce que les cloisons le serraient aux hanches, il se prit à hurler plus éperdument que jamais pour qu'on arrêât. Mais le maudit postillon crut que son client revenait à son idée fixe, et il fit claquer son fouet sans merci sur l'échine de ses bidets ... Marmillet fit ainsi trois lieues au grand galop, à pied dans cette voiture. À mesure que le jour parut, les bonnes gens qui se trouvaient à leurs fenêtres, regardaient avec ébahissement ces deux jambes qui trottaient sous le caisson ..."

Ainsi le destin s'acharnait pour noyer une épave. Mais sur quoi ou sur qui s'étaient usés la résistance et l'optimisme de Marmillet ? Sur les enfants. Durieu se défend de tout parti pris :

"Qu'on ne m'accuse pas ici de calomnier les enfants : je les photographie d'après nature. Je sais tout ce qu'il y a de bon et de généreux dans leur cœur ; mais ce n'est qu'à l'état de germe. La sensibilité est une fleur tardive et qui ne s'épanouit que dans la solitude. Réunis, nos bambins ne la connaissent pas ; et La Fontaine n'a pas dit sans raison :

*"Je ne sais bête au monde
Pire que l'écolier. "*

Tout ce que je raconte ici, je l'ai vu faire ; et pas seulement une année, mais toujours".

Louis Durieu montrerait-il aujourd'hui la même sévérité ? Non ; car la stupide incompréhension qui dressait des classes entières contre les malheureux chargés de les surveiller s'est beaucoup atténuée. Nos maîtres d'internat n'ont plus rien de commun avec les Trux d'autrefois ; mais leur fonction demeure délicate, harassante, et Durieu les saluerait avec émotion comme il saluait ceux de son temps qui, dans une situation humiliée, dure au point d'en être proverbiale, rendaient à la société les plus persévérants services. Et, sans trop d'espoir, il attendait le jour où tout serait pour le mieux dans la meilleure des Universités, quand la confiance mutuelle réunirait maîtres et élèves. Ce problème l'obsédait et devait souvent ternir sa gaieté naturelle. Mais si nous ne pouvons dès maintenant lui donner un apaisement posthume qui devancerait les faits, notre hommage sera doux à sa mémoire. Certes, il n'apporta qu'une simple pierre à notre lycée et il s'effacerait modestement devant les grands ouvriers, Taine, Renard et Gérin ¹⁸² qui ont inscrit leurs noms aux murs de la cité. Durieu n'en demandait pas tant : il aurait seulement souhaité, ce que nous ne lui refuserons pas, une petite place dans nos cœurs.

¹⁸² Si Jules Renard fut élève du lycée de Nevers, Hippolyte Taine (1828-1893) n'y fit qu'un court passage. Collé à l'agrégation à cause de l'indépendance de ses idées, nommé au collège de Nevers, il fut tout de suite en butte à une cabale politique et fut muté d'office à Poitiers, sanction qui entraîna la démission de certains de ses élèves. La rue de Nevers dans laquelle il logeait, porte aujourd'hui son nom. Un siècle plus tard un autre professeur de philosophie connut une semblable mésaventure mais soutenu par les autorités universitaires, il put achever l'année scolaire à Nevers avant d'être muté à Bourges. (voir ici même chapitres correspondants). Quant à Marius Gérin, condisciple de Jules Renard, puis professeur au lycée de Nevers, il fit un remarquable travail d'érudition locale et publia de nombreuses études, notamment sur Claude Tillier. Voir aussi sa correspondance avec Jules Renard.